



UNHCR

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

APPEL GLOBAL

2024



APPEL GLOBAL 2024

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est mandaté par les Nations Unies pour conduire et coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés à travers le monde et pour la recherche de solutions à leurs problèmes. La mission première du HCR est de chercher à garantir les droits et le bien-être des réfugiés. Dans la poursuite de cet objectif, l'organisation s'efforce de s'assurer que chacun puisse bénéficier du droit d'asile et trouver refuge en toute sécurité dans un autre État ainsi que retourner volontairement dans son pays d'origine. En assistant les réfugiés à rentrer chez eux ou à s'installer de manière permanente dans un autre pays, le HCR recherche également des solutions durables à leurs situations.

Le Comité exécutif du Programme du HCR et l'Assemblée générale des Nations Unies ont également autorisé l'intervention du HCR en faveur d'autres groupes. Ces groupes incluent les anciens réfugiés de retour dans leur pays d'origine, les personnes déplacées internes, les apatrides ou les personnes dont la nationalité est controversée. L'organisation s'efforce de prévenir les situations de déplacements forcés en encourageant les États et les autres institutions à créer les conditions propices à la protection des droits humains et au règlement pacifique des différends. Dans toutes ses activités, le HCR apporte une attention particulière aux besoins des enfants et cherche à promouvoir l'égalité des droits des femmes et des filles.

L'organisation mène son action en collaboration avec de nombreux partenaires, dont les gouvernements, les organisations régionales, internationales et non gouvernementales. Convaincu que les réfugiés et les autres personnes qui bénéficient des activités de l'organisation devraient être consultés pour les prises de décision qui affectent leur vie, le HCR s'est engagé à mettre en œuvre le principe de participation dans ses actions.

Table des matières

Cet Appel Global présente les attentes, les priorités et les activités budgétisées du HCR pour 2024. Il est destiné à être lu par les donateurs actuels et futurs, et par toute personne intéressée ou concernée par le travail du HCR. Cet appel et d'autres documents – y compris des résumés de 17 [situations de déplacement](#), (en anglais), des plans détaillés pour plus de 50 [opérations nationales](#), du HCR et des ventilations détaillées du [financement](#) et des [dépenses](#) – sont disponibles en anglais sur le site Internet «Global Focus» du HCR.



APERÇU

- 4 Avant-propos du Haut Commissaire
- 6 Population mondiale, chiffres prévisionnels pour 2024
- 8 Besoins financiers du HCR en 2024
- 34 Le Pacte Mondial sur les Réfugiés en 2024



RÉSUMÉS RÉGIONAUX

- 36 Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs
- 39 Afrique australe
- 42 Afrique de l'Ouest et du Centre
- 45 Amériques
- 48 Asie et Pacifique
- 51 Europe
- 54 Moyen-Orient et Afrique du Nord



DOMAINES DE RÉALISATION ET PRIORITAIRES

- 57 **Domaine prioritaire** Déplacements internes
- 60 [Domaine de réalisation 1](#) Accès au territoire, enregistrement et délivrance de documents
- 63 [Domaine de réalisation 2](#) Détermination du statut de réfugié
- 66 [Domaine de réalisation 3](#) Droit et politique de protection
- 69 **Domaine prioritaire** Apatridie
- 73 [Domaine de réalisation 4](#) Violences de genre
- 76 [Domaine de réalisation 5](#) Protection de l'enfance
- 79 [Domaine de réalisation 6](#) Sécurité et accès à la justice
- 82 **Domaine prioritaire** Redevabilité envers les personnes affectées
- 86 [Domaine de réalisation 7](#) Engagement communautaire et émancipation des femmes
- 90 [Domaine de réalisation 8](#) Bien-être et besoins essentiels



- 94 **Domaine prioritaire** Action climatique
- 99 [Domaine de réalisation 9](#) Logement et sites d'installation durables
- 102 [Domaine de réalisation 10](#) Santé
- 105 [Domaine de réalisation 11](#) Éducation
- 108 [Domaine de réalisation 12](#) Eau potable, assainissement et hygiène
- 111 **Domaine prioritaire** Collaboration avec les partenaires du développement
- 114 [Domaine de réalisation 13](#) Autosuffisance, inclusion économique et moyens de subsistance
- 118 [Domaine de réalisation 14](#) Rapatriement volontaire et réintégration durable
- 121 [Domaine de réalisation 15](#) Réinstallation, voies d'admission complémentaires et réunification familiale
- 124 [Domaine de réalisation 16](#) Intégration locale et autres solutions locales

DOMAINES D'APPUI

- 127 **Résumé des domaines d'appui**
 - Systèmes et processus efficaces, modernes et rationalisés
 - Amélioration du soutien opérationnel, de la chaîne d'approvisionnement et des technologies
 - Renforcement des ressources humaines et de la culture organisationnelle
 - Renforcement des partenariats, de la coordination, de la sensibilisation du public et de la mobilisation des ressources
 - Gouvernance et leadership stratégique efficaces et contrôle indépendant

ANNEXES

- 132 États membres du Comité exécutif du HCR et États parties aux Conventions sur les réfugiés et les apatrides



Le Haut Commissaire Filippo Grandi rencontre un groupe de jeunes réfugiés soudanais au camp de réfugiés de Wedwil à Aweil, au Soudan du Sud. Pour la plupart étudiants à l'université, leurs études ont été interrompues après qu'ils ont fui le conflit au Soudan.

© HCR/Charlotte Hallqvist

Avant-propos du Haut Commissaire

L'objectif de cet Appel global est de vous expliquer ce que nous prévoyons en 2024, ce que nous comptons faire et comment vous pouvez nous aider à venir en aide à des millions de personnes déplacées de force et d'apatriides.

Lorsque des personnes sont contraintes de fuir leur foyer pour des raisons indépendantes de leur volonté, elles doivent pouvoir continuer à vivre dans la dignité et la sécurité dans un nouvel endroit, et rentrer chez elles dès qu'elles peuvent le faire en toute sécurité.

Cependant, le système est soumis à une pression sans précédent. L'année 2023 a été marquée par un nouveau conflit dévastateur au Soudan, le malheur

qui perdure en Ukraine, une série de coups d'État dans la région du Sahel, une recrudescence de la violence en République démocratique du Congo, des déplacements au Myanmar et une reprise du conflit à Gaza qui a accru les risques dans l'ensemble de la région.

Malheureusement, nous ne pouvons exclure que d'autres situations d'urgence surviennent en 2024, et le HCR interviendra rapidement en apportant une aide vitale et une protection aux personnes déplacées. Il ne s'agit pas seulement de leur apporter de l'aide, mais aussi de leur donner les moyens de prendre leurs propres décisions et de leur permettre de contribuer à la vie de leur société.

À cette fin, nous nous efforcerons également d'accélérer la tendance vers l'inclusion des réfugiés, tout en renforçant le soutien international aux pays d'accueil. Cela signifie aussi qu'il faut veiller à ce que les réfugiés aient accès à l'éducation et à des possibilités d'emploi, et nous continuerons de redoubler d'efforts pour trouver des solutions à leur situation difficile. Cela nécessite de la coopération et, parmi d'autres initiatives essentielles, nous sommes encouragés par le lancement d'une nouvelle plateforme de solutions pour les déplacements causés par la violence en République centrafricaine, et d'une nouvelle Alliance mondiale pour mettre fin à l'apartheid.

Nous sommes également encouragés par l'implication croissante des acteurs du développement, qui ont apporté un grand nombre de nouveaux financements pour soutenir les États qui accueillent des réfugiés. L'intérêt croissant pour les liens entre les déplacements forcés et la crise climatique a également été déterminant pour renforcer la résilience et trouver des solutions tant pour les communautés d'accueil que pour les personnes déplacées vivant dans des endroits vulnérables au changement climatique.

Nous souhaitons continuer de tisser des liens entre l'action humanitaire, le développement et la consolidation de la paix, et nous travaillons en étroite collaboration avec de nombreux partenaires, en particulier l'Organisation internationale pour les migrations, afin de favoriser une vue d'ensemble lorsqu'il s'agit de flux mixtes de réfugiés et de migrants qui traversent la jungle du Darién, le Sahara, le golfe du Bengale, la Méditerranée ou d'autres régions du monde.

Dans un monde idéal, beaucoup de choses pourraient s'améliorer rapidement. Les États pourraient mettre fin aux guerres et les efforts pourraient être consacrés à maximiser les dividendes de la paix plutôt qu'à simplement atténuer les souffrances des populations. Mais la réalité est que les déplacements forcés vont se poursuivre et que le HCR et ses partenaires restent indispensables.

Ce travail vital serait impossible sans la générosité de nos donateurs et sans la solidarité des États qui font tant pour accueillir et inclure les populations déplacées de force et les apatrides. Les financements sont certes généreux, mais ils n'augmentent pas assez vite pour répondre aux besoins, et l'argent est de plus en plus affecté à des causes spécifiques.

Il en résulte un déficit de financement croissant, surtout concernant le soutien aux personnes les plus désespérées et les plus vulnérables à travers le monde. Le HCR s'efforce chaque jour d'optimiser les financements disponibles, en rationalisant ses dépenses dans la mesure du possible, en réorganisant la structure de ses effectifs au niveau mondial et en réduisant le nombre de postes pour continuer de se concentrer sur la mise en œuvre de ses activités.

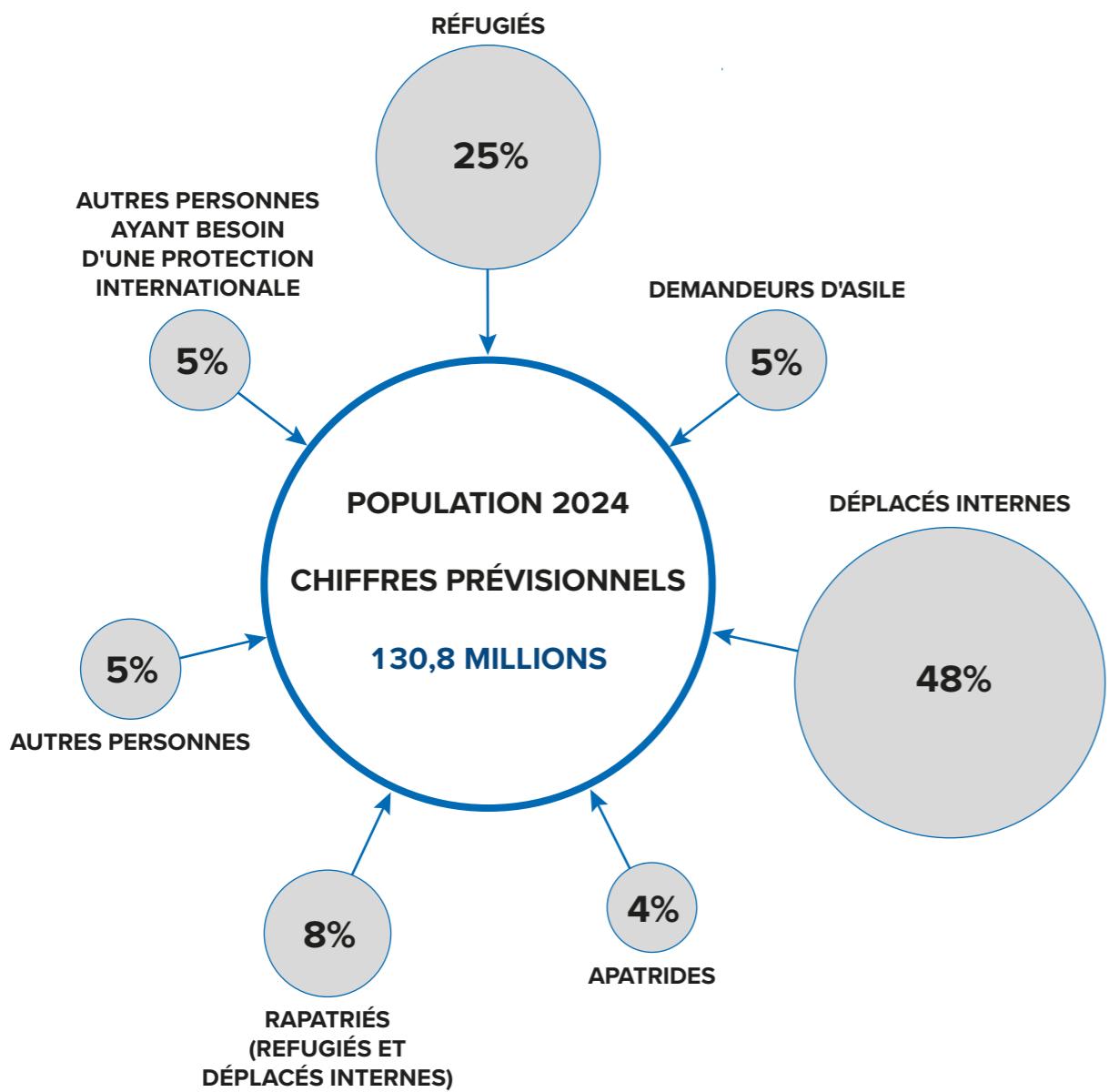
Mais lorsque les opérations du HCR sont sous-financées, il n'y a souvent personne d'autre pour combler le vide. Les personnes qui fuient la violence sont exposées à une grande variété de risques et de dangers, ainsi qu'à l'incertitude quant à leur avenir. Par exemple, nous voulons aider 24 000 réfugiés burundais qui souhaitent rentrer chez eux, mais le manque de financement a rendu cette opération impossible jusqu'à présent. Doivent-ils vraiment attendre, et durant combien de temps allons-nous leur demander de le faire ?

Pour remplir notre mandat et faire fonctionner le système, nous avons besoin de plus d'aide. Nous avons besoin de votre aide.

Pour en savoir plus, lisez notre Appel.

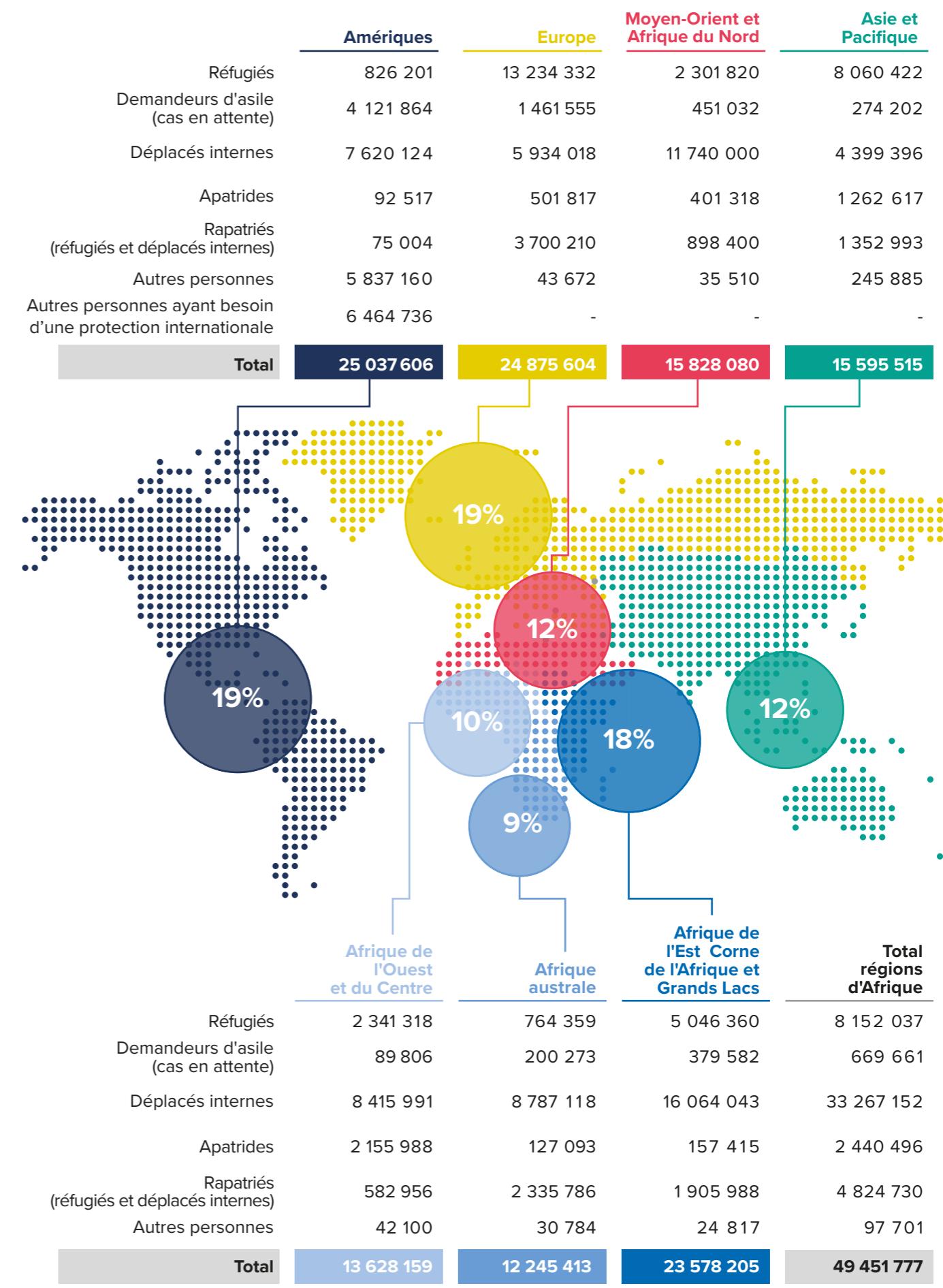
– Filippo Grandi, Haut Commissaire

POPULATION MONDIALE CHIFFRES PRÉVISIONNELS POUR 2024¹



	Total mondial
Réfugiés	32 574 812
Demandeurs d'asile (cas en attente)	6 978 314
Déplacés internes	62 960 690
Apatrides	4 698 765
Rapatriés (réfugiés et déplacés internes)	10 851 337
Autres personnes	6 259 928
Autres personnes ayant besoin d'une protection internationale	6 464 736
Total	130 788 582

¹ Voir la définition des catégories de population sur le [site web Refugee Data Finder du HCR](#) (en anglais).



Besoins financiers du HCR en 2024

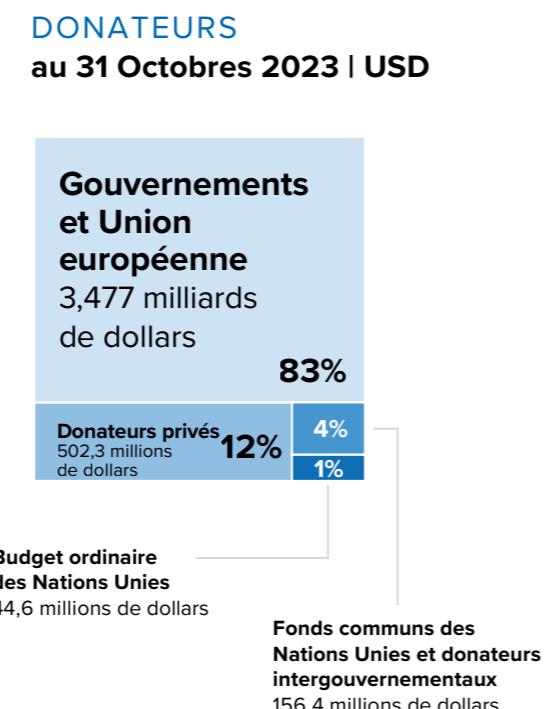
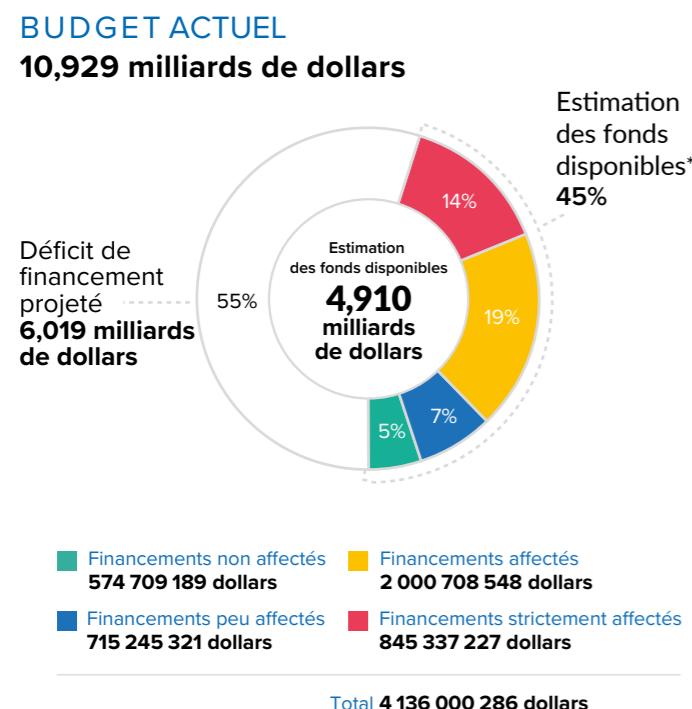
À l'approche de 2024, il est plus que jamais urgent d'investir dans le travail du HCR, dont les besoins budgétaires s'élèvent à 10,622 milliards de dollars pour l'année. Dans un monde marqué par des défis et des situations complexes sans précédent, le sort des réfugiés nous rappelle brutalement notre responsabilité collective envers tous les êtres humains. Le présent Appel global est une invitation à agir suivant les principes même de l'humanité – protéger, répondre, responsabiliser, et trouver des solutions durables pour les personnes déplacées de force et les apatrides.

Outre ce chapitre, vous trouverez dans cet Appel global de plus amples informations sur la façon dont nous comptons aider ces personnes en 2024.

Les activités décrites soulignent le pouvoir transformateur de l'action collective, mais celle-ci a besoin de soutien et de ressources. En investissant dans le travail du HCR, non seulement vous répondez aux besoins des personnes déplacées de force et des apatrides et faites preuve de solidarité avec les États et les communautés qui les accueillent, mais vous contribuez aussi à bâtir un monde où la compassion, la solidarité et l'empathie l'emportent sur le désespoir et l'injustice. Ensemble, ouvrons la voie vers un avenir où personne n'est laissé de côté, et où chaque réfugié a la possibilité de reconstruire sa vie avec dignité et détermination.

– Filippo Grandi, Haut Commissaire

GRAPHIQUE 1 | APERÇU DU BUDGET ET DES FONDS DISPONIBLES POUR 2023
(au 31 Octobre 2023)



* Les pourcentages peuvent ne pas totaliser 100% en raison des arrondis.

Aperçu du budget et des fonds disponibles pour 2023

Au 31 octobre, le budget global du HCR pour 2023 s'élevait à 10,929 milliards de dollars.¹ Ce chiffre comprend le budget approuvé par le Comité exécutif du HCR en octobre 2022, ainsi que des budgets supplémentaires créés pour répondre à des besoins imprévus résultant de la situation en Ukraine, des inondations au Pakistan, du tremblement de terre en République arabe syrienne et en Turquie, de l'afflux de Somalis en Éthiopie, et de la situation au Soudan qui a également touché six pays voisins. Selon les estimations, les fonds disponibles pour le HCR s'élevaient à 4,910 milliards de dollars, soit 45% du budget, contre 5,42 milliards de dollars, soit 51% du budget en 2022 à la même période, ce qui représente une baisse de 510 millions de dollars.

Suivant la même tendance, le niveau des nouvelles contributions volontaires, exclusion faite des reports et des revenus secondaires, a enregistré une baisse de 1,151 milliard de dollars par rapport à l'an dernier à la même période, soit une baisse de 548 millions de dollars pour le secteur public et de 603 millions de dollars pour le secteur privé.

Le HCR n'est pas la seule agence humanitaire en proie à ces difficultés. Fin septembre, les projets figurant dans l'Aperçu de la situation humanitaire mondiale n'étaient financés qu'à 32%, et les financements enregistrés à cette date étaient en baisse de 37% par rapport à l'an dernier à la même période. Ces chiffres montrent vraiment que le système de financement humanitaire tout entier est en difficulté et obligent les agences humanitaires internationales à optimiser l'utilisation des fonds, en établissant des priorités strictes et en recherchant des gains d'efficacité lorsque cela est possible.

Cette diminution considérable de 1,151 milliard de nouvelles contributions entre 2022 et 2023 sur la même période se traduit par une contraction des financements sur l'ensemble des niveaux d'affectation. Proportionnellement, on constate une évolution de l'affectation des fonds: les financements flexibles (comprenant les financements peu affectés et les financements non affectés) ont diminué, passant de 39% à 31%, tandis que les financements affectés et strictement affectés ont augmenté, passant de 61% à 69%. Cette réduction globale des financements, ainsi que la plus faible proportion de financements flexibles, ont nécessité des ajustements permanents et la redéfinition des priorités des opérations pour s'adapter à cet environnement financier plus contraint et plus rigide.

Cependant, compte tenu des tendances observées en matière de financements humanitaires et des communications avec ses principaux partenaires, le HCR avait déjà prévu fin 2022 une baisse des dépenses pour 2023 et redéfini ses priorités en conséquence. De plus, d'après les indications des donateurs, l'environnement de financement devrait rester difficile en 2024 et, pour tenter de préserver autant d'activités opérationnelles que possible, le HCR a pris des mesures encore plus résolues pour avancer dans sa réorganisation et sa rationalisation, qui sont des éléments essentiels du programme de transformation engagé en 2017. Outre le lancement de la dernière phase du processus de transformation en 2023, le HCR procède à un examen critique de ses propres structures et effectifs afin d'utiliser au mieux les ressources disponibles.

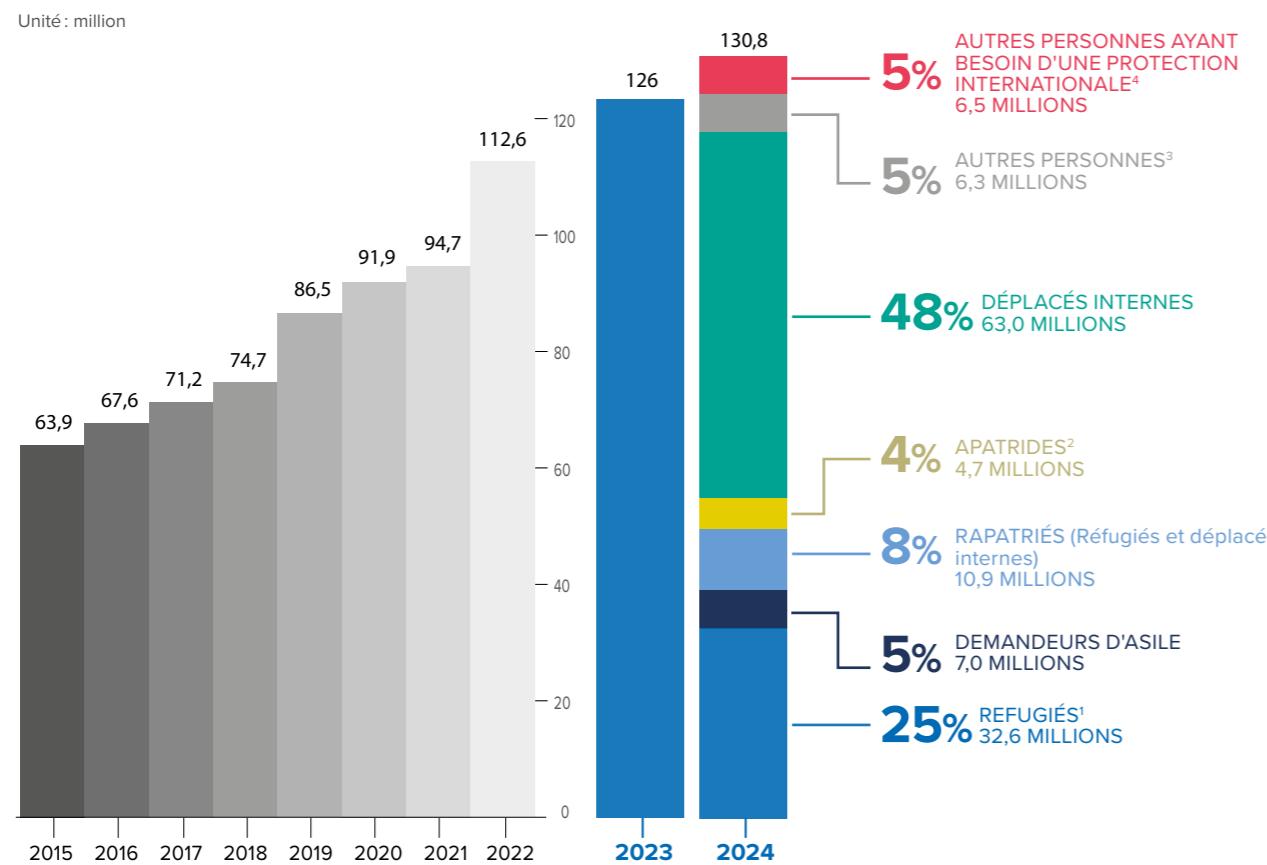
¹ Sauf indication contraire, les chiffres concernant le budget actuel 2023 sont issus du «Budget-programme pour 2024 du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés» document A/AC.96/74/5.

Un budget conçu pour avoir un impact: les besoins budgétaires du HCR en 2024

Le [budget 2024](#) est conçu pour permettre au HCR et à ses partenaires de fournir une protection, une aide et des solutions vitales à environ 130,8 millions de personnes déplacées de force ou apatrides dans

des situations de déplacement nouvelles ou existantes.

GRAPHIQUE 2 | CHIFFRES PRÉVISIONNELS :
130,8 millions de personnes déplacées de force et apatrides en 2024



¹ Inclut des personnes dans des situations apparentées à celles des réfugiés.

² Inclut des personnes en risque d'apatridie.

³ Ce chiffre concernant les «Autres personnes» ne comprend pas les communautés d'accueil.

⁴ Personnes qui se trouvent en dehors de leur pays ou territoire d'origine, généralement parce qu'elles ont été déplacées de force au-delà des frontières internationales, qui ne figurent pas dans d'autres catégories (demandeurs d'asile, réfugiés, personnes dans des situations similaires à celles des réfugiés) mais qui ont probablement besoin d'une protection internationale, y compris une protection contre le retour forcé, ainsi qu'un accès aux services de base sur une base temporaire ou à plus long terme.

GRAPHIQUE 3 | BUDGET 2024 PAR REGION ET DOMAINES D'IMPACT
en millions - USD

Budget total en 2024: 10,622 milliards de dollars

AMÉRIQUES

Domaine	Montant	Pourcentage
Protéger	302,3	36%
Répondre	197,7	24%
Responsabiliser	102,3	12%
Résoudre	232,3	28%
Total	834,6 millions	

EUROPE

Domaine	Montant	Pourcentage
Protéger	527,2	36%
Répondre	607,7	41%
Responsabiliser	116,0	8%
Résoudre	215,2	15%
Total	1,466 milliard	

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Domaine	Montant	Pourcentage
Protéger	323,3	14%
Répondre	1 638,0	70%
Responsabiliser	271,2	12%
Résoudre	109,3	5%
Total	2,342 milliards	

ASIE ET PACIFIQUE

Domaine	Montant	Pourcentage
Protéger	263,5	27%
Répondre	398,8	40%
Responsabiliser	192,4	19%
Résoudre	138,4	14%
Total	993,2 millions	

AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Domaine	Montant	Pourcentage
Protéger	283,7	28%
Répondre	386,0	38%
Responsabiliser	210,8	21%
Résoudre	130,8	13%
Total	1,011 milliard	

AFRIQUE AUSTRALE

Domaine	Montant	Pourcentage
Protéger	174,1	35%
Répondre	127,7	26%
Responsabiliser	90,2	18%
Résoudre	100,1	20%
Total	492,2 millions	

AFRIQUE DE L'EST, CORNE DE L'AFRIQUE ET GRANDS LACS

Domaine	Montant	Pourcentage
Protéger	524,1	24%
Répondre	1 091,6	51%
Responsabiliser	315,5	15%
Résoudre	217,9	10%
Total	2,149 milliards	

SOUTIEN OPÉRATIONNEL ET TECHNIQUE PAR PAYS*

Domaine	Montant	Pourcentage
Protéger	24,6	15%
Répondre	110,3	69%
Responsabiliser	13,3	8%
Résoudre	11,7	7%
Total	159,9 millions	

* Pour en savoir plus, voir p. 19.

TABLEAU 1 | BUDGET 2024 PAR DOMAINE D'IMPACT | USD

DOMAINES D'IMPACT	MONTANT	% des activités programmées	% du total
Créer un environnement de protection favorable	2 589 415 007	26%	24%
Domaine d'impact 1: Protéger			
Réaliser le respect des droits fondamentaux dans des milieux sûrs	4 877 920 503	48%	46%
Domaine d'impact 2: Répondre			
Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres	1 401 826 645	14%	13%
Domaine d'impact 3: Responsabiliser			
Trouver des solutions	1 235 283 875	12%	12%
Domaine d'impact 4: Résoudre			
SOUS-TOTAL ACTIVITÉS PROGRAMMÉES	10 104 446 030	100%	95%
Réserve opérationnelle	505 222 302	5%	
Jeunes experts associés	12 000 000	0%	
TOTAL	10 621 668 332	100%	

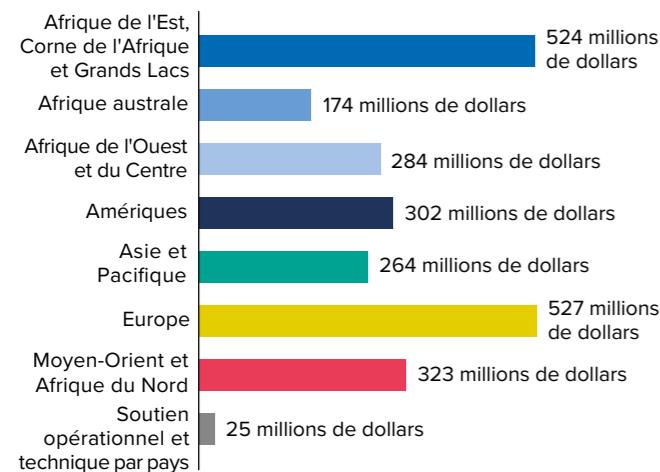
Investir dans la protection: défendre la dignité humaine

Domaine d'impact 1 | Créer un environnement de protection favorable

Les personnes déplacées de force qui ont fui leur foyer en raison de conflits, de persécutions ou de violences se trouvent souvent dans des situations de vulnérabilité, dépossédées de leurs droits et de leur dignité. La protection de ces personnes constitue le fondement de la mission du HCR, qui vise à assurer leur sécurité et leur bien-être. Les investissements dans les efforts de protection du HCR contribuent à défendre leurs droits fondamentaux.

Le budget pour le domaine d'impact 1 s'élève à 2,589 milliards de dollars, soit 24% du budget total pour 2024, en baisse de 65,1 millions de dollars ou de 2% par rapport au budget actuel pour 2023.

Besoins régionaux pour le domaine d'impact "Protéger"



La baisse régionale la plus importante (117,7 millions de dollars) concerne l'Europe, et s'explique par les prévisions d'ajustements de la réponse à la situation en Ukraine et dans les pays voisins. Les efforts du HCR pour mobiliser d'autres acteurs afin de créer des environnements de protection favorables pour les personnes déracinées ou apatrides sont au cœur de son mandat. Le HCR continuera de défendre les droits des personnes, de renforcer la protection en améliorant les cadres juridiques et l'accès à la délivrance de documents, au territoire et à l'asile, et de répondre aux risques de protection. En outre, le HCR continuera de promouvoir des garanties juridiques pour contribuer à prévenir et résoudre les cas d'apatriodie. Il mettra en place des canaux de communication, avec et pour les communautés déplacées, soutiendra la société civile et aidera les gouvernements à renforcer leurs systèmes de protection nationaux.

Pour plus d'informations, voir en particulier les sections suivantes de cet Appel global

Domaines prioritaires: Redevabilité envers les personnes affectées; Déplacements internes; Apatridie

Domaines de réalisation: 1-3; 5; 7

Consulter les résultats du suivi multisectoriel en milieu d'année pour voir les réalisations clés à ce jour en 2023 en matière de protection et de redevabilité envers les personnes affectées

Fournir une réponse humanitaire: une aide vitale lors des crises

Domaine d'impact 2 | Réaliser le respect des droits fondamentaux dans des milieux sûrs

Les crises humanitaires, qu'elles soient provoquées par des catastrophes naturelles ou des conflits, exigent des réponses rapides et efficaces. Le HCR est en première ligne, et fournit une protection et une aide vitale à des millions de personnes déplacées de force et d'apatrides dans des situations qui les rendent vulnérables, alors qu'elles doivent être résilientes et autosuffisantes. Cela nécessite – au minimum – un environnement physique et social durable avec de la nourriture, un hébergement, de l'eau, des services d'assainissement, de l'éducation, de l'énergie, des soins de santé et la possibilité de gagner sa vie. Le HCR prépare, planifie et, si nécessaire, fournit une protection et une aide vitale à des millions de personnes. Le soutien à cette démarche ne se résume pas à répondre aux besoins immédiats; il s'agit de semer les graines de la résilience, en permettant aux personnes de reprendre le contrôle de leur vie et de leur destin. Ceci est d'autant plus difficile que des dizaines d'années de conflits non résolus n'ont fait que renforcer les besoins

en assistance, et que ces besoins ont encore été accrus par les nouvelles crises survenues notamment au Soudan et en Ukraine ainsi que par les situations d'urgence provoquées par des événements climatiques.

Le budget pour le domaine d'impact 2 s'élève à 4,878 milliards de dollars, soit 46% du budget 2024, dont il est le principal élément et couvre les activités d'aide vitale, la réponse aux violences de genre ainsi que la fourniture d'articles de première nécessité et d'aides en espèces. Malgré les augmentations dans les régions de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs (49,4 millions de dollars) et de l'Asie et du Pacifique (32,1 millions de dollars), ce budget devrait enregistrer une diminution nette de 198,4 millions de dollars ou de 4% par rapport au budget actuel pour 2023. Une évolution stratégique en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord encouragera la transition de l'aide vitale vers la protection sociale et les solutions à plus long terme assurées par les gouvernements, les autorités locales et les partenaires.

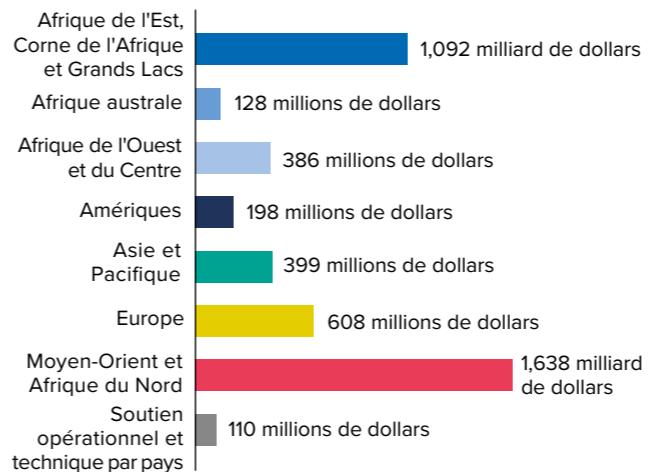
Pour plus d'informations, voir en particulier les sections suivantes de cet Appel global

Domaines prioritaires: Action climatique; Déplacements internes

Domaines de réalisation: 8-10; 12; 13

Consulter les résultats du suivi multisectoriel en milieu d'année pour voir les réalisations clés à ce jour en 2023 en matière de besoins essentiels et de santé

Besoins régionaux pour le domaine d'impact "Répondre"



Responsabiliser les réfugiés: renforcer l'autosuffisance et les opportunités

Domaine d'impact 3 | Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres

La responsabilisation est essentielle pour casser le cercle de la dépendance. Grâce à des programmes d'éducation, de formation professionnelle et de moyens de subsistance, le HCR permet aux réfugiés de devenir des contributeurs autosuffisants dans leurs communautés et économies. En investissant dans l'éducation, les compétences et l'entrepreneuriat, le HCR vise non seulement à transformer la vie de ces personnes, mais aussi à favoriser la stabilité et les progrès à plus grande échelle.

Le budget pour le domaine d'impact 3 s'élève à 1,402 milliard de dollars, soit 13% du budget 2024, ce qui représente une augmentation de 14,8 millions

de dollars ou de 1% par rapport au budget actuel pour 2023. Les principales augmentations prévues concernent l'Afrique de l'Ouest et du Centre (69,6 millions de dollars) et les Amériques (6,6 millions de dollars). Le HCR aidera les femmes et les filles à accéder à égalité aux moyens de subsistance, à l'éducation et aux soins de santé, et donnera accès à des services juridiques et à un soutien psychosocial aux victimes de violences de genre. Des efforts seront entrepris pour assurer leur inclusion sur un pied d'égalité dans les systèmes nationaux. Le HCR continuera de placer les communautés au centre de ses réponses et de ses activités de collaboration avec les personnes touchées. Il aura notamment besoin d'un soutien international durable afin de créer des possibilités d'inclusion économique pour les personnes déplacées de force et les apatrides.

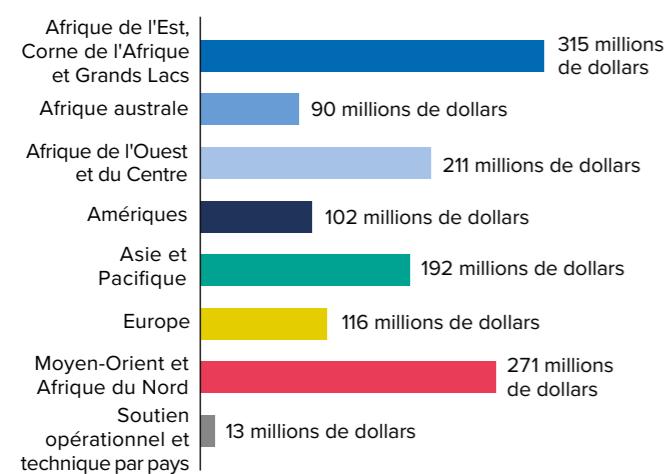
Pour plus d'informations, voir en particulier les sections suivantes de cet Appel global

Domaines prioritaires: Redevabilité envers les populations affectées; Apatridie; Collaboration avec les acteurs du développement

Domaines de réalisation: 1; 4; 5; 7; 11; 13

Consulter les résultats du suivi multisectoriel en milieu d'année pour voir les réalisations clés à ce jour en 2023 en matière de protection, de protection sociale et de santé

Besoins régionaux pour le domaine d'impact "Responsabiliser"



Apporter des solutions durables: donner espoir en l'avenir

Domaine d'impact 4 | Trouver des solutions

Le parcours des réfugiés ne devrait pas être sans fin mais en 2022, il y a eu 37 fois plus de nouveaux réfugiés que de rapatriés. Un peu plus de 339 000 personnes sont rentrées chez elles, soit à peine un dixième des chiffres d'il y a 30 ans. En 2022, le HCR a pu faciliter le départ de seulement 58 457 réfugiés en vue d'une réinstallation, et 32 426 apatrides ont obtenu une nationalité ou ont vu leur nationalité confirmée contre 81 200 en 2021, soit une baisse considérable. Malgré ces chiffres décourageants et un environnement dans lequel, en raison de financements humanitaires insuffisants, le soutien aux solutions est souvent moins prioritaire que l'aide vitale plus urgente, le HCR reste déterminé à trouver des solutions durables, telles que le rapatriement volontaire, l'intégration locale ou la réinstallation dans des pays tiers. Ces solutions offrent, au-delà du retour, la possibilité d'un nouveau départ, et de se libérer de l'ombre du déplacement. Les investissements dans ces solutions créent des vagues d'espoir, et inspirent les communautés et les nations à accepter l'inclusivité

et la diversité. Ils entraînent également une diminution des demandes pesant sur les États d'accueil et les donateurs du HCR à l'avenir.

Le budget pour le domaine d'impact 4 s'élève à 1,235 milliard de dollars, soit 12% du budget 2024, ce qui représente une augmentation de 34 millions de dollars ou de 3% par rapport au budget actuel pour 2023. Les principales augmentations concernent l'Europe (63,5 millions de dollars) et les Amériques (17,3 millions de dollars). Le HCR s'efforcera de trouver des solutions reposant sur le retour volontaire, l'intégration locale, la réinstallation et les voies d'admission complémentaires. Les retours volontaires devraient augmenter, et avec environ 2,4 millions de réfugiés très vulnérables ayant besoin d'une réinstallation en 2024, le HCR intensifiera ses efforts pour promouvoir les solutions dans des pays tiers. Il continuera également de promouvoir le partage de la charge et des responsabilités, notamment en collaborant avec les acteurs du développement et les acteurs financiers, la société civile et les autorités nationales et locales.

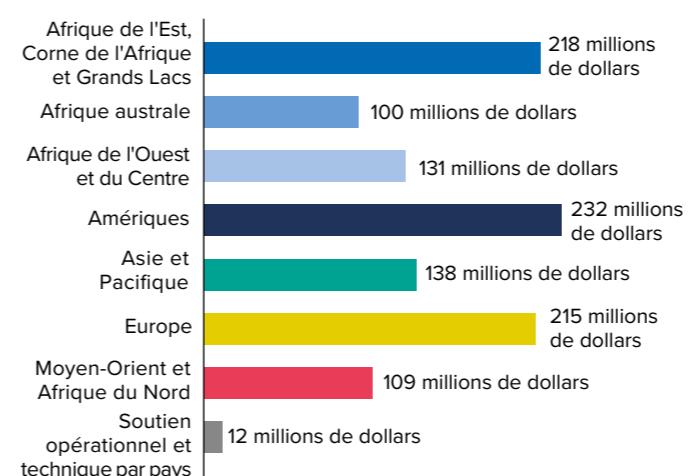
Pour plus d'informations, voir en particulier les sections suivantes de cet Appel global

Domaines prioritaires: Apatridie ; Collaboration avec les acteurs du développement

Domaines de réalisation: 14-16

Consulter les résultats du suivi multisectoriel en milieu d'année pour voir les réalisations clés à ce jour en 2023 en matière de protection sociale

Besoins régionaux pour le domaine d'impact "Résoudre"



SUIVI MULTISECTORIEL en milieu d'année 2023

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023

Protection

 **8,1 millions**

de personnes ont bénéficié de services de protection

Plusieurs pays en situation d'urgence (dont le Soudan) n'ont pas été en mesure de fournir des données sur la protection dans les délais impartis. Les «services de protection» comprennent une vaste gamme d'interventions communautaires, individuelles et familiales dans divers domaines du travail de protection du HCR, comme le conseil et l'information sur les droits, la sensibilisation aux questions de protection, la sensibilisation et la mobilisation des communautés, des services spécialisés pour les enfants ou d'autres personnes ayant des besoins spécifiques, des programmes de lutte contre les violences de genre, l'assistance juridique, l'enregistrement et la documentation, le traitement des dossiers de DSR et de réinstallation, le suivi de protection.

Pays déclarants : 151

 **68%**

des pays disposaient de services spécialisés de prise en charge des violences de genre accessibles aux personnes déracinées et apatrides ayant survécu à ces violences

Pays déclarants : 117

 **78%**

des pays disposaient de services de protection de l'enfance accessibles aux enfants déracinés et apatrides

Pays déclarants : 116

Santé

 **5,5 millions**

de personnes ont bénéficié de soins de santé essentiels

Pays déclarants : 72

 **595 000**

personnes ont bénéficié de services de santé mentale et de soutien psychosocial

Pays déclarants : 89



784 000

femmes et jeunes filles ont accédé à des services de santé sexuelle et procréative

Les services de santé sexuelle et procréative comprennent des soins prénatals, les accouchements assistés, les soins postnatals, les services de planning familial et les soins de santé pour les victimes de violences de genre.

Pays déclarants : 48



121 000

enfants de 6 à 59 mois ont été admis pour un traitement de malnutrition aiguë modérée (MAM)

39 000

enfants de 6 à 59 mois ont été admis pour un traitement de malnutrition aiguë sévère (SAM)

Pays déclarants : 30

162 pays ont participé à ce cycle de communication d'informations.

Ces chiffres du milieu de l'année 2023 peuvent être sous-estimés du fait que certains pays ont fourni des raisons techniques des données arrêtées au 31 mai au lieu du 30 juin.

Besoins essentiels

 **4,4 millions**

de personnes ont reçu des articles non alimentaires, dont des articles de première nécessité

Cet indicateur reflète le nombre total de personnes ayant bénéficié de la distribution directe d'aides en nature non alimentaires, y compris d'articles ménagers mais ne comprend pas les abris.

Pays déclarants : 68

 **1,5 million**

de personnes ont reçu un abri ou une aide au logement

Ce chiffre comprend tous les types d'aides en matière d'abris, comme des abris d'urgence, transitoires ou durables, les hébergements collectifs, la réparation et l'entretien des abris et les programmes de location.

Pays déclarants : 61

 **4,7 millions**

de personnes ont reçu des aides en espèces

Pays déclarants : 101

Protection sociale

 **4,7 millions**

de réfugiés et demandeurs d'asile ont bénéficié de programmes de protection sociale gouvernementaux

L'indicateur sur la protection sociale suppose que les gouvernements fournissent des données ventilées au HCR. Le chiffre rapporté est certainement une sous-estimation du chiffre réel, mais il reflète l'étendue actuelle du système de suivi du HCR.

Pays déclarants : 69

Redevabilité envers les personnes affectées

 **66%**

des pays ciblés disposaient d'un système de communication et de réponse à multiples canaux, conçu sur la base de consultations avec les personnes déplacées et apatrides

Pays déclarants : 116

Budget du HCR par domaines de réalisation et d'appui

Les 16 domaines de réalisation décrivent les principales activités du HCR. Les cinq domaines d'appui couvrent les fonctions de support et de gestion nécessaires pour mettre en œuvre les programmes du HCR.

Le budget 2024 pour les domaines de réalisation a diminué de 2% par rapport au budget actuel pour 2023 et reflète un transfert des ressources prévues vers le renforcement des solutions et la responsabilisation des communautés.

Dans le domaine de l'éducation (domaine de réalisation 11), l'amélioration des données disponibles renforcera la programmation et les activités de plaidoyer en faveur de l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants et les jeunes réfugiés. Le HCR continuera de collaborer avec les institutions de financement internationales et nationales afin de mobiliser un soutien pour les systèmes éducatifs des pays d'accueil.

Grâce à l'autosuffisance, à l'inclusion économique et aux moyens de subsistance (domaine de réalisation 13), le HCR vise à renforcer la participation économique et à promouvoir l'accès à la terre, à un travail décent, aux services financiers et à la possibilité de créer des entreprises. Le HCR cherchera également des investissements dans les régions accueillant des réfugiés, notamment auprès du secteur privé. L'intégration locale et les autres solutions locales (domaine de réalisation 16) contribueront à l'identification de solutions durables, notamment dans le cadre d'initiatives de solutions régionales. Le HCR plaidera en faveur d'évolutions juridiques, réglementaires et politiques, tout en apportant un soutien technique sur les modalités de séjour légal.

L'augmentation du budget pour les rapatriements volontaires et la réintégration durable (domaine de réalisation 14) permettra de soutenir les retours volontaires et de plaider pour une plus grande reconnaissance des accomplissements des rapatriés pendant leur déplacement. Le HCR soutiendra des conditions de retour durable dans les zones prioritaires de retour et de réintégration, associées à une aide individuelle aux rapatriés.

Le HCR encouragera également la participation précoce des gouvernements et des acteurs du développement aux efforts de réintégration.

La santé (domaine de réalisation 10), la prévention et la prise en charge des violences de genre (domaine de réalisation 4) et l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (domaine de réalisation 12) sont également essentiels pour permettre la jouissance des droits et l'accès à des services à plus long terme.

Les évolutions à la baisse reflètent la réduction prévue des interventions d'urgence et le renforcement des capacités nationales dans les contextes opérationnels. Par exemple, la principale réduction proposée pour l'accès à la justice (domaine de réalisation 6) concerne la Turquie, et s'explique par la fin du budget supplémentaire créé pour la réponse au tremblement de terre. Une baisse est également proposée pour la détermination du statut de réfugié (domaine de réalisation 2). Elle est due à la priorisation des activités liées au contrôle des frontières et à l'enregistrement en Argentine, et à l'augmentation des déplacements internes prévue au Burkina Faso.

Dans le domaine de réalisation sur l'accès au territoire, à l'enregistrement et à la délivrance de documents (domaine de réalisation 1), des efforts de plaidoyer viseront à améliorer l'accès à la délivrance de documents.

La diminution globale de 2% dans les domaines d'appui par rapport à l'année précédente reflète l'achèvement de certains processus de transformation, notamment concernant les systèmes, le soutien opérationnel et la chaîne d'approvisionnement.

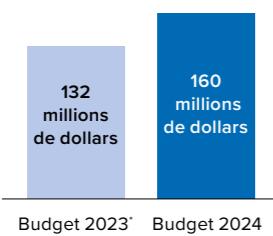
L'augmentation en matière de leadership et de gouvernance s'explique par le renforcement prévu de la fonction chargée de l'évaluation au niveau régional, conformément à la «[Politique d'évaluation 2022-2027](#)» (en anglais) du HCR.

Les investissements dans le domaine d'appui «Ressources humaines et culture» continueront de se concentrer sur la promotion de valeurs communes, de la redevabilité et de résultats mesurables pour améliorer les vies des personnes déplacées de force et des apatrides.

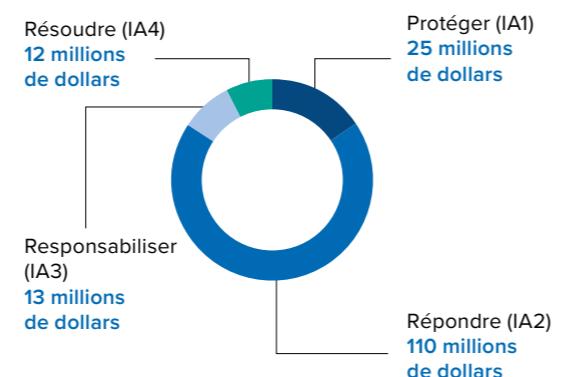
TABLEAU 2 | BUDGET 2024 PAR DOMAINES DE RÉALISATION ET DOMAINES D'APPUI | USD

DOMAINES DE RÉALISATION ET DOMAINES D'APPUI	MONTANT	% des activités programmées	% du total
DOMAINES DE RÉALISATION (OA)			
Accès au territoire, enregistrement et délivrance de documents (OA 1)	716 512 825	7%	7%
Détermination du statut de réfugié (OA 2)	196 663 508	2%	2%
Droit et politique de protection (OA 3)	308 076 977	3%	3%
Violences de genre (OA 4)	368 259 388	4%	3%
Protection de l'enfance (OA 5)	251 985 369	2%	2%
Sécurité et accès à la justice (OA 6)	300 022 531	3%	3%
Engagement communautaire et émancipation des femmes (OA 7)	635 465 066	6%	6%
Bien-être et besoins essentiels (OA 8)	2 338 894 355	23%	22%
Logements et sites d'installation durables (OA 9)	993 038 812	10%	9%
Santé (OA 10)	590 043 256	6%	6%
Éducation (OA 11)	513 885 215	5%	5%
Eau potable, assainissement et hygiène (OA 12)	252 328 020	2%	2%
Autosuffisance, inclusion économique et moyens de subsistance (OA 13)	586 196 346	6%	6%
Rapatriement volontaire et réintégration durable (OA 14)	291 569 633	3%	3%
Réinstallation et voies complémentaires d'admission (OA 15)	204 547 660	2%	2%
Intégration locale et autres solutions locales (OA 16)	436 857 863	4%	4%
SOUS-TOTAL DOMAINES DE RÉALISATION	8 984 346 822	89%	85%
DOMAINES D'APPUI (EA)			
Systèmes et processus (EA 17)	192 693 968	2%	2%
Appui opérationnel et chaîne d'approvisionnement (EA 18)	373 149 692	4%	4%
Ressources humaines et culture (EA 19)	110 980 451	1%	1%
Engagement externe et mobilisation de ressources (EA 20)	420 987 024	4%	4%
Direction et gouvernance (EA 21)	22 288 073	0%	0%
SOUS-TOTAL DOMAINES D'APPUI	1 120 099 208	11%	11%
SOUS-TOTAL ACTIVITÉS PROGRAMMÉES	10 104 446 030	100%	95%
Réserve opérationnelle	505 222 302	5%	
Jeunes experts associés	12 000 000	0%	
TOTAL	10 621 668 332	100%	

Soutien opérationnel et technique par pays 2023/2024



Soutien opérationnel et technique par pays par domaine d'impact en 2024



* Le soutien opérationnel et technique par pays est présenté à partir de 2024, le budget actuel de 2023 a été recalculé afin d'assurer sa comparabilité avec le budget de 2024.

Soutien opérationnel et technique par pays

À partir de 2024, les programmes nationaux et régionaux incluent un budget de soutien opérationnel et technique par pays. Il s'agit d'un ensemble d'activités qui profite directement aux opérations dans la réalisation de leurs résultats escomptés et qui figurait auparavant sous les activités relevant des programmes globaux ou du siège. Concernant le soutien opérationnel et technique par pays, l'augmentation proposée de 27,6 millions de dollars, ou 21% des 132,3 millions de dollars en 2023 (recalculé) à 159,9 millions de dollars en 2024 reflète des partenariats innovants et des investissements prévus dans trois projets, qui devraient permettre d'améliorer l'approvisionnement et de réduire l'impact environnemental des opérations du HCR.

Siège et programmes globaux

Le budget de 2024 de 249,6 millions de dollars pour le siège reflète une diminution nette de 7,8 millions de dollars, ou 3% comparé au budget actuel de 2023 de

257,4 millions de dollars. Les principaux écarts entre le budget actuel pour 2023 et le budget proposé pour 2024 sont des réductions de budget combinées de presque 12 millions de dollars pour la réalisation d'activités du programme de transformations opérationnelles en 2023 dans la Division des relations extérieures, la Division des urgences, de la sécurité et d'approvisionnement, la Division de la planification stratégique et des résultats, et la Division des systèmes d'information et des télécommunications; et dans le centre mondial de services à Budapest, pour lesquels environ 2 millions de dollars couvriront l'augmentation des loyers et des frais d'entretien des locaux de l'immeuble.

Les programmes globaux comprennent des activités de leadership et d'engagement stratégique. Le budget de 2024 de 406,5 millions de dollars pour les programmes globaux reflète une augmentation nette de 7,7 millions de dollars, ou 2% comparé au budget actuel de 2023 de 398,8 millions de dollars. Voir page 35 du [budget 2024](#) pour plus de détails.

Le budget du HCR et les objectifs de développement durable

Le budget du HCR est étroitement lié aux objectifs de développement durable. Comme les années précédentes, 77% du budget contribuera à 10 de ces objectifs, avec des augmentations significatives par rapport au budget actuel 2023

pour l'objectif 3: Bonne santé et bien-être; l'objectif 4: Éducation de qualité; l'objectif 6: Eau potable et assainissement; l'objectif 8: Travail décent et croissance économique; et l'objectif 10: Réduction des inégalités.

TABLEAU 3 | BUDGETS 2024 SOUTENANT LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE | USD

DOMAINES DE RÉALISATION (OA) / DOMAINES D'APPUI (EA)	OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	MONTANT	% du total
Bien-être et besoins essentiels OA 8	Objectif 1: Pas de pauvreté	2 338 894 355	22%
Santé OA 10	Objectif 3: Bonne santé et bien-être	590 043 256	6%
Éducation OA 11	Objectif 4: Éducation de qualité	513 885 215	5%
Violences de genre OA 4	Objectif 5: Égalité entre les genres	368 259 388	3%
Engagement communautaire et émancipation des femmes OA 7	Objectif 6: Eau propre et assainissement	635 465 066	6%
Eau potable, assainissement et hygiène OA 12	Objectif 8: Travail décent et croissance économique	252 328 020	2%
Autosuffisance, inclusion économique et moyens de subsistance OA 13	Objectif 10: Inégalités réduites	586 196 346	6%
Droit et politique de protection OA 3	Objectif 11: Villes et communautés durables	308 076 977	3%
Intégration locale et autres solutions locales OA 16	Objectif 12: Paix, justice et institutions efficaces	436 857 863	4%
Logement et sites d'installation durables OA 9	Objectif 13: Partenariats pour la réalisation des objectifs	993 038 812	9%
Accès au territoire, enregistrement et documentation OA 1	Objectif 14: Résolution pacifique des conflits	716 512 825	7%
Engagement externe et mobilisation de ressources EA 20	Objectif 15: Gouvernance ouverte et transparente	420 987 024	4%
SOUS-TOTAL BUDGETS SOUTENANT LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE		8 160 545 146	77%
SOUS-TOTAL BUDGETS NON LIÉS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE		1 943 900 884	18%
SOUS-TOTAL ACTIVITÉS PROGRAMMÉES		10 104 446 030	95%
Réserve opérationnelle		505 222 302	5%
Jeunes experts associés		12 000 000	0%
TOTAL		10 621 668 332	100%

Les implications du sous-financement pour le HCR

Pour une organisation comme le HCR, qui est mandatée pour soutenir les personnes déplacées de force et les apatrides en leur fournissant des services de protection, une aide vitale et des solutions durables là où il y en a besoin partout dans le monde, toute réduction entraîne des conséquences réelles. C'est particulièrement le cas dans un monde en proie à autant de conflits nouveaux et prolongés, et cela augmente aussi la pression exercée sur les pays d'accueil qui doivent assumer davantage de responsabilités.

Un financement complet permettrait aux opérations du HCR de disposer de moyens suffisants pour apporter l'assistance, la protection et les solutions indispensables aux personnes vulnérables, déplacées de force et aux apatrides dans le monde entier. En pratique, quel serait l'impact du HCR s'il recevait le niveau de financements requis pour répondre aux besoins prévus dans son budget 2024, par rapport à des financements ne couvrant que 60% seulement de ces besoins ?

S'il était entièrement financé, le nombre de personnes recevant un soutien essentiel du HCR et de ses partenaires en matière d'abris/d'hébergement doublerait presque, passant de 5,4 millions à 10,5 millions en 2024. Plus de deux fois plus de personnes – 3,8 millions au lieu de 1,7 million auparavant – pourraient bénéficier de services de prévention, de réduction des risques et de prise en charge des violences de genre. En outre, 3 millions de personnes déplacées de force et d'apatriides pourraient bénéficier de consultations juridiques, au lieu de 1,4 million en 2022.

Par ailleurs, l'accès à l'éducation serait grandement amélioré, avec environ 8,6 millions d'enfants réfugiés scolarisés ou inscrits dans des programmes éducatifs, au lieu de 4,8 millions auparavant.

Le nombre de personnes bénéficiant d'aides en espèces augmenterait de plus d'un tiers, passant de 11,4 millions à 15,7 millions. À maintes reprises, les aides en espèces se sont avérées être un moyen efficace pour fournir une protection, une aide et des services, en laissant aux personnes déplacées et aux apatrides vulnérables le choix de définir leurs

priorités et de répondre à leurs propres besoins. Le nombre de personnes recevant des articles de première nécessité augmenterait dans des proportions similaires et atteindrait 8,8 millions, au lieu de 6,4 millions auparavant. 6,7 millions de personnes supplémentaires auraient accès à des soins de santé, portant le nombre total de 15,5 millions à 22,2 millions.

En outre, le nombre de personnes déplacées de force et d'apatriides ayant accès à des activités de subsistance et génératrices de revenus passerait de 66 000 à 200 000, ce qui leur permettrait de devenir autosuffisantes et de répondre à leurs besoins d'une manière plus durable.

Un sous-financement obligerait à faire des compromis difficiles, à définir des priorités plus strictes et à revoir les objectifs à la baisse.

Le sous-financement entraîne également une diminution de la capacité du HCR à trouver des solutions durables et réduit le nombre de réfugiés bénéficiant de son aide. Par exemple, fin septembre 2023, le HCR a demandé un soutien pour le rapatriement volontaire des réfugiés burundais. Bien que ce programme soit en place depuis 2017, en raison de l'augmentation inattendue des retours et des intentions de retour depuis mai 2023, en particulier depuis la République-Unie de Tanzanie et du Kenya, le HCR avait besoin de 13,9 millions de dollars supplémentaires pour fournir des aides en espèces et des articles de première nécessité, pour renforcer la capacité d'accueil à l'intérieur du Burundi, et pour soutenir la délivrance de documents d'identité facilitant la réintégration.

Un soutien suffisant à ce programme de rapatriement volontaire aurait été le bienvenu dans un contexte mondial où les solutions durables sont rares, et aurait permis aux réfugiés de commencer une nouvelle vie chez eux.

Exemples de sous-financement en 2023

Bangladesh: en 2022, la prévalence de la malnutrition aiguë dans les camps de réfugiés s'élevait à 12%. À la suite de la réduction de 33% des rations alimentaires du PAM en 2023, le HCR ne disposait pas de financements suffisants pour répondre à l'éventuelle augmentation du taux de malnutrition parmi la population réfugiée. Ce taux pourrait dépasser les seuils d'urgence et mettre en danger la vie de 72 000 réfugiés.

République démocratique du Congo: le sous-financement a entraîné une réduction du nombre d'observateurs chargés de documenter les violations des droits humains. Dans le Grand Nord du Nord-Kivu, où 100 civils en moyenne ont été tués tous les mois en 2022, une réduction de 79% du nombre d'observateurs a déjà été enregistrée en raison du sous-financement.

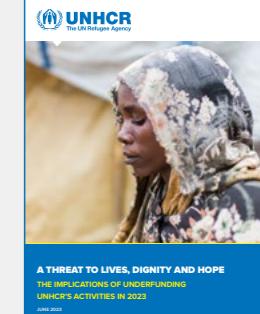
Colombie: le HCR a réduit son programme d'aides en espèces, qui se concentre uniquement sur des cas de protection spécifiques et couvre seulement 12% des familles éligibles.

Jordanie: le HCR a maintenu son soutien aux besoins essentiels dans les camps d'Azraq et de Zaatari, mais a dû réduire le nombre de foyers bénéficiant d'un soutien dans les communautés, qui est passé de 33 000 à 30 000. Dans les zones urbaines, le nombre connu de familles risquant d'être expulsées a augmenté de 66% entre décembre 2022 et février 2023. Ces réductions de l'aide ont eu pour conséquence directe une augmentation des stratégies d'adaptation néfastes, telles que le travail des enfants.

Ouganda: l'opération a suspendu la fourniture de services de santé essentiels et le soutien à 2600 personnels de santé. En raison du sous-financement, l'opération n'a pas pu fournir de kits d'hygiène aux femmes depuis 2022, ce qui a eu des répercussions sérieuses sur la protection, la santé et le bien-être des femmes et des filles.

Soudan du Sud: la préparation à la saison des pluies est vitale compte tenu des pluies et des inondations historiques qui ont frappé le pays ces quatre dernières années. Les interventions de protection contre les inondations telles que la fourniture de kits d'abris d'urgence, la construction et la modernisation de systèmes de drainage et d'autres infrastructures permettant de résister aux inondations sont essentielles pour maintenir les opérations pendant la saison des pluies. Alors que la fin de l'année approche, l'opération n'est pas en mesure de répondre à la demande énorme d'abris d'urgence et d'abris provisoires pour 40 000 foyers dans le besoin.

République centrafricaine et Tchad: les ressources limitées pour les programmes existants, qui étaient déjà sous-financés avant le conflit au Soudan, ont dû être réaffectées dans ces deux opérations pour répondre à l'afflux rapide de réfugiés en provenance du Soudan. Au Tchad, par exemple, un exercice de vérification biométrique visant à mettre à jour les données d'enregistrement et à réévaluer les besoins de protection pour les 407 000 réfugiés soudanais existants a dû être suspendu, tandis qu'en RCA, les articles de première nécessité et le soutien aux moyens de subsistance prévus pour les réfugiés urbains et ruraux ont été réaffectés pour apporter une aide immédiate aux réfugiés du Soudan. Les ressources destinées aux activités de rapatriement dans l'ouest de la RCA ont également dû être réaffectées.



(en anglais)



(en anglais)

Mobilisation des ressources en 2024

Compte tenu des conséquences négatives considérables du sous-financement, la définition des priorités et le réalignement doivent aller de pair avec un renforcement des efforts pour mobiliser des ressources auprès d'une base de donateurs plus large.

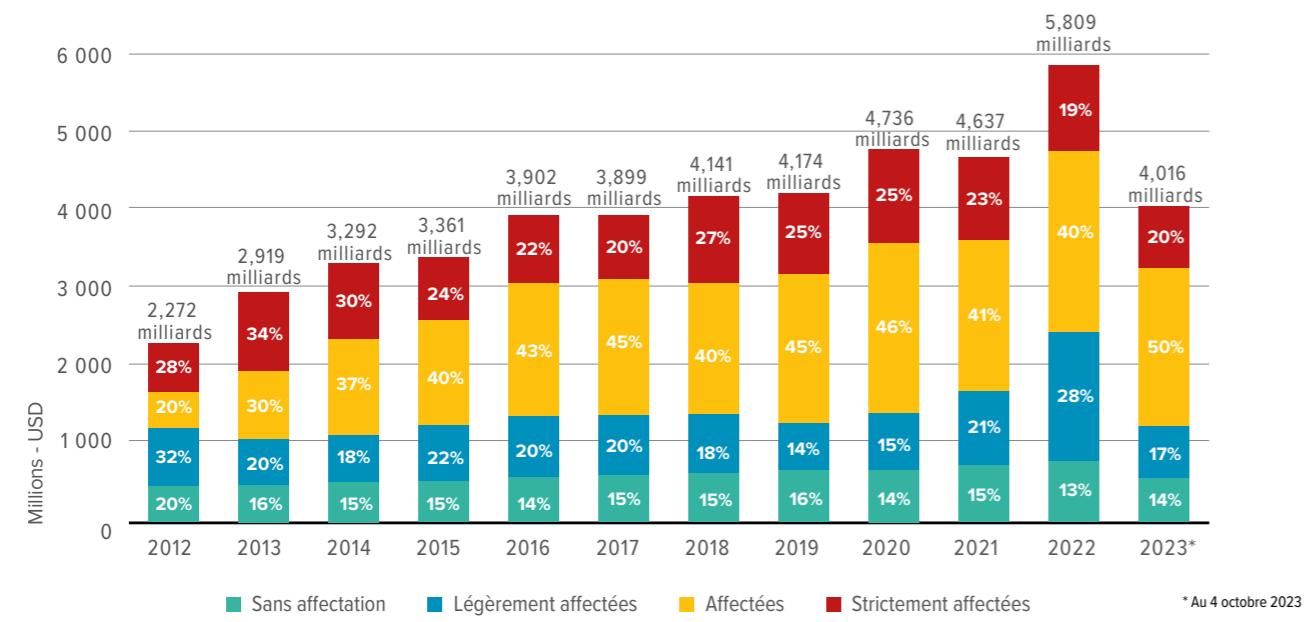
La mobilisation des ressources devra s'effectuer dans un contexte de manque de financements humanitaires dans l'ensemble du système en raison de pressions croissantes sur l'aide publique au développement, et d'augmentation de l'affectation des financements et de l'aversion au risque.

Dans ce contexte, le HCR devra continuer d'explorer de nouvelles solutions et recherchera proactivement des opportunités. Par exemple, il profitera de l'élan impulsé par le «Grand Bargain» pour renforcer le

plaider pour des financements de meilleure qualité. Alors que les financements humanitaires ne suffisent pas à couvrir les besoins, une augmentation de la qualité des financements permettrait au moins d'assurer une affectation des fonds disponibles plus équitable et davantage fondée sur les besoins.

Le HCR continuera de rechercher des synergies avec les partenaires du développement, reconnaissant les liens entre les activités humanitaires et les objectifs plus larges de développement durable. En particulier, étant donné que 80% des réfugiés et des demandeurs d'asile viennent de pays vulnérables au changement climatique, le HCR redéfinit ses programmes dans cette optique et étudiera les possibilités de mobiliser des ressources en conséquence. Enfin, le HCR continuera de s'efforcer de sortir du statu quo et d'explorer des modes de financements plus innovants.

GRAPHIQUE 4 | CONTRIBUTIONS PAR NIVEAU D'AFFECTATION | 2012-2023



Collecte de fonds auprès du secteur public

En 2022, les contributions des 10 principaux donateurs du HCR représentaient 69% du total des contributions volontaires pour l'année, contre 75% en 2021. La composition des 10 principaux donateurs a également évolué, et incluait quatre partenaires nationaux du secteur privé, dont un seul (España con ACNUR) figurait régulièrement dans cette liste depuis au moins 2018.

Par conséquent, bien que les chiffres de 2022 indiquent une tendance de diversification potentiellement positive, ils soulignent l'importance constante des donateurs du secteur public pour aider le HCR à accomplir le mandat que les États membres des Nations Unies lui ont confié.

À ce jour en 2023, 18 gouvernements donateurs, dont l'Union européenne, ont contribué à hauteur de

20 millions de dollars ou plus au HCR (en baisse par rapport aux 21 de la fin 2022). Les États-Unis sont restés le plus grand donateur du HCR, avec un montant de 1,857 milliard de dollars, répondant non seulement aux crises émergentes, mais aussi en maintenant également un soutien constant aux situations prolongées en Afrique et aux Amériques. L'Allemagne est restée à la deuxième place avec 267 millions de dollars, suivie par l'Union européenne avec 253 millions de dollars.

La mobilisation des donateurs du secteur public reste donc un élément clé de la stratégie de collecte de fonds du HCR. Des communications régulières seront menées à tous les niveaux dans les capitales des pays donateurs et sur le terrain pour montrer l'impact et l'efficacité du HCR par rapport à l'argent investi, et pour informer sur les conséquences du sous-financement et les nouveaux risques. Les efforts de communication cibleront également d'autres acteurs dans les pays donateurs – tels que le parlement, la société civile et les médias – pour promouvoir le soutien aux personnes déplacées de force et aux apatrides.

Le deuxième élément clé de la stratégie de collecte de fonds auprès du secteur public du HCR consiste à plaider pour des financements de qualité, à savoir des financements flexibles, prévisibles et donnés en temps

opportun. Les financements flexibles permettent au HCR d'assurer une planification stratégique sur l'ensemble de ses opérations et de gérer ses ressources de manière efficiente et efficace, et de répondre aux événements imprévus. Ils permettent également au HCR de répondre aux besoins dans les situations qui ne font plus la une des médias. À ce jour, les principaux contributeurs de financements flexibles (en anglais) en 2023 sont l'Allemagne et les États-Unis. Les financements non affectés constituent également une forme de financements flexibles particulièrement utile. Malheureusement, l'affectation des contributions versées au HCR a augmenté ces dix dernières années : la part des financements non affectés dans les contributions totales a diminué, passant de 16% en 2013 à 14% en 2023 à ce jour. Cette année, 66% des financements non affectés proviennent de sources publiques, et 34% du secteur privé. Globalement, la Suède, la Norvège et España con ACNUR sont les principaux donateurs de financements non affectés à ce jour.

Les trois principales opérations recevant la plupart des financements non affectés à ce jour en 2023 sont l'Iraq, la Jordanie et le Yémen. Sans ces financements non affectés, ces trois opérations seraient financées à moins de 35%, 10 mois après le début de l'année.

TABLEAU 4 | CONTRIBUTIONS PLURIANNUELLES 2021-2025 | USD

DONATEUR	2021	2022	2023	2024	2025 et au-delà	Total pluriannuel par donneur
Suède	72 359 147	109 332 561	87 429 955	87 429 955	150 923 545	507 475 161
Danemark	74 538 219	87 410 896	82 844 235	80 101 103	154 522 042	479 416 495
Allemagne	132 717 968	70 392 116	52 741 970	27 299 424	26 373 337	309 524 815
Union européenne	58 803 920	78 703 195	81 549 533	60 248 468	19 223 971	298 529 087
Royaume des Pays-Bas	59 765 445	36 117 562	54 424 831	36 307 188	36 307 188	222 922 215
Suisse	32 853 327	36 036 536	37 659 376	38 260 379	2 053 476	146 863 094
Canada	27 700 325	66 796 791	42 064 868	221 501	94 930	136 878 415
Australie	9 520 438	9 817 841	29 141 288	23 145 839	41 369 582	112 994 988
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	11 795 135	5 620 169	34 230 275	1 964 487		53 610 066
Qatar	22 077 897	18 058 419	2 234 502			42 370 817
Autres donateurs	72 980 352	99 998 281	137 853 521	86 035 694	52 143 427	449 011 275
TOTAL	575 112 173	618 284 366	642 174 354	441 014 037	483 011 498	

Remarque : les barres grises indiquent la part du total représentée par le montant.

La stratégie du HCR pour développer les financements flexibles repose sur trois objectifs principaux: premièrement, maintenir/renforcer le soutien des donateurs gouvernementaux existants, notamment en améliorant les rapports et en assurant une visibilité adéquate pour les publics des pays donateurs et sur le terrain; deuxièmement, augmenter le nombre de donateurs gouvernementaux fournissant des financements flexibles, par exemple en mettant en place des approches stratégiques avec des «champions» des financements flexibles et en travaillant dans le cadre du domaine prioritaire du «Grand Bargain» sur les financements de qualité; et troisièmement, étudier des approches de collecte de fonds ciblant les contributions flexibles (collectes de fonds thématiques et financements innovants).

Les financements pluriannuels apportent une prévisibilité et une continuité appréciables aux opérations du HCR d'une année sur l'autre. 15% des contributions volontaires pour 2023 étaient des financements pluriannuels (642,2 millions de dollars) provenant de 24 donateurs gouvernementaux et de 31 donateurs privés, la Suède, le Danemark et l'Union européenne arrivant en tête. 49% des financements pluriannuels pour 2023 sont cependant affectés ou strictement affectés, ce qui limite la capacité du HCR à affecter les ressources là où il y en a le plus besoin.

Le troisième élément clé de la stratégie de collecte de fonds du HCR auprès du secteur public consiste à poursuivre les efforts de diversification de sa base de donateurs, afin de réduire la dépendance excessive envers quelques donateurs principaux. En 2023, les 10 principaux donateurs du HCR ont fourni 74% des contributions volontaires (contre 69% en 2022). D'autres contributions étant attendues d'ici la fin de l'année, ces chiffres et le degré de diversification qu'ils représentent pourraient donc encore évoluer.

Les efforts du HCR pour diversifier sa base de donateurs du secteur public se concentreront sur trois axes, en fonction des ressources humaines disponibles. Premièrement, il intensifiera ses efforts pour entrer en contact avec de nouveaux donateurs potentiels et pour réactiver les relations avec des donateurs qui ont arrêté de verser des contributions au HCR.

Deuxièmement, il encouragera les donateurs traditionnels et non traditionnels à augmenter leurs contributions. À cet égard, les «pays intermédiaires» – qui ne figurent ni parmi les principaux pays d'accueil, ni parmi les principaux donateurs – pourraient jouer un rôle essentiel dans la promotion de réponses globales pour les réfugiés, notamment en appelant à continuer d'élargir la base de donateurs au-delà des principaux donateurs et des donateurs traditionnels.

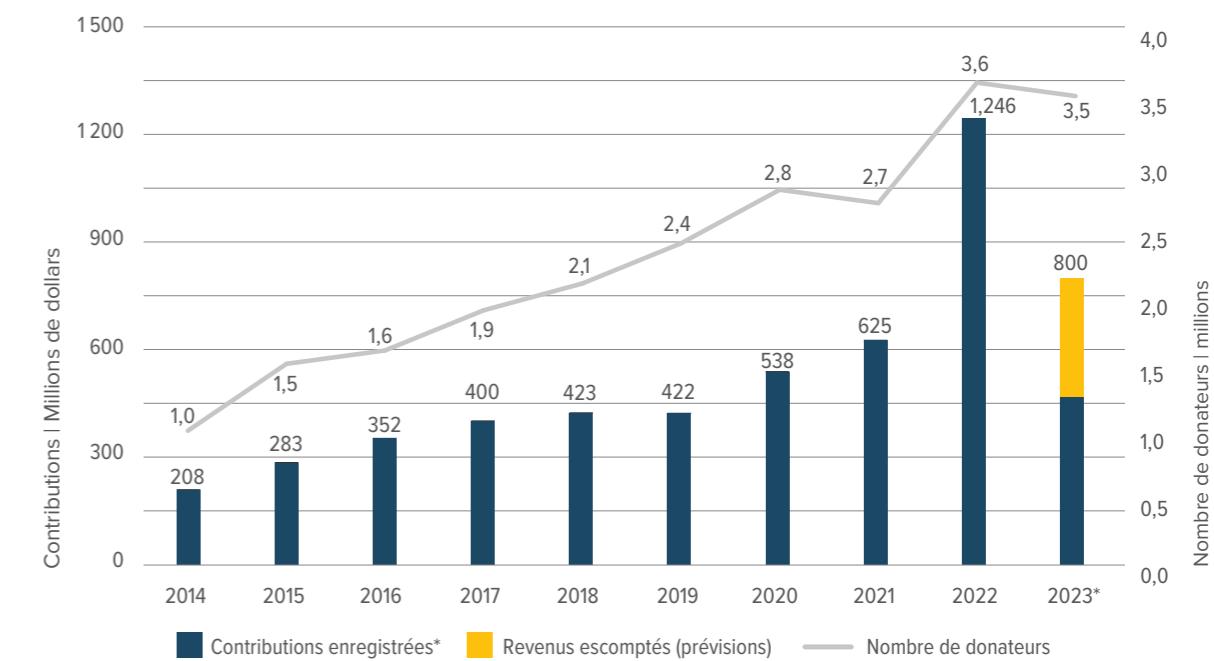
Troisièmement, les sources multilatérales, et en particulier les fonds de financement commun interagences, présentent une occasion de diversifier la base de donateurs du HCR d'une manière plus durable. Selon un recensement récent effectué par le Bureau des fonds d'affectation spéciale multiparténaires, ces sources de financement ont triplé depuis 2010, passant de 1,2 milliard de dollars à 3,25 milliards de dollars en 2022. Ces chiffres incluent les financements provenant de fonds humanitaires (principalement du CERF et des fonds de financement commun par pays), ainsi que des fonds de développement au sens large, notamment pour le climat, la consolidation de la paix et la transition. En 2024, le HCR continuera de développer ses connaissances des fonds d'affectation multiparténaires et les sollicitera plus activement. Étant donné que ces sources de financements sont strictement affectées et que les décisions d'affectation sont prises sur le terrain, par exemple par les équipes de pays des Nations Unies, il s'agira principalement de donner au personnel sur le terrain les outils nécessaires pour participer efficacement aux décisions.

Les partenariats du HCR avec les acteurs du développement ont eu un impact considérable sur les régions accueillant des populations déplacées de force, en améliorant les services et les opportunités pour tous. En 2023, le HCR a lancé la «[Stratégie de collaboration avec les acteurs du développement](#)» (en anglais) pour tirer le plein potentiel de sa collaboration avec les acteurs du développement – l'un des huit domaines prioritaires identifiés dans les [Directions stratégiques du HCR 2022-2026](#) (en anglais). Le HCR espère que la vision commune consistant à permettre aux réfugiés, aux déplacés internes, aux apatrides et aux communautés d'accueil de jouir de leurs droits et à leur

donner les moyens sociaux et économiques de devenir autosuffisants et de contribuer au développement durable, mobilisera tous les acteurs pour réaliser les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés. Dans les cas où le HCR a un avantage comparatif clair répondant à des critères bien définis, les opérations du HCR peuvent aussi nouer des partenariats opérationnels avec des acteurs du développement, notamment en mettant en œuvre des projets financés par ces derniers, seules ou en partenariat.

Par ailleurs, le HCR intensifiera considérablement ses efforts de mobilisation de sources de financements existantes et nouvelles pour mettre en œuvre des activités liées au climat afin que le nombre croissant de personnes déplacées de force et d'apatrides qui fuient les crises engendrées par le changement climatique et/ou vivent dans des pays vulnérables à ce changement soient protégées si nécessaire, résilientes aux effets du changement climatique et autosuffisantes.

GRAPHIQUE 5 | CONTRIBUTIONS ET NOMBRE DE DONATEURS PRIVÉS 2014-2023



* Contributions enregistrées au 4 Octobre 2023.

Collecte de fonds auprès du secteur privé

En 2024, le HCR poursuivra ses efforts pour mobiliser le secteur privé grâce à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de collaboration qui devrait porter les fonds levés auprès du secteur privé à 2 milliards de dollars. En plus de viser une augmentation des financements, le HCR s'efforcera de devenir un partenaire de choix en diversifiant et en développant ses modalités de collaboration avec les organisations du secteur privé et les particuliers.

Ces dernières années, la stratégie du HCR a permis une augmentation régulière des contributions du secteur privé et en 2022, l'objectif de 1 milliard de dollars a été dépassé. Ce chiffre remarquable est dû à la

réponse incroyable à la situation d'urgence en Ukraine. Cependant, ce succès n'aurait pas été possible sans la croissance enregistrée d'année en année avant cela, qui a permis de mettre en place une base de donateurs et des relations qui ont permis une telle accélération.

En 2023, les contributions du secteur privé devraient atteindre 800 millions de dollars. Malgré une baisse des contributions par rapport à 2022, la tendance à la hausse observée les années précédentes se poursuit. Les contributions du secteur privé représentent actuellement environ 12% du financement total du HCR, avec des niveaux élevés de financements flexibles.

Les succès récents du HCR en matière de collecte de fonds auprès du secteur privé représentent pour l'organisation une occasion unique de réfléchir au rôle crucial que le secteur privé peut jouer pour répondre aux déplacements forcés. Ainsi, le HCR poursuivra la stratégie précédente visant à atteindre 1 milliard de dollars et définira une approche pour l'ensemble de l'organisation visant à collaborer pleinement avec le secteur privé en tant que partenaire.

En 2024, le HCR cherchera à consolider le soutien qu'il a reçu en 2023 et à renforcer les programmes de collecte de fonds existants, tout en reconnaissant que des circonstances défavorables pourraient compromettre la capacité des donateurs du secteur privé à maintenir de tels niveaux de générosité à court terme.

Les priorités sont les suivantes:

- Toucher davantage de personnes dans le monde en puisant dans le marché en pleine croissance des dons individuels et utiliser au mieux la position actuelle du HCR pour augmenter les contributions flexibles, durables et prévisibles des donateurs individuels.
- Établir un portefeuille solide de partenaires qui cherchent à avoir un impact et qui apportent des solutions reposant sur des valeurs partagées par l'organisation, sous la forme d'efficiencies, d'expertise, d'innovation, d'accès à des emplois de qualité et de réduction des coûts.
- Poursuivre les efforts pour renforcer les synergies en matière de partenariats public-privé pour augmenter les contributions, l'impact et l'influence.



Qatar Charity s'engage dans la philanthropie islamique pour soutenir les communautés déplacées de force

Depuis 2012, Qatar Charity est un partenaire stratégique du HCR, avec des contributions totales dépassant 56 millions de dollars et bénéficiant à plus de 1,9 million de personnes déplacées de force dans le monde. En 2023, Qatar Charity et le HCR ont [signé une lettre d'intention](#) (en anglais) sur une collaboration en matière de philanthropie islamique ainsi que trois accords de Zakat pour un montant d'environ 5 millions de dollars pour contribuer à répondre aux besoins les plus urgents de 50 000 familles déplacées de force en Afghanistan, au Bangladesh et au Yémen. Qatar Charity et le HCR ont également signé [deux accords pour un montant de plus de 1,2 million de dollars](#) (en anglais) en soutien à plus de 30 000 réfugiés soudanais en Égypte et au Tchad grâce à des fonds zakat.

Plans de réponse régionaux en 2024

Huit plans de réponse régionaux aideront les gouvernements des pays d'accueil à protéger et à aider les réfugiés, les rapatriés, les migrants et les communautés qui les accueillent. Ces plans, qui reposent sur le modèle de coordination pour les

- La priorité sera donnée à la collecte de fonds et au marketing numériques, notamment pendant les situations d'urgence. En assurant une expérience qualitative pour ses sympathisants, le HCR fournira des contributions stables après que l'intérêt des médias pour la situation d'urgence se soit dissipé.

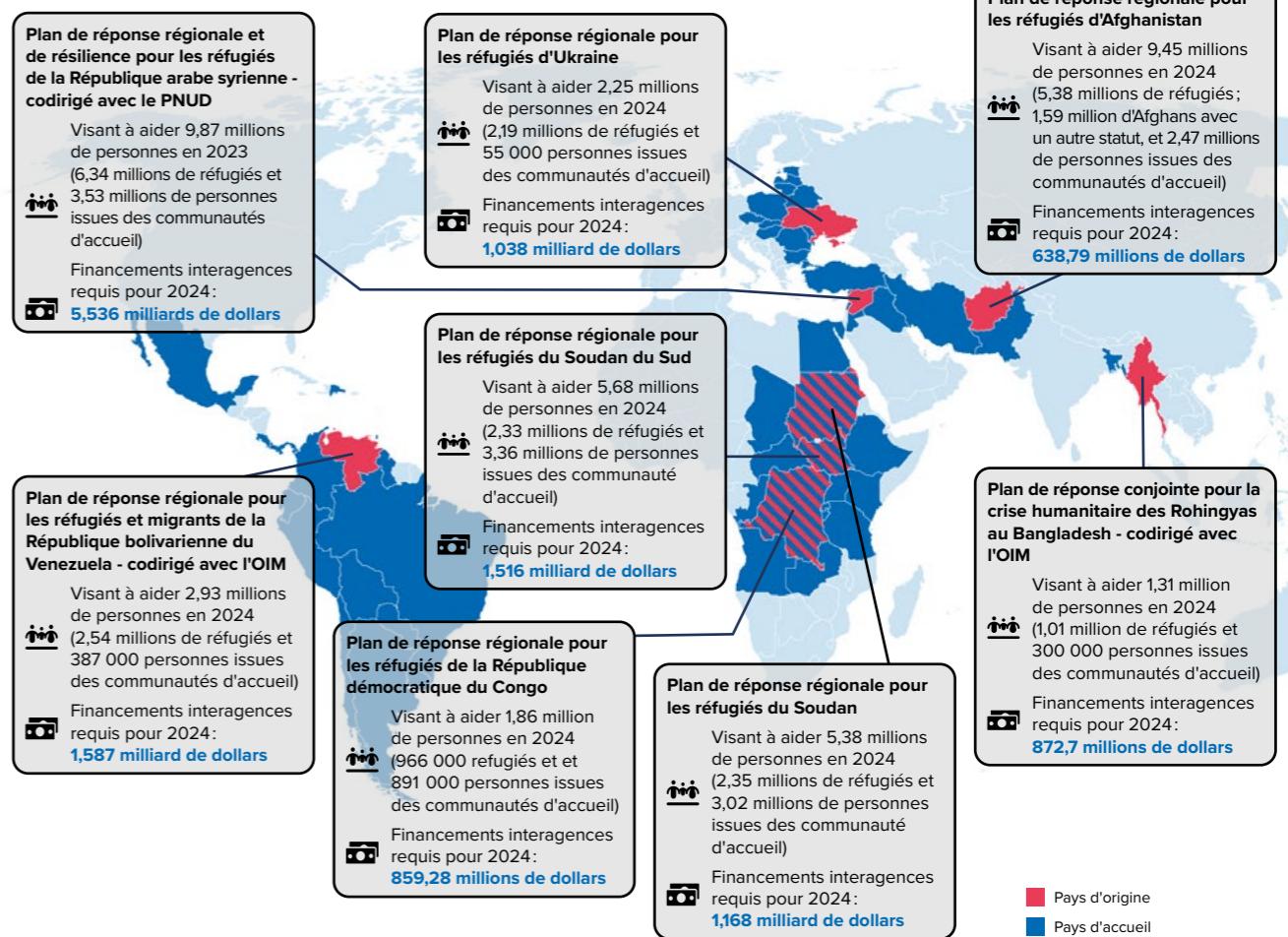
- Grâce à de meilleures analyses, systèmes et informations, le HCR augmentera les contributions nettes des sympathisants ainsi que la valeur et la mobilisation à long terme pour accroître l'impact potentiel des dons individuels.

- Promouvoir des partenariats dynamiques avec les entreprises, les philanthropes et les fondations, en mettant en place de nouvelles collaborations innovantes qui contribuent à la mission du HCR. Le positionnement du HCR en tant qu'institution financière innovante modèle reste une priorité.
- Établir un portefeuille solide de partenaires qui cherchent à avoir un impact et qui apportent des solutions reposant sur des valeurs partagées par l'organisation, sous la forme d'efficiencies, d'expertise, d'innovation, d'accès à des emplois de qualité et de réduction des coûts.
- Poursuivre les efforts pour renforcer les synergies en matière de partenariats public-privé pour augmenter les contributions, l'impact et l'influence.

réfugiés, définissent des cadres transparents, prévisibles et inclusifs pour élaborer des réponses globales et axées sur les solutions aux situations d'urgence et aux situations prolongées.

Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, ces plans suivent une approche fondée sur l'engagement

GRAPHIQUE 6 | PLANS INTERAGENCES DE RÉPONSE RÉGIONALE DIRIGÉS OU CODIRIGÉS PAR LE HCR POPULATIONS ESTIMÉES ET BESOINS DE FINANCEMENTS 13,215 MILLIARDS DE DOLLARS REQUIS



Les chiffres sur les besoins financiers, les personnes dans le besoin et les personnes cibles sont préliminaires et font l'objet d'une planification opérationnelle en cours, en attente de finalisation et de l'approbation des partenaires et des pays hôtes.

de l'ensemble de la société et prévoient une forte participation de partenaires tels que des ONG, des organisations locales et nationales – notamment des organisations dirigées par des réfugiés et des femmes – des agences confessionnelles et des agences des Nations Unies. D'importants efforts sont déployés pour localiser encore davantage les réponses.

Les programmes viseront à être inclusifs, en reflétant les besoins uniques de tous les bénéficiaires et en tenant compte de l'âge, du genre et d'autres aspects de la diversité. Reconnaissant l'impact dévastateur du changement climatique sur les déplacements, les partenaires intensifieront les efforts pour atténuer les effets des catastrophes climatiques et contribuer à la préservation de l'environnement.

La protection contre les risques d'exploitation, d'abus sexuels et de harcèlement sexuel ainsi que leur réduction et leur prise en charge sont au centre de tous les programmes. Même si les aides en nature seront maintenues si nécessaire, les aides en espèces constitueront une priorité transversale pour permettre aux réfugiés de choisir la manière dont ils répondent à leurs propres besoins. L'amélioration de la résilience et la préservation de la cohésion sociale restent des éléments essentiels de chaque plan, ce qui renforce l'engagement pris par les partenaires de promouvoir des communautés plus fortes et plus inclusives. La collaboration avec les acteurs du développement sera également approfondie pour veiller à rechercher des solutions dès le début des interventions.

TABLEAU 5 | BUDGET 2024 PAR RÉGION, OPÉRATION ET DOMAINE D'IMPACT | USD

RÉGION / OPÉRATION	Budget 2024 approuvé				
	Créer un environnement de protection favorable	Réaliser le respect des droits fondamentaux dans des milieux sûrs	Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres	Trouver des solutions	TOTAL
AFRIQUE DE L'EST, CORNE DE L'AFRIQUE ET GRANDS LACS					
Bureau régional pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs ¹	7 608 908	14 333 604	4 119 220	3 629 840	29 691 572
Autres opérations en Afrique ²	4 515 814	418 424	-	453 424	5 387 661
Burundi	7 948 489	53 732 306	19 613 769	16 987 621	98 282 184
Djibouti	6 164 455	8 238 724	6 801 872	1 025 722	22 230 772
Érythrée	758 677	-	5 517 709	-	6 276 386
Éthiopie	132 617 744	257 638 838	20 983 076	14 760 342	426 000 000
Kenya	20 694 867	87 928 291	28 543 757	28 808 155	165 975 070
Rwanda	14 942 100	37 643 929	24 632 924	14 504 781	91 723 733
Somalie	33 734 639	70 410 033	27 968 447	44 892 612	177 005 730
Soudan du Sud	31 018 864	95 799 653	101 784 876	30 886 520	259 489 914
Soudan	128 120 650	226 767 865	25 880 655	28 195 056	408 964 225
Ouganda	88 317 001	190 271 629	49 620 766	15 183 604	343 393 000
République-Unie de Tanzanie	47 645 686	48 373 157	-	18 610 455	114 629 299
SOUS-TOTAL AFRIQUE DE L'EST, CORNE DE L'AFRIQUE ET GRANDS LACS	524 087 895	1 091 556 452	315 467 070	217 938 130	2 149 049 547
AFRIQUE AUSTRALE					
Bureau régional pour l'Afrique australe ³	8 058 761	6 703 967	1 926 600	1 697 712	18 387 040
Angola	8 528 038	-	-	21 168 961	29 696 999
Congo (République du)	24 538 921	-	8 587 882	7 142 146	40 268 949
Congo (République démocratique du)	65 829 321	93 850 819	34 338 352	55 729 266	249 747 758
Malawi	10 424 148	-	17 461 278	-	27 885 426
Mozambique	12 761 912	17 499 718	12 991 180	6 058 456	49 311 267
Représentation régionale en Afrique du Sud ⁴	18 591 343	-	11 840 886	8 335 601	38 767 831
Zambie	25 414 400	-	-	-	25 414 400
Zimbabwe	-	9 618 280	3 055 705	-	12 673 985
SOUS-TOTAL AFRIQUE AUSTRALE	174 146 844	127 672 785	90 201 883	100 132 142	492 153 655
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE					
Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre ⁵	6 438 045	12 127 941	3 485 352	3 071 278	25 122 616
Burkina Faso	32 035 028	49 160 991	27 852 586	10 574 841	119 623 446
Représentation régionale au Cameroun ⁶	25 206 921	38 917 142	48 176 054	23 401 814	135 701 931
République centrafricaine	9 414 398	41 046 785	34 162 064	15 947 996	100 571 242
Tchad	41 594 778	120 434 141	52 535 968	15 468 800	230 033 687
Représentation régionale en Côte d'Ivoire ⁷	45 341 611	-	7 272 042	13 910 269	66 523 922
Mali	6 554 363	38 648 287	13 035 218	16 009 861	74 247 728
Niger	81 331 593	36 611 537	10 190 689	9 468 233	137 602 052
Nigéria	28 075 639	49 076 844	14 110 529	15 820 382	107 083 393
Représentation régionale au Sénégal ⁸	7 749 140	-	-	7 142 050	14 891 190
SOUS-TOTAL AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE	283 741 516	386 023 667	210 820 501	130 815 523	1 011 401 207

.../...

¹ Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs.² Comprend la représentation auprès de l'UA et de la CEA à Addis Abeba, en Éthiopie.³ Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région de l'Afrique australe.⁴ Comprend les activités au Botswana, en Namibie et en Afrique du Sud et couvre également sans présence les Comores, l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, Maurice et les Seychelles.⁵ Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.⁶ Coordonne les activités au Cameroun et au Gabon et couvre aussi, sans présence, la Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Principe.⁷ Coordonne les activités au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Liberia et au Togo.⁸ Coordonne les activités au Sénégal et couvre également sans présence, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et la Sierra Leone.⁹ Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région des Amériques.¹⁰ Coordonne les activités en Argentine, au Chili et en Uruguay et couvre, sans présence, la Bolivie et le Paraguay.¹¹ Coordonne les activités à Aruba, au Belize, à Cuba, à Curaçao, au Guyana, à Panama, Trinité-et-Tobago et couvre également le Suriname sans présence dans ce dernier.¹² Coordonne les activités en République dominicaine, en Haïti et aux États-Unis d'Amérique.¹³ Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région de l'Asie et du Pacifique.¹⁴ Coordonne les activités en Australie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et couvre également, sans présence, la Nouvelle-Zélande et les îles du Pacifique.¹⁵ Coordonne les activités au Kazakhstan, au Kirghizstan et en Ouzbékistan et couvre également le Turkménistan sans présence dans ce dernier.¹⁶ Coordonne les activités à Singapour et en Thaïlande et couvre aussi, sans présence, le Cambodge, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam.

.../...

RÉGION / OPÉRATION	Budget 2024 approuvé				
	Créer un environnement de protection favorable	Réaliser le respect des droits fondamentaux dans des milieux sûrs	Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres	Trouver des solutions	TOTAL
AMÉRIQUES					
Bureau régional pour les Amériques ⁹	6 274 315	11 819 507	3 396 714	2 993 170	24 483 706
Autres opérations aux Amériques	1 262 227	2 377 774	683 330	602 147	4 925 478
Représentation régionale en Argentine ¹⁰	22 096 916	10 825 686	13 278 448	10 030 306	56 231 356
Brésil	7 677 650	21 828 638	12 574 862	10 392 189	52 473 339
Canada	854 353	1 195 804	-	1 059 353	3 109 510
Colombie	52 802 601	32 638 620	14 475 000	22 182 580	122 098 801
Costa Rica	8 498 942	19 140 278	3 823 455	8 963 972	40 426 647
Équateur	25 487 500	18 517 500	-	29 295 000	73 300 000
El Salvador	4 062 001	9 847 620	4 840 319	9 814 740	28 564 680
Guatemala	9 621 996	9 621 996	6 158 078	12 491 573	37 893 643
Honduras	6 154 172	8 821 258	6 564 172	9 231 258	30 770 860
Mexique	75 474 647	-	2 322 098	43 145 877	120 942 622
Représentation régionale au Panama ¹¹	26 686 643	-	-	29 439 679	56 126 321
Pérou	15 491 776	26 980 051	25 701 345	3 605 260	71 778 432
Représentation régionale aux États-Unis d'Amérique ¹²	19 694 304	8 696 887	8 443 387	10 394 557	47 229 136
Venezuela (République bolivarienne du)	20 169 701	15 400 000	-	28 646 922	64 216 623
SOUS-TOTAL AMÉRIQUES	302 309 743	197 711 620	102 261 207	232 288 585	834 571 155

ASIE ET PACIFIQUE

Bureau régional pour l'Asie et le

.../...

RÉGION / OPÉRATION	Budget 2024 approuvé				
	Créer un environnement de protection favorable	Réaliser le respect des droits fondamentaux dans des milieux sûrs	Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres	Trouver des solutions	TOTAL
EUROPE					
Bureau régional pour l'Europe ¹⁷	9 282 528	17 486 356	5 025 264	4 428 242	36 222 390
Autres opérations en Europe ¹⁸	5 300 188	-	-	-	5 300 188
Albanie	1 901 097	-	-	1 598 903	3 500 000
Arménie	2 529 895	-	-	10 197 000	12 726 895
Azerbaïdjan	890 293	-	3 168 193	3 979 169	8 037 654
Bélarus	4 546 097	-	-	-	4 546 097
Représentation régionale en Belgique ¹⁹	12 243 769	-	-	-	12 243 769
Bosnie-Herzégovine	5 420 405	-	-	2 558 648	7 979 053
Bulgarie	9 162 429	-	-	7 791 025	16 953 454
Croatie	1 393 565	-	-	951 180	2 344 745
Chypre	3 187 063	-	-	-	3 187 063
France	4 336 800	-	-	-	4 336 800
Allemagne	2 637 114	-	-	-	2 637 114
Géorgie	1 362 004	-	5 317 018	-	6 679 022
Grèce	26 898 538	-	-	19 992 876	46 891 414
Représentation régionale en Hongrie ²⁰	27 949 738	-	-	20 085 167	48 034 905
Représentation régionale en Italie ²¹	10 306 623	-	-	11 815 288	22 121 911
Kosovo (S/RES/1244 (1999))	2 724 569	-	-	635 034	3 359 604
Malte	2 176 395	-	-	-	2 176 395
Moldova (République de)	93 017 596	-	-	9 792 127	102 809 724
Monténégro	1 957 696	-	-	964 238	2 921 934
Macédoine du Nord	3 784 070	-	-	-	3 784 070
Pologne	69 946 585	-	-	15 053 415	85 000 000
Roumanie	27 636 557	-	-	26 616 557	54 253 114
Fédération de Russie	2 474 031	-	-	4 488 309	6 962 340
Serbie	3 011 310	-	6 149 695	-	9 161 005
Espagne	5 456 644	-	-	1 349 348	6 805 992
Représentation régionale en Suède ²²	12 568 929	-	-	1 454 025	14 022 954
Türkiye	93 686 321	120 164 991	96 359 351	19 068 625	329 279 287
Ukraine	76 464 059	470 086 819	-	52 388 220	598 939 098
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2 974 680	-	-	-	2 974 680
SOUS-TOTAL EUROPE	527 227 590	607 738 166	116 019 521	215 207 396	1 466 192 672

.../...

RÉGION / OPÉRATION	Budget 2024 approuvé				
	Créer un environnement de protection favorable	Réaliser le respect des droits fondamentaux dans des milieux sûrs	Responsabiliser les communautés et atteindre l'égalité des genres	Trouver des solutions	TOTAL

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ²³	20 065 970	11 427 029	3 283 923	2 893 779	37 670 702
Autres opérations au Moyen-Orient	6 943 329	16 450 975	-	704 955	24 099 259
Algérie	4 410 910	28 084 698	8 970 000	781 996	42 247 604
Égypte	26 748 997	73 000 251	31 435 010	3 487 374	134 671 632
Iraq	34 599 951	93 800 117	12 427 620	62 774 013	203 601 700
Israël	6 973 152	-	-	1 480 981	8 454 133
Jordanie	45 661 027	266 406 542	55 997 682	6 721 598	374 786 849
Liban	76 472 327	434 618 034	25 611 011	8 496 156	545 197 528
Libye	19 233 840	35 238 011	8 361 409	4 713 457	67 546 716
Mauritanie	7 147 415	24 397 415	10 367 415	3 652 415	45 564 660
Maroc	3 021 686	5 599 953	2 678 358	-	11 299 997
Représentation régionale en Arabie saoudite ²⁴	7 505 950	4 818 090	-	-	12 324 040
République arabe syrienne	37 221 680	337 628 149	90 545 311	1 236 241	466 631 381
Tunisie	6 099 264	-	2 673 693	-	8 772 957
Sahara occidental - Mesures de rétablissement de la confiance	-	2 516 314	1 947 346	-	4 463 660
Yémen	21 161 841	304 034 405	16 865 921	12 365 921	354 428 089
SOUS-TOTAL MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	323 267 339	1 638 019 983	271 164 699	109 308 887	2 341 760 908
Soutien opérationnel et technique par pays	24 600 767	110 294 186	13 318 070	11 735 829	159 948 852
SOUS-TOTAL PAYS ET PROGRAMMES RÉGIONAUX	2 422 900 687	4 557 862 940	1 311 681 106	1 155 847 997	9 448 292 731
Programmes globaux	104 170 524	196 235 649	56 394 597	49 694 687	406 495 457
Siège	62 343 796	123 821 914	33 750 942	29 741 191	249 657 842
SOUS-TOTAL ACTIVITÉS PROGRAMMÉES	2 589 415 007	4 877 920 503	1 401 826 645	1 235 283 875	10 104 446 030
Réserve opérationnelle	-	-	-	-	505 222 302
Jeunes experts associés	-	-	-	-	12 000 000
TOTAL	2 589 415 007	4 877 920 503	1 401 826 645	1 235 283 875	10 621 668 332

²³Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.²⁴Inclut les activités en Arabie saoudite, au Koweït, au Qatar et aux Émirats arabes unis.

La Join Together Society et le HCR renforcent leur collaboration pour soutenir les situations d'urgence et de déplacement prolongé

Après avoir fait don de réchauds à gaz pour les réfugiés rohingyas au Bangladesh en 2022, l'organisation coréenne Join Together Society (JTS) s'est à nouveau mobilisée en 2023 pour soutenir la réponse du HCR à la situation d'urgence provoquée par le tremblement de terre en République arabe syrienne et en Turquie

par un don de produits d'hygiène tels que des savons, des serviettes hygiéniques et du shampoing, d'une valeur d'environ 380 000 dollars. Le HCR continuera à développer sa relation avec JTS en 2024 pour soutenir les personnes déplacées de force dans des situations d'urgence et prolongées.

¹⁷ Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région de l'Europe.¹⁸ Les autres opérations en Europe comprennent l'Autriche, le Bureau de liaison à Vienne (OSCE), le Portugal, Strasbourg (Représentation auprès du Conseil de l'Europe) et le Bureau pour la Suisse et le Liechtenstein.¹⁹ Coordonne les activités en Belgique, en Irlande, à Malte (EASO), au Royaume des Pays-Bas, en Pologne (FRONTEX) et couvre aussi le Luxembourg sans présence dans ce dernier.²⁰ Coordonne les activités en Tchéquie, en Hongrie, en Slovénie et en Slovaquie.²¹ Coordonne les activités en Italie et couvre aussi, sans y être présent, le Saint-Siège et Saint-Marin.²² Coordonne les activités au Danemark, en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et en Suède, et couvre également, sans présence, la Finlande, l'Islande et la Norvège.

TABLEAU 6 | 2023-2024 BUDGETS POUR LE SIÈGE¹ | USD

DIVISIONS ²	2023 ³	2024
	Budget actuel	Budget approuvé
DIRECTION ET GESTION EXÉCUTIVE		
Bureau exécutif	6 999 120	7 102 470
Bureau de liaison à New York	4 773 679	4 773 679
Bureau de l'Inspecteur général (dont services d'audit)	9 591 638	9 870 644
Service des affaires juridiques	4 183 052	4 152 002
Bureau du Médiateur	1 443 051	1 789 029
Bureau de la déontologie	2 120 117	2 120 117
Gestion des risques institutionnels	1 961 321	1 961 321
Bureau de l'évaluation	2 653 718	2 571 420
Service de la transformation et du changement	3 689 589	3 766 770
Service de la gouvernance	2 884 794	2 884 790
SOUS-TOTAL DIRECTION ET GESTION EXÉCUTIVE	40 300 079	40 992 242
Division des relations extérieures	33 879 174	32 829 959
Division de la protection internationale	18 040 623	18 094 357
Division de la résilience et des solutions	3 366 117	3 335 460
Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement	7 758 518	6 379 140
Division de la planification stratégique et des résultats	23 757 861	21 257 722
Division des systèmes d'information et des télécommunications	36 794 731	30 093 982
Division des ressources humaines	48 445 842	49 240 267
Division de la gestion administrative et financière	33 312 005	33 676 764
Unité de gestion du Centre mondial de services à Budapest	4 556 007	6 505 777
Unité de gestion du Centre mondial de services à Copenhague	6 098 170	6 135 690
Conseil du personnel	1 116 484	1 116 484
TOTAL	257 425 612	249 657 844

¹ Le Budget-programme annuel inclut les allocations du Budget ordinaire des Nations Unies suivantes: 44,6 millions de dollars pour 2023 et un montant estimé de 44,6 millions de dollars pour 2024. Les montants pour 2024 sont provisoires, sous réserve de l'approbation du Budget-programme final des Nations Unies et d'une réactualisation ultérieure des coûts.

² Les montants pour les Divisions incluent tous les centres de coûts quel que soit le lieu.

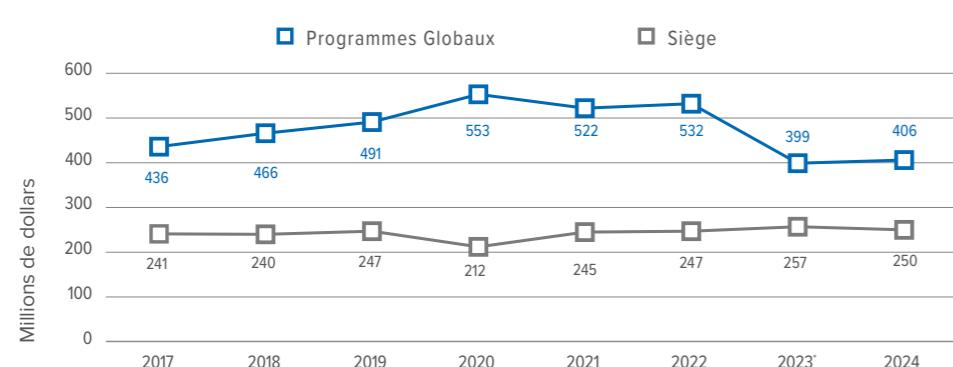
³ Le soutien opérationnel et technique par pays est présenté à partir de 2024, le budget actuel de 2023 a été recalculé afin d'assurer sa comparabilité avec le budget de 2024.

TABLEAU 7 | BUDGETS 2023-2024 POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX | USD

ACTIVITÉS	2023 ¹	2024
	Budget actuel	Budget approuvé
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Solutions durables	12 505 505	12 001 773
Projets liés à l'environnement	500 000	500 000
Groupes sectoriels mondiaux	925 707	956 384
Projets liés à la santé	1 871 985	2 000 000
Projets d'innovation	8 500 000	7 700 000
Partenariats avec le secteur privé	156 804 078	166 335 888
Projets liés à la protection	8 538 171	5 622 580
Projets liés à l'information et aux médias	10 301 850	14 276 170
Violences de genre, enfants et adolescents réfugiés	1 286 120	1 647 275
Enregistrement et gestion des données	17 216 521	14 400 771
Recherche, évaluation et documentation	4 385 822	5 771 750
Réinstallation	815 642	405 808
Projets liés aux abris	3 226 311	3 067 518
Projets liés à la formation	747 500	747 500
Divers	2 533 465	779 981
SOUS-TOTAL ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	230 158 676	236 213 398
ACTIVITÉS D'APPUI AUX PROGRAMMES (PAR DIVISION)²		
Direction et gestion executive	27 263 993	28 929 113
Division des relations extérieures	67 635 645	69 399 920
Division de la protection internationale	15 875 051	14 661 662
Division de la résilience et des solutions	30 666 376	30 754 446
Division des systèmes d'information et des télécommunications	4 293 000	3 474 000
Division des ressources humaines	16 772 860	16 250 190
Division de la gestion administrative et financière	6 144 907	6 812 729
SOUS-TOTAL ACTIVITÉS D'APPUI AUX PROGRAMMES	168 651 832	170 282 060
TOTAL	398 810 508	406 495 458

¹ Le soutien opérationnel et technique par pays est présenté à partir de 2024, le budget actuel de 2023 a été recalculé afin d'assurer sa comparabilité avec le budget de 2024.

² Les montants pour les Divisions incluent tous les centres de coûts quel que soit le lieu.

Graphique 7 | BUDGETS POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX ET LE SIÈGE
2017-2024

* Les budgets du siège et des programmes globaux ont été recalculés pour assurer la comparabilité avec les budgets de 2024.



Le Pacte mondial sur les réfugiés en 2024

Conjointement avec quelques gouvernements, le HCR organise et anime le Forum mondial sur les réfugiés (GRF), le plus grand rassemblement international sur les réfugiés, dont la première édition a eu lieu en 2019. Le deuxième Forum mondial sur les réfugiés se tiendra à Genève, en Suisse. Il sera organisé conjointement avec la Suisse et en coopération avec la Colombie, la France, le Japon, la Jordanie, le Niger et l'Ouganda, ainsi que le HCR. Les participants invités au GRF représenteront les gouvernements ainsi que tous les groupes d'acteurs identifiés dans le Pacte mondial sur les réfugiés, plus particulièrement les personnes déplacées de force et les apatrides.

Le GRF est l'occasion pour les gouvernements et les autres acteurs de manifester leur solidarité avec les pays qui accueillent des réfugiés et d'autres populations déplacées en s'engageant à soutenir les politiques et les programmes qui font avancer les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés. Le deuxième Forum, prévu en décembre 2023, conduira à de nouveaux engagements, fixant l'ambition politique du programme d'action en matière de protection et de solutions pour les quatre prochaines

années. Son objectif sera également de veiller à la mise en œuvre des engagements annoncés depuis 2019. À la fin du mois d'octobre 2023, 33% des engagements pris par des entités avaient été remplis et 67% étaient en cours de réalisation, notamment des engagements politiques à long terme.

Le Forum vise à renforcer l'architecture permettant un engagement et un soutien durables de la communauté internationale en faveur des réfugiés et des communautés d'accueil, par le biais d'engagements multipartites à grande échelle, porteurs de transformation et contribuant à la réalisation d'un objectif commun ambitieux s'appuyant sur une ressource définie, un don ou un instrument financier pour sa mise en œuvre. Des engagements sont en cours d'élaboration pour soutenir:

- L'engagement d'interaction entre les domaines de l'aide humanitaire, de l'aide au développement et de la consolidation de la paix dans les contextes de réfugiés, y compris les situations de réfugiés prolongées;
- L'action climatique;
- L'inclusion dans les systèmes de santé et d'éducation nationaux;

- L'apport de contreparties aux engagements politiques des pays d'accueil pour améliorer la protection, l'inclusion et les solutions;
- L'inclusion économique et la protection sociale;
- L'augmentation des possibilités de réinstallation, de réunification familiale et autres voies d'admission complémentaires;
- Le soutien au retour volontaire et à la réintégration durable;
- La consolidation de la paix;
- Le traitement des causes profondes grâce aux interactions entre l'aide humanitaire, le développement et la consolidation de la paix;
- La création d'environnements de protection, d'inclusion et de solutions;
- Le renforcement de la qualité et de la disponibilité des données;
- Les partenariats, notamment avec les réfugiés et les organisations dirigées par des réfugiés.

Par exemple, le HCR a initié un [engagement multipartite en faveur de l'action climatique](#)

(en anglais) dont l'objectif est de: garantir que les politiques d'action climatique incluent les réfugiés, les autres personnes déplacées de force et les apatrides, ainsi que leurs communautés d'accueil; augmenter les financements; générer un flux de programmes qui soutiennent l'action climatique pour les pays d'accueil et les communautés dans des contextes vulnérables au climat, fragiles et touchés par des conflits.

Un autre engagement vise à améliorer l'inclusion économique et la protection sociale dans 15 pays, à soutenir 1 000 000 de réfugiés et de membres des communautés d'accueil et à coordonner la recherche et la production de données factuelles. Cet engagement est codirigé par des États donateurs clés (Allemagne, Danemark, États-Unis d'Amérique, et Royaume des Pays-Bas), des organisations internationales (OCDE, SFI/Banque mondiale, UNICEF), des organisations régionales (IGAD) et des ONG, notamment l'Initiative pour l'autosuffisance des réfugiés (Refugee Self-Reliance Initiative (RSRI)), ainsi que la Coalition de lutte contre la pauvreté (PAC). Depuis l'engagement initial pris en 2019 d'aider 160 000 ménages à parvenir à l'autosuffisance d'ici 2023, 132 000 ménages ont été accompagnés.

Les responsables de cet engagement ont invité un certain nombre de pays d'accueil qui se sont engagés à mettre en œuvre des politiques visant à renforcer l'inclusion économique à se joindre à celui-ci, qui sera annoncé lors du Forum. Ce groupe a organisé un «laboratoire d'innovation» en 2022 afin de préparer un engagement multipartite pour le GRF.

En outre, le HCR joue un rôle d'intermédiaire, en rapprochant les engagements politiques des pays d'accueil visant à protéger, inclure et faciliter les solutions pour les réfugiés, grâce à des soutiens financiers, techniques et matériels fournis par des gouvernements et d'autres acteurs pour leur mise en œuvre. Le portail dédié à ces contreparties, créé fin 2022, procure des informations détaillées sur les engagements politiques des pays d'accueil ayant encore besoin d'un soutien. Bien que certaines mesures aient été prises en matière de contreparties aux engagements, il reste une marge de manœuvre importante dans ce domaine en 2024. Il est prévu que les engagements multipartites annoncés lors du GRF de 2023 offrent des occasions de faciliter d'autres contreparties.

Le Pacte reste un mécanisme qui peut rassembler les gouvernements et d'autres acteurs pour répondre aux difficultés rencontrées non seulement par les réfugiés, mais aussi par les pays qui les accueillent, grâce à une approche multipartite et partenariale. Les réfugiés et les apatrides participent à l'identification des besoins et des opportunités, à l'élaboration des engagements multipartites et à la conception globale du programme du GRF.

Le [Rapport sur les indicateurs du Pacte mondial sur les réfugiés](#) (en anglais) publié en novembre 2023 montre que, bien que des progrès aient été accomplis depuis le premier rapport sur les indicateurs publié en 2021, le partage de la charge et des responsabilités reste très inégal entre les États, alors que le nombre de réfugiés ne cesse d'augmenter. La situation qui découle de l'augmentation du nombre de réfugiés pourrait être réglée plus efficacement en utilisant le Pacte mondial sur les réfugiés comme plan d'action, mais les efforts doivent être rapidement intensifiés à tous les niveaux, notamment par le biais des engagements multipartites en faveur des réfugiés et des communautés d'accueil qui seront annoncés lors du prochain GRF.

Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs

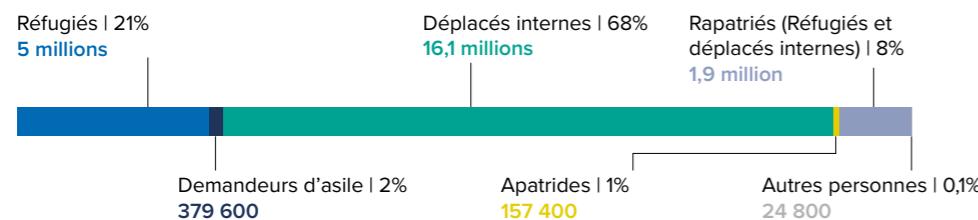


Acel, 5 ans, se tient devant l'abri familial dans la brousse, à l'extérieur du centre de transit du HCR à Renk, au Soudan du Sud, après que ses frères et sœurs et sa mère aient fui Khartoum, au Soudan, et voyagé pendant cinq jours sur des camions pour atteindre la frontière.

© HCR/Andrew McConnell

Estimations des populations pour 2024

23,6 millions de personnes déplacées de force et apatrides¹ | **18%** du total mondial



¹ Voir la définition des catégories de population sur le [site web Refugee Data Finder du HCR](#) (en anglais).

Aperçu régional

La région de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs devrait accueillir 23,6 millions de personnes déplacées de force et d'apatriades d'ici fin 2024.

Des millions de personnes ont fui les conflits au Soudan, en Éthiopie, en Somalie et en République

démocratique du Congo (RDC), ainsi que les inondations et les sécheresses provoquées par le [changement climatique](#) (en anglais). Leurs difficultés ont été exacerbées par la récession économique mondiale et les répercussions de la guerre en Ukraine.

En 2024, le HCR donnera la priorité à la réponse aux situations d'urgence, à la protection et aux services de base afin de stabiliser les populations et de garantir leur dignité, tout en recherchant des opportunités d'inclusion et des solutions. Il soutiendra les rapatriés au Burundi, en Somalie et au Soudan du Sud, et aidera les gouvernements de la région à concrétiser leurs engagements pris lors du [Forum mondial sur les réfugiés](#).

Au Soudan, le conflit qui a suivi l'effondrement du fragile processus de paix en 2023 a contraint plusieurs milliers de personnes à fuir et en a poussé plus d'un million dans les pays voisins. Beaucoup ont fui vers le Soudan du Sud, qui a également connu des flambées de violence ayant provoqué des déplacements internes et externes. Les deux pays devraient rester fragiles tout au long de l'année 2024.

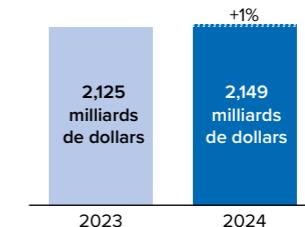
Dans le nord de l'Éthiopie, l'environnement opérationnel et les conditions de sécurité se sont progressivement stabilisés depuis la signature d'un accord de paix pour la région du Tigré, mais la situation dans les régions d'Amhara, de Benishangul, de Gambella et de l'ouest du Tigré reste préoccupante. En Somalie, l'environnement politique et les conditions de sécurité ainsi que les conséquences actuelles d'une sécheresse historique devraient entraîner de nouveaux déplacements.

Les élections prévues entre 2023 et 2025 en RDC, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda, et au Soudan du Sud pourraient avoir une incidence sur l'accès au territoire et à l'asile et sur les possibilités de solutions, en particulier lorsque les acteurs étatiques instrumentalisent les populations déplacées à des fins politiques. La violence et l'instabilité liées aux élections pourraient également provoquer de nouveaux déplacements ou des déplacements secondaires, ainsi que des mouvements à l'intérieur de la région.

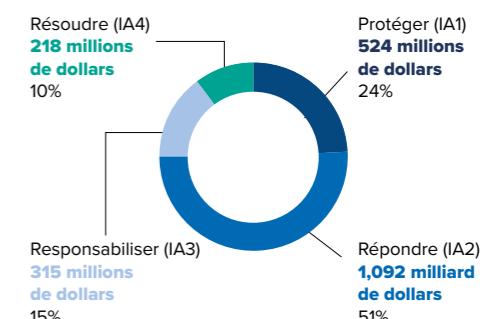
Le HCR soutiendra les efforts visant à maintenir l'accès à l'asile et fera pression sur la communauté internationale pour qu'elle assume une plus grande part de responsabilité dans la protection et l'assistance aux personnes déplacées, et pour qu'elle les aide à rentrer chez elles en toute sécurité, à se réinstaller ailleurs ou à s'intégrer localement.

Budgets régionaux 2023/2024

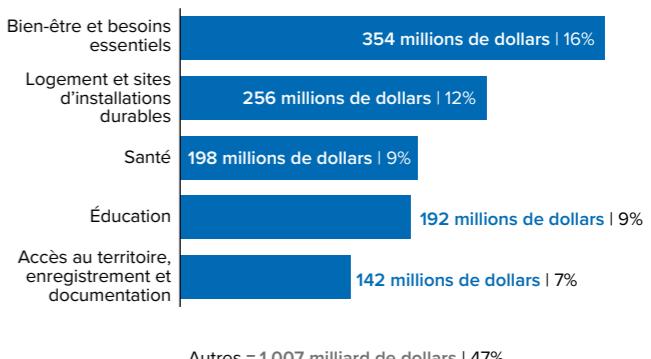
2,149 milliards de dollars requis pour 2024
20% du **budget global**



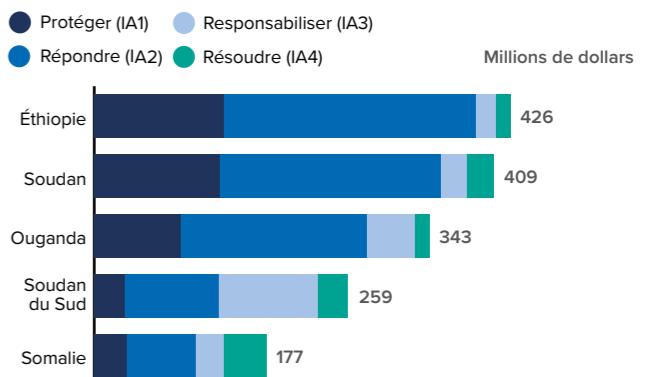
Budget 2024 par domaine d'impact



Budget pour les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2024



Les 5 principaux budgets opérationnels en 2024



Bien que certains pays fassent preuve d'une grande générosité, la région pourrait assister à un durcissement progressif des régimes d'asile face à des situations prolongées. Le HCR soutiendra les interventions qui garantissent l'accès aux procédures d'asile et à la protection, qui contribuent à la réforme des cadres juridiques et politiques luttant contre l'apatriodie et le risque d'apatriodie, et qui développent l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux.

Le budget régional du HCR, qui s'élève à 2,149 milliards de dollars, est supérieur de 1% au budget actuel pour 2023. Un faible financement ne permettrait de couvrir que l'aide vitale la plus essentielle, alors qu'un financement complet donnerait aux personnes qui ont été forcées de fuir une chance de retrouver une vie épanouie et productive.

Parmi les projets du HCR figure l'objectif de faire en sorte que 99% des naissances soient assistées par du personnel médical qualifié en Éthiopie et qu'au moins 85% des réfugiés en Somalie sachent où accéder aux services de prise en charge des violences de genre. En Ouganda, le HCR s'efforcera de scolariser 55% des enfants réfugiés et demandeurs d'asile dans le système scolaire national. Au Kenya, le HCR cherchera des solutions par le biais de voies d'admission complémentaires pour 150 réfugiés en 2024.

Selon les estimations, 500 000 personnes déplacées de force pourraient rentrer chez elles au Burundi et dans certaines zones de la Somalie et du Soudan du Sud en 2024 et, malgré de nombreuses pressions, les pays de la région montrent qu'ils sont en mesure de proposer des solutions globales.

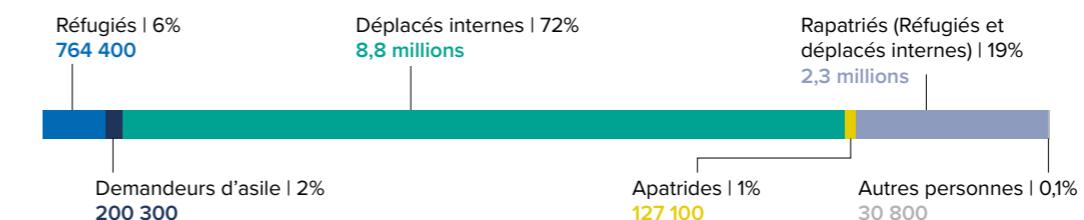
Avant l'éclatement du conflit au Soudan en 2023, le nombre de réfugiés ayant besoin d'une réinstallation depuis la région en 2024 était estimé à quelque 560 000. Ce chiffre aura augmenté en raison des événements ultérieurs.

Le HCR établira, renforcera et élargira les partenariats pour soutenir les initiatives de solutions durables en 2024 en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et au Soudan du Sud. La Chine, les États du Golfe et la Turquie renforcent leur engagement stratégique dans la région, ce qui pourrait offrir des possibilités de financements nouveaux et supplémentaires et un environnement plus propice à des réponses globales aux problèmes des réfugiés. Des organismes régionaux comme la [Communauté de l'Afrique de l'Est](#) (en anglais), l'[Autorité intergouvernementale pour le développement](#) (en anglais) ainsi que la [Conférence internationale sur la région des Grands Lacs](#) sont également des partenaires importants pour la recherche de solutions.



Estimations des populations pour 2024

12,2 millions de personnes déplacées de force et apatrides¹ | **9%** du total mondial



¹ Voir la définition des catégories de population sur le [site web Refugee Data Finder du HCR](#) (en anglais).

Aperçu régional

Le nombre de personnes déplacées de force, rapatriées ou apatrides dans les 16 pays de la région d'Afrique australie devrait atteindre 12,2 millions en 2024, principalement des personnes déracinées par les situations d'urgence complexes en République démocratique du Congo (RDC) et au Mozambique. La région est également confrontée à des

déplacements prolongés et à des migrations mixtes en provenance d'Afrique subsaharienne. Dans toute l'Afrique australie, les personnes déplacées et les communautés qui les accueillent sont de plus en plus exposées aux inégalités, aux conflits, à l'insécurité alimentaire, aux systèmes fragiles et aux catastrophes naturelles.



La Fondation familiale Trottier soutient l'énergie propre en Éthiopie

Dans une démarche de développement durable et de lutte contre le changement climatique, la [Fondation familiale Trottier](#) (en anglais), en collaboration avec le HCR, soutient le changement pour les réfugiés en Éthiopie. Le soutien indéfectible de la Fondation permet de fournir des réchauds et des cuisines collectives économies en énergie, améliorant ainsi les conditions de vie des communautés de réfugiés. Avec plus de 3000 bénéficiaires à ce jour, cette initiative améliore les conditions de vie, réduit les émissions, lutte contre la déforestation et ouvre la voie à des alternatives énergétiques plus propres et plus vertes.

Les violences de genre et les restrictions en matière d'asile sont de plus en plus préoccupantes, notamment en raison de l'instabilité croissante en RDC, de la relocalisation forcée des réfugiés et des demandeurs d'asile dans le camp de Dzaleka au Malawi en 2023, et de la violence xénophobe en Afrique du Sud et ailleurs.

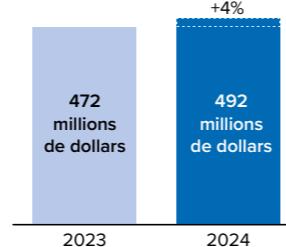
L'apparition de maladies dans des zones où les services de santé sont déjà limités, ainsi que les tempêtes tropicales, les cyclones et la sécheresse sévère, exacerbés par le phénomène climatique El Niño, devraient dévaster des communautés dans toute la région. La détérioration des économies fragiles entravera les chaînes d'approvisionnement et intensifiera la concurrence pour les ressources, interrompant ainsi la disponibilité des denrées alimentaires. Enfin, le retrait de la MONUSCO de la RDC après les élections présidentielles de fin 2023 exposera des millions de personnes à la violence, à l'insécurité et au déplacement.

Le HCR a budgétisé des besoins à hauteur de 492,2 millions de dollars pour la région en 2024, soit une augmentation de 4% par rapport au budget de 2023. Ces dernières années, le sous-financement des activités du HCR en Afrique australe s'est creusé en raison de la lassitude des donateurs et des urgences concurrentes, obligeant le HCR à procéder à des réductions douloureuses dans des domaines essentiels tels que la santé, l'éducation et les abris. Alors que les perspectives de financement sont encore plus sombres en 2024, le HCR se concentrera sur cinq domaines : l'espace d'asile, la protection, la responsabilisation des communautés, les solutions et l'inclusion. Ses activités viseront à relever les défis actuels et futurs et à garantir une réponse durable.

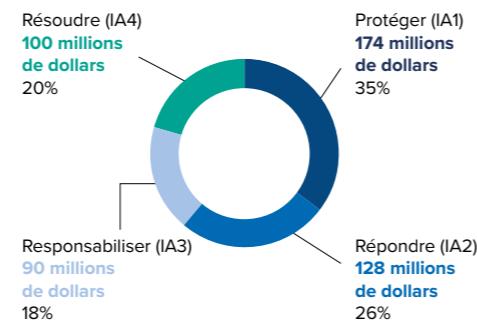
Afin d'accroître l'espace d'asile, de lutter contre l'apatriodie et de veiller à ce que les personnes déplacées aient pleinement accès à leurs droits, le HCR aidera les autorités nationales chargées de l'asile à renforcer l'enregistrement des personnes

Budgets régionaux 2023/2024

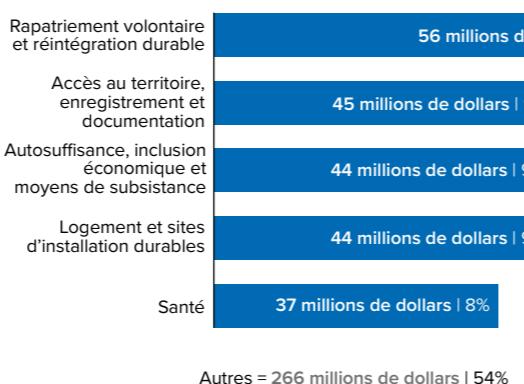
492 millions de dollars requis pour 2024
5% du budget global



Budget 2024 par domaine d'impact

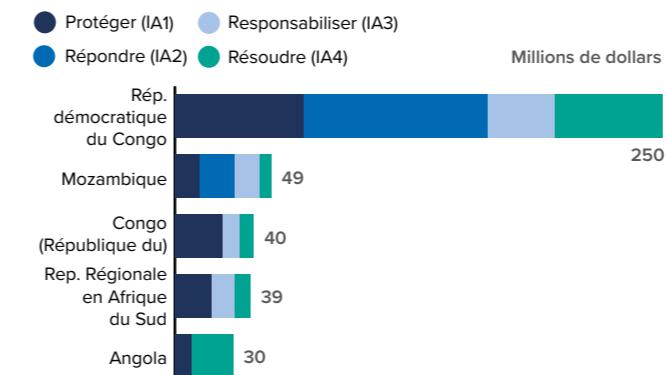


Budget pour les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2024



Autres = 266 millions de dollars | 54%

Les 5 principaux budgets opérationnels en 2024



ayant besoin d'une protection internationale et à traiter les demandes d'asile rapidement, équitablement et efficacement. En RDC, pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile en Afrique australe, le HCR s'efforcera de fournir des documents à au moins 80% de cette population et de veiller à ce que 66% des naissances soient enregistrées auprès des autorités d'état civil.

Le HCR collaborera avec des entités régionales telles que la Communauté de développement de l'Afrique australe pour faire avancer la mise en œuvre de la feuille de route régionale sur les systèmes d'asile et le cadre politique régional en matière de migration. Le HCR plaidera en faveur de la ratification et de l'adoption complète par les États des cadres internationaux pertinents, tout en s'engageant avec d'autres acteurs à traiter les flux mixtes et les mouvements secondaires.

La protection sera le pilier des activités du HCR. En RDC, la formation des travailleurs locaux à des techniques de construction plus sûres et durables garantira que l'aide du HCR pour les abris est conforme aux normes internationales et que l'impact environnemental et la réduction des risques sont intégrés dans ses activités.

Au Mozambique, le HCR encouragera l'agriculture intelligente face au climat et les pratiques d'économie circulaire, en améliorant la préparation aux situations d'urgence en cas de catastrophes naturelles.

Dans toute la région, le HCR s'investira dans le travail sur les violences de genre et la protection de l'enfance, renforcera les processus de redevabilité et cherchera à impliquer l'ensemble des membres de la communauté dans la prise de décision et les efforts de sensibilisation.

Le HCR s'efforcera de trouver des solutions durables à la situation critique des réfugiés en Afrique australe, 63 000 d'entre eux ayant besoin d'une réinstallation en 2024. D'autres auront besoin d'un soutien pour le rapatriement volontaire, notamment vers le Burundi, la République centrafricaine et la RDC, et le HCR explorerait des réponses innovantes et des voies d'admission complémentaires.

Pour accroître l'autosuffisance des personnes et faciliter leur intégration dans leur communauté d'accueil, le HCR travaillera avec les États, les donateurs et les acteurs du développement pour faire avancer les engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés. Il s'agira de garantir l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux et de renforcer les liens entre les efforts menés dans les domaines de l'aide humanitaire, du développement et de la paix dans les zones d'accueil des réfugiés, en vue de la transition de l'aide d'urgence à des solutions durables.

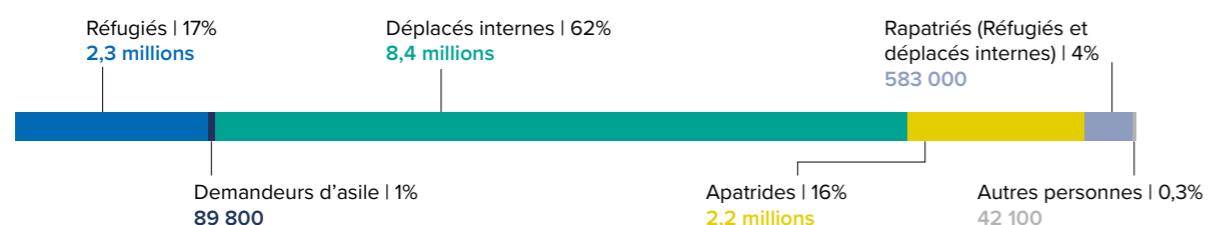


Afrique de l'Ouest et du Centre

Une famille de réfugiés du Darfour, au Soudan, traverse la frontière pour se réfugier à Adré, au Tchad.

Estimations des populations pour 2024

13,6 millions de personnes déplacées de force et apatrides¹ | 10% du total mondial



¹ Voir la définition des catégories de population sur le [site web Refugee Data Finder du HCR](#) (en anglais).

Aperçu régional

L'instabilité politique et les conflits armés en Afrique de l'Ouest et du Centre devraient faire augmenter le nombre de personnes déplacées de force ou apatrides de 9% pour atteindre 13,6 millions en 2024, dont 8,4 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre

pays (« déplacés internes »). Les nouveaux conflits, la concurrence accrue pour les ressources en raison des effets du changement climatique, la pauvreté et l'inflation augmentent également les besoins humanitaires.

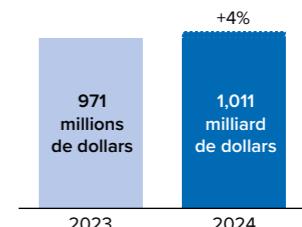
La région a connu des déplacements prolongés et des conflits de longue date au Tchad et autour du bassin du lac Tchad, et la nouvelle crise au Soudan a forcé davantage de réfugiés à fuir vers le Tchad et la République centrafricaine (RCA), où les besoins humanitaires ont dépassé la réponse apportée. L'instabilité politique et l'aggravation de l'insécurité au Burkina Faso, au Mali et au Niger ont entraîné de nouvelles arrivées dans les pays côtiers du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo, et d'autres sont attendues en 2024.

Le budget du HCR, qui reflète des besoins attendus à hauteur de 1,011 milliard de dollars en 2024, soit 4% de plus que le dernier budget de 2023, financera la préparation et la réponse aux situations d'urgence, la protection, les solutions et les partenariats. L'amélioration de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence passe notamment par la mise à jour et l'établissement de plans d'urgence et de systèmes d'alerte précoce. Le HCR établira un bureau de représentation régionale à Abidjan, couvrant le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Libéria et le Togo, pour garantir l'efficacité et une plus grande proximité avec les zones d'intervention dans la réponse au Sahel, et pour se concentrer sur le renforcement des capacités des gouvernements et des communautés à soutenir et à inclure les personnes déplacées de force.

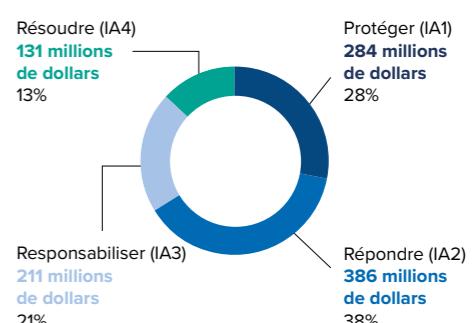
En ce qui concerne la protection, le HCR aidera les gouvernements à faire face à un environnement de plus en plus difficile marqué par un espace de protection fragile, en plaident pour l'accès au territoire, en soutenant les réformes juridiques en matière d'asile et en encourageant la ratification des accords internationaux. Le HCR aidera les Gouvernements du Ghana et du Niger à réformer leurs cadres d'asile afin que leurs procédures de détermination du statut de réfugié soient efficaces et de grande qualité. Le HCR aidera la Côte d'Ivoire à mettre en place sa première loi sur l'asile et apportera au Burkina Faso, au Cameroun et au Nigéria un soutien technique pour transposer en droit interne [la Convention de Kampala](#) sur les déplacements internes.

Budgets régionaux 2023/2024

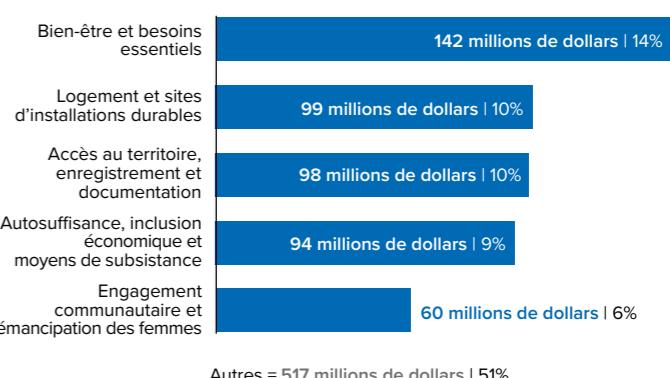
1,011 milliard de dollars requis pour 2024
10% du budget global



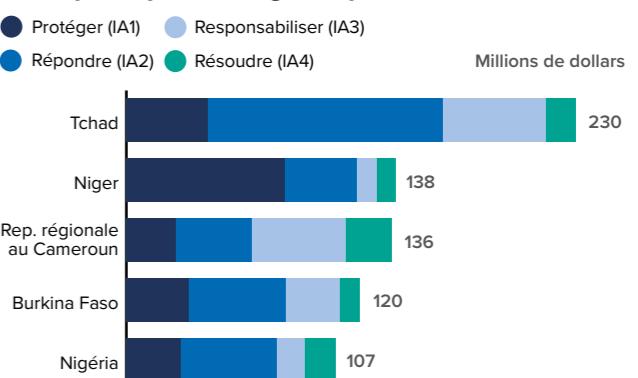
Budget 2024 par domaine d'impact



Budget pour les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2024



Les 5 principaux budgets opérationnels en 2024



L'amélioration de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation efficace des données relatives à la protection constitue une priorité. Le système interagences de suivi de protection ([Projet 21](#)) sera développé dans les pays du Sahel et étendu à la RCA et aux pays côtiers afin de mettre en place une réponse de protection basée sur des faits objectifs et un plaidoyer ciblé.

Le HCR se concentrera sur la prévention des violences de genre, la réduction des risques et les programmes d'intervention dès le début d'une situation d'urgence, et accordera une attention particulière à la promotion du partenariat avec les organisations locales dirigées par des femmes et au plaidoyer en faveur de l'inclusion des victimes de violences de genre déplacées de force et apatrides dans les services sociaux nationaux. Au Niger, par exemple, le HCR vise à ce que 70% des réfugiés, demandeurs d'asile et déplacés internes aient accès aux services disponibles en matière de violences de genre.

Dans la recherche de solutions durables, le HCR aidera à mettre en œuvre le «[Programme d'action du Secrétaire général sur les déplacements internes](#)». Le Niger, le Nigéria, la RCA et le Tchad font partie des 16 pays pilotes recevant un soutien ciblé pour résoudre les déplacements internes grâce à des efforts combinés dans les domaines de l'aide humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix. Le HCR cherchera à faciliter les retours volontaires et les initiatives par zones, conformément aux objectifs de la «[Conférence de haut niveau sur la région du lac Tchad](#)» et du [Forum des Gouverneurs du Bassin du Lac Tchad](#) (en anglais) qui se sont tenus en 2023.

Le HCR s'efforcera de consolider la [plateforme de solutions pour la situation en RCA](#) qui a été lancée en octobre 2023 en réponse à l'appel de la [Déclaration de Yaoundé](#) de 2022, et offrira une assistance technique pour les plans d'action nationaux ainsi qu'une réponse globale comprenant les retours et l'intégration socioéconomique.

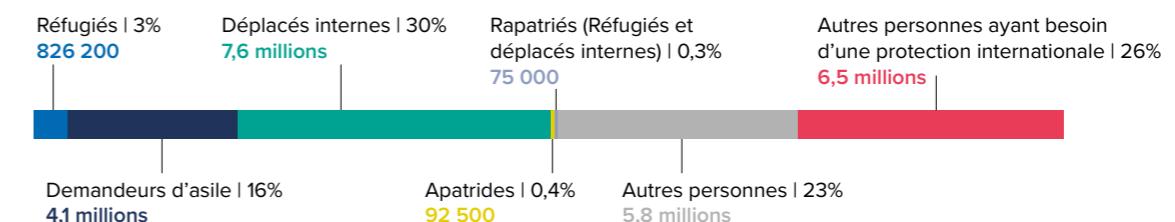
Plus de 59 000 réfugiés devraient retourner au Cameroun, au Niger, au Nigéria et au Tchad en 2024. Le HCR veillera à ce que les réfugiés souhaitant rentrer dans leur pays soient en mesure de prendre des décisions en toute connaissance de cause et à ce que les retours se déroulent dans des conditions de sécurité et de dignité. Le HCR s'efforcera de renforcer les partenariats avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement et, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, cherchera à obtenir le soutien des acteurs du développement pour l'intégration et la réintroduction des personnes dans les zones d'accueil et de retour, ainsi que leur inclusion dans les plans et services nationaux.

Le HCR continuera de soutenir les processus de naturalisation pour les réfugiés qui ont passé des décennies en situation d'asile, comme les Mauritaniens au Sénégal et au Mali. Environ 112 000 réfugiés vulnérables dans la région devraient avoir besoin d'une réinstallation, et le HCR s'efforcera d'élargir les voies d'admission complémentaires telles que les visas d'étudiant, les programmes de mobilité professionnelle ou les réunifications familiales.



Estimations des populations pour 2024

25 millions de personnes déplacées de force et apatrides¹ | **19%** du total mondial



¹ Voir la définition des catégories de population sur le [site web Refugee Data Finder du HCR](#) (en anglais).

Aperçu régional

Les Amériques sont confrontées à de multiples situations de déplacement qui se chevauchent et s'accentuent. De nouveaux déplacements majeurs se sont produits en République bolivarienne du Venezuela, en Colombie, en Amérique centrale, au Mexique et en Haïti, et en 2024, le nombre de

personnes déplacées de force et d'apatrides dans la région devrait atteindre 25 millions, soit près du double de 2018, alors que les problèmes de violence, d'insécurité, d'inégalité, de persécution et de violation des droits humains ne sont toujours pas résolus.

Le HCR travaille en anglais, en espagnol, en français, en néerlandais et en portugais aux Amériques, et compte 238 partenaires et plus de 269 accords de partenariat, dont 72% avec des ONG locales dirigées par des réfugiés ou des déplacés internes. Le HCR et ses partenaires visent à renforcer l'accès au territoire, la capacité d'asile, les dispositifs de séjour légal, la délivrance de documents, l'enregistrement à l'état civil et l'inclusion dans les services nationaux. Compte tenu des ressources limitées, ils donneront la priorité aux hébergements temporaires et à d'autres dispositifs d'accueil, au soutien psychosocial, au conseil juridique et à d'autres services de protection. Le HCR investira dans des plateformes d'information fiables telles que la [carte des services R4V](#) (en anglais), le réseau d'information [Confía en el Jaguar](#) («Faites confiance au Jaguar») sur Facebook et la campagne d'information [Confía en el Tucán](#) («Faites confiance au Toucan», en espagnol) sur les réseaux sociaux.

Le HCR et ses partenaires intensifieront leurs efforts pour s'engager auprès des communautés, notamment avec les jeunes, les personnes en situation de handicap, les victimes de violences de genre et les personnes LGBTQ+ exposées à des risques. Le HCR renforcera ses activités avec les institutions financières et de développement internationales afin d'élargir le soutien aux programmes des gouvernements des pays d'accueil et des communautés d'accueil susceptibles d'accroître l'espace budgétaire pour les pays devant absorber de grands nombres de réfugiés et de migrants, et d'encourager leurs politiques d'accueil. Le HCR travaille avec les acteurs du développement et le secteur privé pour soutenir les efforts d'inclusion et d'intégration, le développement des possibilités d'emploi et l'accès à la santé, à l'éducation et au logement pour les réfugiés et les communautés d'accueil.

Au Mexique, où le HCR a aidé à mettre en relation les profils de demandeurs d'asile avec les besoins de main-d'œuvre de plus de 500 entreprises, plus de 35 000 réfugiés et demandeurs d'asile ont

obtenu un emploi grâce à leur relocalisation du sud du Mexique vers 11 villes du centre et du nord où il y a des besoins de main-d'œuvre. Au Pérou, un dispositif mis en place par le HCR et ses partenaires pour promouvoir l'inclusion professionnelle a permis de reconnaître 15 «entreprises inclusives» à ce jour. Au Brésil, la stratégie de relocalisation volontaire interne connue sous le terme d'*interiorização* a été lancée dans le cadre de l'[Opération Bienvenue](#), qui facilite l'intégration socioéconomique des réfugiés vénézuéliens et des migrants. En septembre 2023, plus de 114 000 Vénézuéliens avaient été relocalisés dans 1000 villes dans tout le pays.

Un nombre record de 400 000 personnes, dont 63% de Vénézuéliens, ont traversé la jungle du Darién au cours des neuf premiers mois de 2023, soit près du triple de 2022, et des nombres similaires sont attendus en 2024. Les dispositifs d'accueil, qui étaient déjà surchargés, ne peuvent plus faire face. Comme prévu dans le [Cadre régional global de protection et de solutions](#) (en espagnol) en Amérique centrale et au Mexique, le HCR apportera un appui ciblé aux plans d'action nationaux, au plan d'action régional et aux groupes de travail régionaux en matière de protection et de solutions.

Même si des réfugiés et des migrants retourneront en République bolivarienne du Venezuela, d'autres devraient en partir, et ils seront 7,3 millions en Amérique latine et aux Caraïbes en 2024. Le HCR et l'OIM, qui codirigent la [Plateforme régionale de coordination interagences](#) (en anglais) et son [Plan de réponse régional pour les réfugiés et les migrants](#) (en anglais), assureront une réponse interagences cohérente dans 17 pays et soutiendront le processus de Quito, une initiative intergouvernementale visant à harmoniser les politiques dans les pays d'accueil.

En Colombie, l'une des populations de déplacés internes les plus importantes au monde s'accroîtra encore, alors que les opposants au processus de paix et d'autres groupes armés illégaux s'efforcent d'obtenir le contrôle territorial et social.

Le HCR cherchera à renforcer les réseaux fournissant une protection, une aide juridique, un abri et d'autres services, ainsi que les réseaux plaidant pour la prévention des recrutements forcés.

En Haïti, environ 5,2 millions de personnes auront besoin d'assistance. Le HCR lancera des activités communautaires locales visant à empêcher les gangs de recruter les jeunes, et apportera une aide technique au groupe sectoriel chargé de la protection pour soutenir les efforts du Gouvernement en matière d'enregistrement à l'état civil. Le HCR et ses partenaires appelleront à renforcer les mesures de protection en faveur des Haïtiens et répondront aux besoins de 200 000 demandeurs d'asile et réfugiés haïtiens dans toute la région.

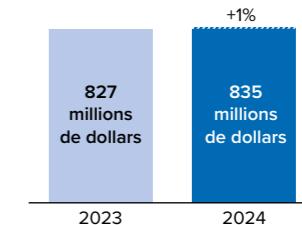
En 2024, le HCR encouragera les réponses régionales globales et coordonnées et de nouvelles possibilités de protection, d'asile, d'entrée et de séjour légal, conformément à la [déclaration de Los Angeles sur la migration et la protection](#) (en anglais) et à d'autres initiatives régionales. Le 40^e anniversaire de la déclaration de Carthagène sur les réfugiés de 1984 et le Forum mondial sur les réfugiés en 2023 seront également des occasions de lancer des initiatives en matière de législation, de politiques et de solutions innovantes.

Environ 106 000 réfugiés vulnérables auront besoin d'une réinstallation en 2024.

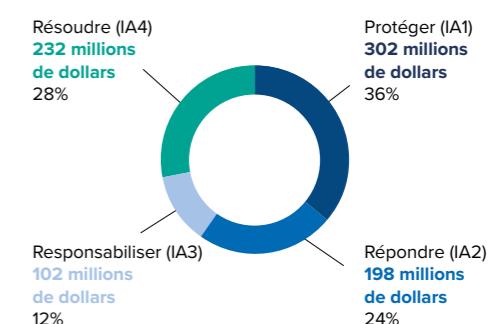
Le budget régional fondé sur les besoins pour 2024 du HCR s'élève à 834,6 millions de dollars, soit une augmentation de 1% par rapport aux besoins actuels pour 2023. En raison des financements limités, les opérations dans la région consolideront leurs structures de personnel.

Budgets régionaux 2023/2024

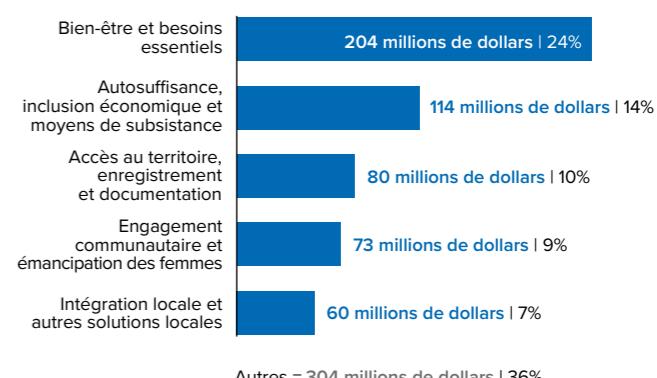
835 millions de dollars requis pour 2024
8% du budget global



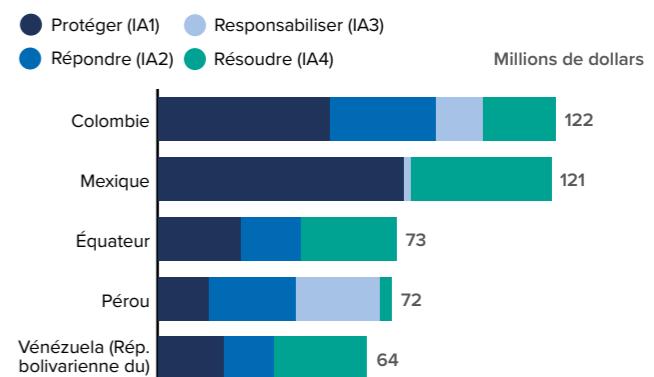
Budget 2024 par domaine d'impact



Budget pour les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2024



Les 5 principaux budgets opérationnels en 2024



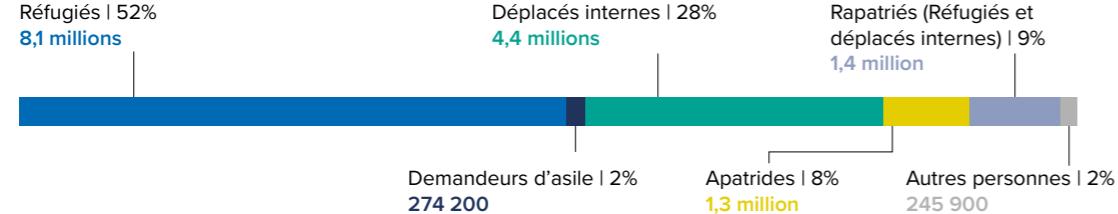


Asie et Pacifique

Le HCR soutient les réfugiés rohingyas en situation de handicap à Kutupalong, au Bangladesh.

Estimations des populations pour 2024

15,6 millions de personnes déplacées de force et apatrides¹ | 12% du total mondial



¹ Voir la définition des catégories de population sur le [site web Refugee Data Finder du HCR](#) (en anglais).

Aperçu régional

2024 s'ouvre sur un contexte sombre en Asie et dans le Pacifique, marqué par les crises humanitaires fréquentes et les situations d'urgence provoquées par les catastrophes climatiques, l'insécurité écrasante et l'[instabilité économique](#) (en anglais), conjuguées à une baisse des

financements de l'aide aux 15,6 millions de personnes déplacées de force ou apatrides prévues dans la région, dans laquelle deux situations complexes sont des causes majeures de déplacements forcés et d'apatriodie: l'Afghanistan et le Myanmar.

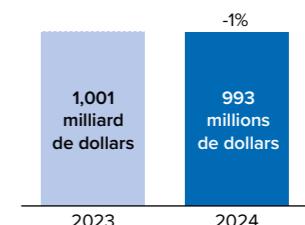
Dans toute la région, le HCR s'efforcera d'assurer l'inclusion des personnes forcées de fuir et de leur permettre de prendre leur vie en main, et visera à mettre durablement fin à leur déplacement forcé tout en atténuant la pression sur les communautés d'accueil. En 2024, le HCR donnera la priorité à l'éducation, aux moyens de subsistance, à la santé, à la santé mentale et au soutien psychosocial. Il encouragera les approches et les partenariats entre plusieurs acteurs qui unissent leurs forces pour défendre les personnes déplacées afin de renforcer leur résilience et de faciliter leur inclusion dans les systèmes nationaux, comme cela a été fait en République islamique d'Iran.

En soutien au [Programme d'action sur les déplacements internes](#) du Secrétaire général des Nations Unies, le HCR contribuera à stabiliser les deux principales populations de déplacés internes dans la région et favorisera le retour des déplacés internes en tenant compte des considérations de protection. En Afghanistan, 60 000 réfugiés et 300 000 déplacés internes pourraient rentrer chez eux en 2024, et le HCR continuera de jouer son rôle de catalyseur pour attirer les investissements dans les 80 zones prioritaires de retour et de réintégration. Conformément aux priorités définies dans le [Pacte mondial sur les réfugiés](#) pour renforcer la planification à long terme, le HCR passera d'un Plan de réponse régional interagences annuel pour les réfugiés afghans à un plan pluriannuel, afin de promouvoir l'amélioration de l'accès à l'asile et à la protection et de favoriser la résilience, l'inclusion et les solutions.

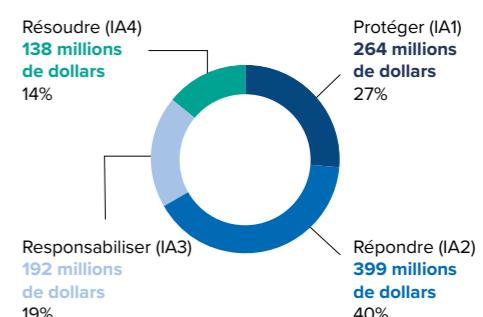
Les déplacements au Myanmar devraient porter la population de déplacés internes à 2,3 millions en 2024. Le HCR s'efforcera d'obtenir un accès plus prévisible et régulier en 2024 pour répondre aux besoins essentiels des personnes déplacées, au Myanmar et dans les pays voisins. Le HCR collaborera avec des ONG et des organisations communautaires locales pour intensifier l'aide et renforcer la protection et le suivi des déplacements.

Budgets régionaux 2023/2024

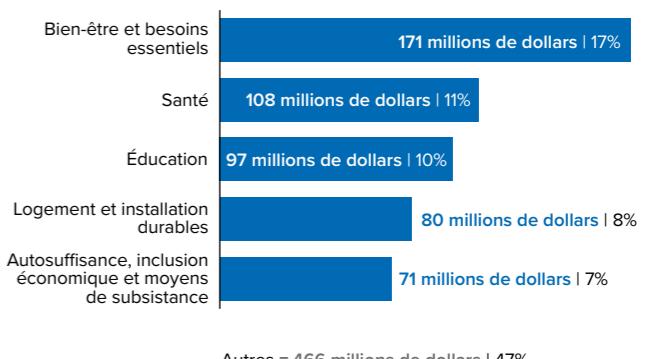
993 millions de dollars requis pour 2024
9% du budget global



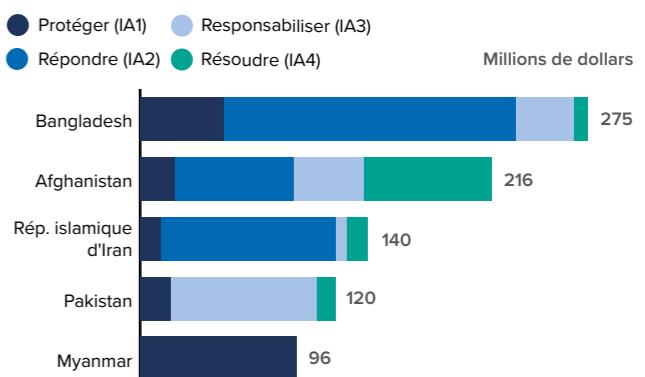
Budget 2024 par domaine d'impact



Budget pour les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2024



Les 5 principaux budgets opérationnels en 2024



En attendant des conditions propices à des retours volontaires de grande ampleur, le HCR travaillera avec ses partenaires pour soutenir près de 1 million de réfugiés rohingyas au Bangladesh. Le HCR continuera de suivre des approches globales en matière de solutions pour les réfugiés rohingyas et de favoriser l'accès à l'éducation et le développement de compétences transférables. Il soutiendra également des programmes de santé mentale et de soutien psychosocial et des services de protection de l'enfance qui bénéficieront à 47 000 enfants, adolescents et personnes ayant la charge d'enfants.

Le HCR plaidera en faveur d'une réponse régionale globale pour faire face à l'augmentation des mouvements secondaires en Asie du Sud-Est.

Le nombre total de réfugiés vulnérables dans la région ayant besoin d'une réinstallation est estimé à 730 000. Le HCR recherchera des possibilités de réinstallation pour 31 400 Rohingyas et 12 800 réfugiés afghans en 2024 et soutiendra les voies d'admission complémentaires pour les réfugiés au Bangladesh, en Inde, en Indonésie, en Malaisie, au Pakistan et en République islamique d'Iran. Il cherchera des solutions pour plus de 90 000 réfugiés du Myanmar en Thaïlande, pour lesquels le rapatriement volontaire reste suspendu. Par ailleurs, le HCR renforcera les partenariats et les activités visant à créer des solutions supplémentaires à travers la réunification familiale, la mobilité professionnelle, l'éducation et le parrainage.

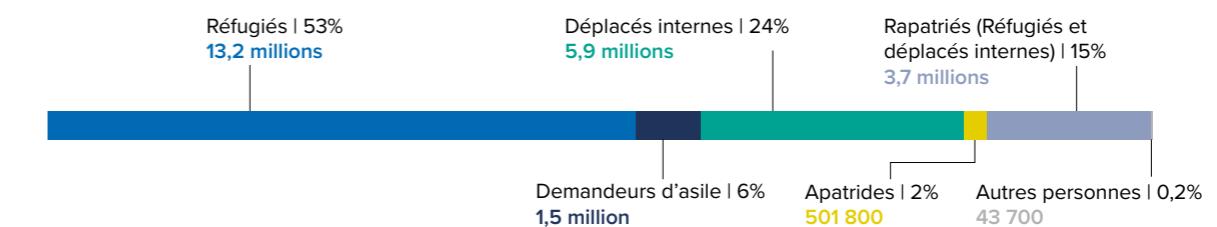
En 2024, l'Asie devrait accueillir plus de la moitié des personnes relevant du mandat du HCR en matière d'apatriodie. Les pays d'Asie centrale ont accompli des progrès considérables pour mettre fin à l'apatriodie, notamment l'Ouzbékistan, qui a confirmé la nationalité de plus de 10 000 personnes en 2022. Le HCR accélérera ses efforts de plaidoyer pour inciter les États à adhérer aux conventions sur l'apatriodie et à combler les lacunes dans l'enregistrement des naissances et les cadres juridiques nationaux en matière de nationalité, conformément au «[Plan d'action mondial pour mettre fin à l'apatriodie 2014–2024](#)». Le HCR aidera 1000 apatrides et personnes de nationalité indéterminée à faire confirmer ou acquérir une nationalité au Kazakhstan, au Kirghizstan, en Ouzbékistan et au Turkménistan. En Thaïlande, le HCR s'efforcera de sensibiliser 3000 personnes aux problèmes d'apatriodie, notamment les partenaires gouvernementaux.

Alors que le changement climatique touche la région de manière disproportionnée, le HCR avancera dans la mise en œuvre de son «[Plan d'action climatique régional 2023–2025](#)» (en anglais). Il insistera sur la nécessité d'inclure les personnes déplacées de force et les apatrides dans les plans d'adaptation et de réduction des risques nationaux, encouragera des programmes adaptés au changement climatique et respectueux de l'environnement, investira dans les énergies renouvelables et mobilisera un soutien en suivant une approche fondée sur les risques.



Estimations des populations pour 2024

24,9 millions de personnes déplacées de force et apatrides¹ | **19%** du total mondial



¹ Voir la définition des catégories de population sur le [site web Refugee Data Finder du HCR](#) (en anglais).

Aperçu régional

La population déplacée de force et apatride en Europe devrait augmenter de 2% en 2024, pour atteindre 24,9 millions de personnes. La guerre en Ukraine fait des ravages: 5,8 millions de réfugiés dans la région et plus de 3,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur de l'Ukraine («déplacés internes»), selon les projections pour 2024.

D'autres déplacements de population devraient avoir lieu, en particulier au cours de l'hiver rigoureux, car les frappes militaires visent les infrastructures civiles. Le HCR prévoit des niveaux modestes de retours volontaires spontanés de la part des réfugiés et des déplacés internes.

La protection temporaire pour les réfugiés ukrainiens, mise en place par l'Union européenne (UE) ayant été prolongée jusqu'en mars 2025, les États membres de l'UE continueront d'accueillir des réfugiés, de leur fournir une protection et de leur donner accès à des services essentiels tels que l'éducation, la santé et l'emploi.

A l'intérieur de l'Ukraine, le HCR renforce sa présence près des lignes de front. Dans le cadre de la réponse coordonnée interagences, il donnera la priorité aux distributions d'espèces aux personnes vulnérables directement touchées par la guerre; au soutien des besoins des déplacés internes et des rapatriés en vue d'un relèvement rapide, comme les logements ; à l'aide aux hébergements temporaires gérés par l'État ainsi qu'à la préparation à l'hiver dans le cadre de la réponse interagences coordonnée. La préparation à l'hiver comprend des aides financières complémentaires, des articles de première nécessité, l'amélioration des installations d'accueil et la réparation des logements pour plus de 900 000 personnes. En 2024, le HCR fournira également une assistance juridique à 200 000 déplacés internes et rapatriés pour l'obtention de documents d'état civil et de propriété, tandis que 140 000 personnes bénéficieront d'une aide d'urgence pour le logement et la réparation durable des maisons.

Le HCR coordonnera le [Plan de réponse régional pour les réfugiés lié à la situation en Ukraine \(RRP\)](#) (en anglais), impliquant plus de 300 partenaires dans 11 pays, dans le but d'identifier et de soutenir les plus vulnérables et de favoriser une plus grande inclusion et cohésion sociale. La priorité du HCR restera la transition de l'aide humanitaire à un soutien aux autorités nationales et locales pour qu'elles incluent les réfugiés dans les services nationaux. Certains programmes d'aides en espèces ciblés à petite échelle et des stocks limités d'articles de première nécessité pour soutenir la préparation d'urgence resteront en place, de même que des

activités visant à renforcer les interventions dans les domaines des violences de genre et de la protection de l'enfance, étant donné la forte proportion de femmes et d'enfants parmi les réfugiés.

Le HCR maintiendra son engagement en République de Moldova, en aidant 70 000 réfugiés et demandeurs d'asile à obtenir des documents d'état civil, d'identité ou un statut juridique, tout en continuant à fournir des aides en espèces aux personnes vulnérables. Les centres « [Point bleu](#) » (en anglais) fourniront des informations et des orientations vers des services spécialisés, et les [centres communautaires](#) (en anglais) du HCR proposeront des activités linguistiques et professionnelles pour favoriser l'inclusion des réfugiés.

Les arrivées maritimes en Italie, en Espagne et en Grèce se poursuivent, de même que les mouvements mixtes terrestres à travers l'Europe du Sud-Est. Le soutien du HCR aux autorités nationales visera à garantir que les réfugiés qui arrivent puissent accéder à l'asile, recevoir une assistance et des informations adéquates et avoir des possibilités d'inclusion socioéconomique. Le HCR continuera d'appeler à une plus grande solidarité avec les États situés aux frontières extérieures de l'Union européenne qui accueillent la grande majorité des arrivées, et plaidera pour un accès effectif au territoire, à la protection et aux droits, quel que soit le pays d'origine du réfugié.

La situation sécuritaire dans le Caucase du Sud reste imprévisible, après la fuite de 100 000 réfugiés en Arménie en septembre-octobre 2023. L'engagement du HCR en faveur de toutes les populations déplacées dans la région se poursuivra.

La Turquie est l'un des principaux pays d'accueil de réfugiés dans le monde, avec 3,4 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile. Beaucoup ont été touchés par les tremblements de terre dévastateurs de 2023.

Le HCR assurera le traitement des dossiers et offrira des services de protection à 175 000 réfugiés et demandeurs d'asile, et en orientera 186 000 vers des services spécialisés. Les activités de cohésion sociale cibleront 45 000 réfugiés et membres des communautés d'accueil. Le HCR aidera les autorités à inclure les réfugiés dans les services nationaux et codirigera le Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP).

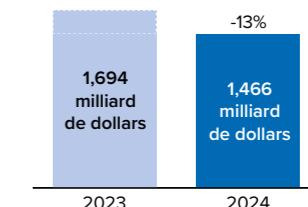
Le HCR plaidera au niveau de l'UE pour que 44 000 réfugiés soient réinstallés dans les États membres de l'UE en 2024, en plus d'un soutien pour les voies d'admission complémentaires. Il ciblera 20 000 réfugiés pour une réinstallation, à la fois dans l'UE et au-delà, sur les 384 000 réfugiés en Turquie qui ont besoin d'être réinstallés – principalement des Syriens, des Afghans et des Iraquiens.

Le budget du HCR pour la région diminuera de 13% en 2024 en raison d'une empreinte plus réduite dans les pays d'accueil voisins de l'Ukraine et de la levée de l'état d'urgence dans les onze provinces touchées par le tremblement de terre en Turquie et du transfert des activités liées au tremblement de terre vers la réponse principale. Le financement des activités d'inclusion et des solutions augmentera.

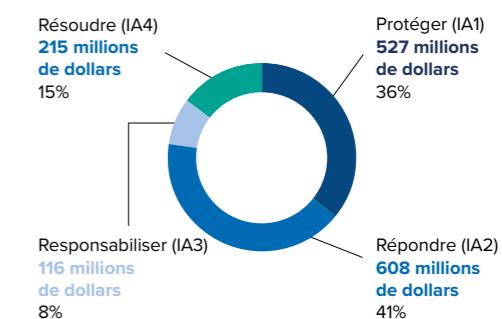
En cas de déficit de financement, il y aura moins d'aides en espèces pour les personnes déplacées vulnérables, moins de soutien pour les abris pour les déplacés internes et les rapatriés, et moins d'aide aux autorités nationales et locales pour l'hébergement temporaire et la préparation à l'hiver.

Budgets régionaux 2023/2024

1,466 milliard de dollars requis pour 2024
14% du **budget global**



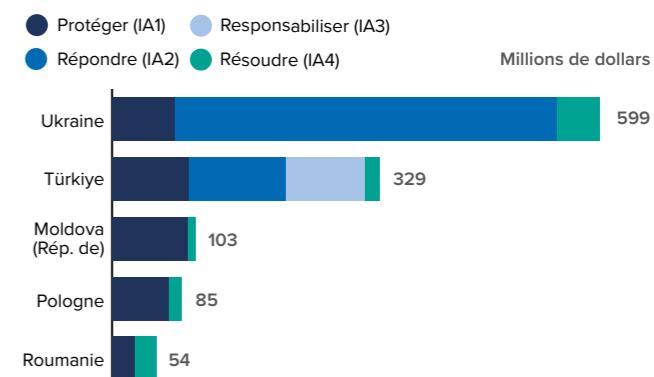
Budget 2024 par domaine d'impact



Budget pour les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2024



Les 5 principaux budgets opérationnels en 2024



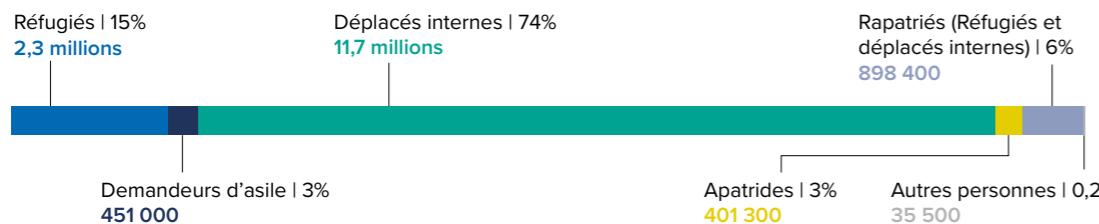
Moyen-Orient et Afrique du Nord



Le HCR soutient les familles touchées par le tremblement de terre en leur accordant des aides en espèces à usages multiples en République arabe syrienne.

Estimations des populations pour 2024

15,8 millions de personnes déplacées de force et apatrides¹ | **12%** du total mondial



¹ Voir la définition des catégories de population sur le [site web Refugee Data Finder du HCR](#) (en anglais).

Aperçu régional

Les crises humanitaires prolongées et les difficultés politiques et sécuritaires dans la région se poursuivront en 2024. Une série de nouvelles situations d'urgence a frappé la région en 2023, s'ajoutant aux crises existantes, tandis que la guerre en Ukraine a renversé certains des progrès économiques réalisés depuis la pandémie.

Parmi les derniers chocs en date figurent les tremblements de terre dévastateurs en Turquie et en République arabe syrienne, les catastrophes naturelles au Maroc et en Libye, et une guerre civile au Soudan qui a poussé des réfugiés vers l'Égypte, un autre pays à l'économie fragile.

Tout cela accroît les difficultés rencontrées par les personnes déplacées de force et les apatrides, ainsi que par leurs communautés d'accueil, exacerbant leur vulnérabilité, épuisant leurs ressources et mettant à rude épreuve la cohésion sociale. Les risques – notamment l'exploitation, le trafic et la traite des êtres humains, le refoulement, les expulsions, les arrestations et les détentions – renforcent la nécessité du travail de protection réalisé par le HCR tout en rendant plus difficile de trouver une issue satisfaisante à la situation de déplacement ou d'apatriodie de chaque personne. Au total, 11,7 millions de personnes dans la région devraient être déplacées dans leur propre pays en 2024, et le HCR espère apporter une aide à 5,8 millions d'entre elles.

La crise syrienne reste la principale cause de déplacement dans la région, avec plus de 5,3 millions de réfugiés syriens enregistrés en Turquie, au Liban, en Jordanie, en Iraq, en Égypte et en Afrique du Nord. Les Syriens sont toujours déplacés et les conditions ne sont pas propices à des retours volontaires à grande échelle, avec moins de 40 000 retours au cours des neuf premiers mois de 2023. Le soutien aux pays d'accueil des réfugiés est crucial. Au Liban, par exemple, l'un des plus grands pays d'accueil de réfugiés au monde, neuf réfugiés sur dix vivent dans une pauvreté extrême.

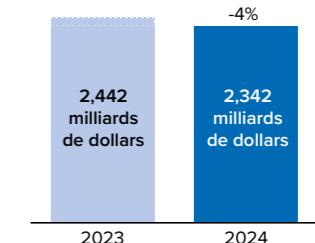
La réinstallation et les voies d'admission complémentaires restent la solution la plus viable aux déplacements forcés dans la région. En incluant les Syriens qui vivent en Turquie, 848 000 réfugiés vulnérables, dont 753 000 Syriens, auront besoin d'une réinstallation depuis la région en 2024.

Les Syriens sont la nationalité dont les besoins en matière de réinstallation sont les plus importants au niveau mondial.

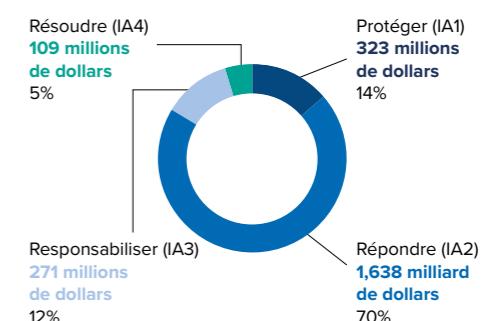
Les mouvements de l'Afrique subsaharienne vers l'Afrique du Nord, combinés aux dangers croissants des routes pour atteindre les pays d'asile, renforcent les pressions exercées sur les systèmes et les ressources du HCR.

Budgets régionaux 2023/2024

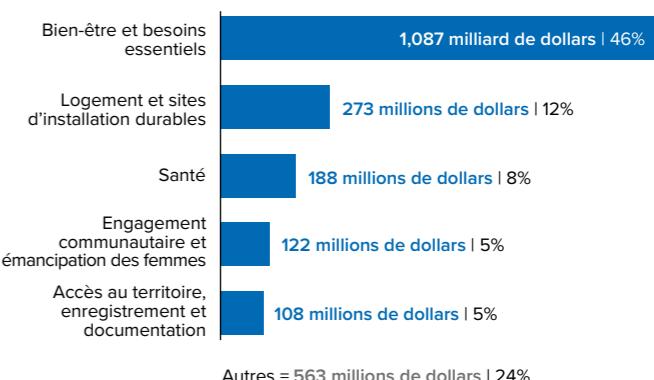
2,342 milliards de dollars requis pour 2024
22% du budget global



Budget 2024 par domaine d'impact

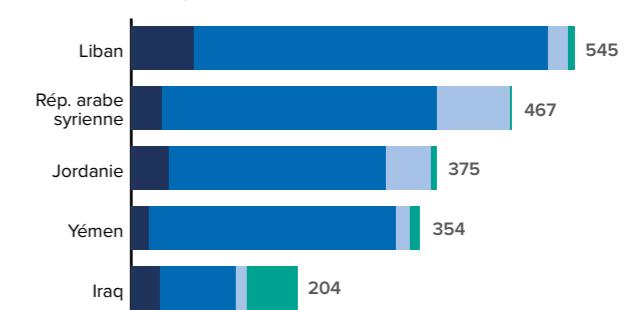


Budget pour les 5 principaux domaines de réalisation et d'appui en 2024



Les 5 principaux budgets opérationnels en 2024

● Protéger (IA1) ● Responsabiliser (IA3)
● Répondre (IA2) ● Résoudre (IA4)



Les départs par la mer ont considérablement augmenté depuis la Corne de l'Afrique vers le Yémen, où les deux tiers de la population dépendent de l'aide humanitaire et où le conflit prolongé continue de provoquer des escalades localisées autour des zones contestées. En 2024, le HCR prévoit d'augmenter les aides en espèces au Yémen pour les déplacés internes et les rapatriés et de faire en sorte que les sites d'installation locaux deviennent plus durables.

Dans la mesure du possible, le HCR fera pression pour que les personnes soient incluses dans les services et les systèmes de protection sociale nationaux. Des avancées sont prévues en Mauritanie et en Iraq, où les personnes seront intégrées dans les services publics au lieu de recevoir une aide humanitaire individuelle, ce qui entraînera une réduction des effectifs du HCR et des besoins budgétisés pour 2024.

Le HCR poursuivra ses activités de plaidoyer auprès des gouvernements, en s'appuyant sur les engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés et sur des partenariats plus solides, afin d'assurer la protection et la sécurité, en particulier pour les personnes qui ne peuvent pas être rapatriées. En collaboration avec le PNUD et ses partenaires, le HCR s'efforcera d'actualiser le Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP), principale plateforme de coordination, de planification, de plaidoyer, de collecte de fonds et de programmation dans le cadre de la crise syrienne.

Pour faire face aux effets du changement climatique sur les déplacements, le HCR renforcera ses plans d'alerte précoce, d'action précoce et de relèvement rapide en Mauritanie, où 60% de la population vit dans des zones soumises à un fort stress hydrique, et en Iraq, où 20 000 personnes ont été déplacées par les sécheresses dans les gouvernorats du centre et du sud.

La programmation par zones se concentrera sur le renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité afin de permettre aux personnes déplacées de force et aux communautés d'accueil de mettre en place des mécanismes d'adaptation positifs et de faire face aux effets du changement climatique, notamment aux déplacements forcés secondaires ou nouveaux.

Le HCR continuera de collaborer avec les acteurs du développement et de l'humanitaire et d'autres partenaires du Pacte mondial sur les réfugiés pour partager les connaissances, les ressources et les meilleures pratiques conformément à la « [Stratégie opérationnelle pour la résilience climatique et la préservation de l'environnement 2022-2025](#) ».

Globalement, le budget proposé pour 2024 diminuera de 99,9 millions de dollars, soit 4%, par rapport au budget actuel de 2023, en partie en raison des besoins temporaires liés au tremblement de terre, et de la transition en Iraq. D'ici fin 2024, le nombre de personnes déplacées de force et d'apatriides dans la région devrait diminuer pour atteindre 15,8 millions, soit une baisse de 2%.

Domaine prioritaire



© HCR/Jordi Matas

Déplacements internes

Besoins mondiaux en 2024

Le HCR prévoit que le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (« déplacés internes ») à cause des conflits et des violences atteindra près de 63 millions en 2024.

Dans le monde entier, le droit d'être protégé contre les déplacements internes continue d'être mis à mal. La plupart des situations dans lesquelles le HCR travaille se situent dans des zones de conflit actif et sont caractérisées par des violations récurrentes du droit international humanitaire et des droits humains, en particulier à l'encontre des civils. La sécheresse, l'insécurité alimentaire et d'autres catastrophes liées au climat aggravent la vulnérabilité des populations, perturbent leurs moyens de subsistance et augmentent les déplacements.

Le budget du HCR pour l'année, basé sur les besoins, comprend près de 2 milliards de dollars

pour les programmes destinés aux déplacés internes. En Éthiopie, en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud, la situation humanitaire restera un facteur de déplacement interne. Le nombre de personnes revenant de déplacements internes devrait augmenter en République démocratique du Congo, au Myanmar, en Ukraine et au Yémen.

Pour relever le défi des déplacements internes, il faut défendre et renforcer la responsabilité première des États, notamment des parties non-étatiques aux conflits le cas échéant, pour aider et protéger les personnes conformément aux droits humains et au droit international humanitaire. Cela signifie également que la protection des déplacés internes n'est pas une activité à part, mais plutôt le principe sur lequel repose les activités du HCR sur le terrain.

Comment le HCR fera la différence

En 2024, le HCR prévoit de mener des opérations d'intervention en faveur des déplacés internes dans 36 pays, en mettant l'accent sur la protection et les solutions, les domaines d'expertise pour lesquels le HCR dispose d'un avantage comparatif. Il combinera cet engagement opérationnel avec son rôle de chef de file dans les groupes sectoriels des organisations humanitaires travaillant sur la coordination et la gestion des camps (CCCM), la protection et les abris.

Le HCR assurera la direction du plaidoyer en faveur de la protection, soit par l'intermédiaire du groupe sectoriel chargé de la protection, soit en tant qu'agence autonome. Le HCR poursuivra également ses efforts de leader pour renforcer l'analyse conjointe des besoins de protection, pour mettre la protection au centre de ses interventions et pour la redevabilité envers les personnes affectées.

Cette approche lui permet d'être plus près des personnes déplacées, d'asseoir sa crédibilité auprès des partenaires des groupes sectoriels et de consolider ses relations avec les gouvernements, en particulier au niveau local. Le fait de contribuer à répondre aux besoins humanitaires essentiels permet aussi d'instaurer la confiance nécessaire pour dialoguer sur des questions de protection sensibles. Agir dans les lieux de déplacement reste la priorité. Le HCR continuera de travailler en priorité au suivi des recommandations de [l'examen indépendant de la mise en œuvre de la politique de protection du Comité permanent interorganisations des Nations Unies](#) (2022), en particulier celles qui concernent spécifiquement le groupe sectoriel mondial chargé de la protection (GPC). En outre, le Haut Commissaire continuera de soutenir les efforts interagences sur la centralité de la protection.

Le HCR sensibilisera et encouragera la mise en œuvre des lois sur les déplacés internes récemment adoptées dans des pays tels que le Tchad et le [Honduras](#), et soutiendra les réformes visant à renforcer le cadre législatif et politique pour la protection et les solutions pour les déplacés internes dans des pays tels que le Burkina Faso, la Colombie, l'Éthiopie, le Mexique, le Mozambique, le Nigéria et l'Ukraine.

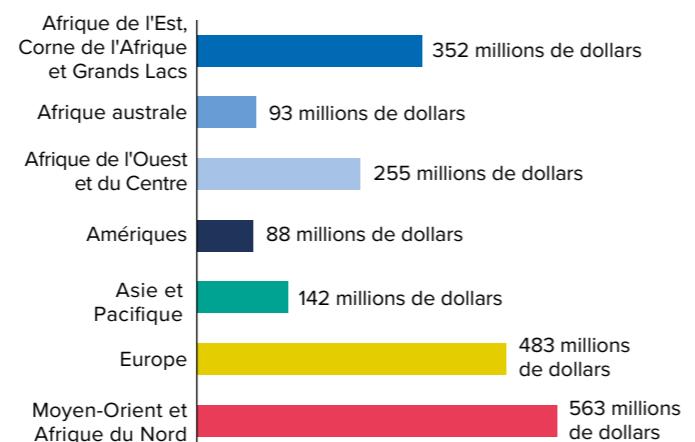
Le HCR s'efforcera de renforcer l'analyse juridique et politique, qui est essentielle pour débloquer l'action

Besoins mondiaux pour la réponse aux déplacements internes en 2024

1,975 milliard de dollars

-7% par rapport au budget actuel 2023

Besoins régionaux



dans le domaine du développement, en adaptant son outil de cartographie des droits pour y inclure les déplacés internes. Afin d'encourager les contentieux stratégiques et les interventions judiciaires en faveur des droits des déplacés internes, il élaborera un manuel mondial sur les déplacements internes à l'intention des acteurs judiciaires et des juristes. En collaboration avec le GPC, le HCR publiera le « [Rapport mondial annuel sur les lois et les politiques en matière de déplacement interne](#) » pour suivre et promouvoir les actions nationales et locales, en s'appuyant sur la [Base de données mondiale du HCR sur les lois et les politiques en matière de déplacement interne](#) (en anglais) et sur des recherches spécifiques sur la mise en œuvre et l'impact des cadres existants.

Pour renforcer ses interventions juridiques visant à protéger les droits des déplacés internes, le HCR s'efforcera de mieux utiliser l'ensemble de règles et de pratiques que le droit international humanitaire propose pour réduire l'impact des conflits armés sur les populations civiles. Ces règles visent également à prévenir de nouveaux déplacements, notamment par une approche plus méthodique des négociations en première ligne. Afin d'améliorer les résultats

en matière de protection des déplacés internes, il convient de renforcer le partenariat et la collaboration avec le [Centre de compétence en négociation humanitaire](#) (CCHN) et d'autres partenaires pertinents.

Comme indiqué dans les [Orientations stratégiques 2022-2026](#) (en anglais) du Haut Commissaire, le HCR élabore actuellement un plan d'action stratégique interne visant à « accroître son engagement en matière de réponses et de solutions pour les déplacés internes ». Ce plan définira des stratégies et des actions visant à obtenir des changements mesurables pour les déplacés internes, en établissant une feuille de route et des étapes clés pour suivre les réalisations. Il identifiera également les obstacles, les opportunités, les actions nécessaires et les besoins de financement pour promouvoir la résilience et l'autosuffisance des déplacés internes.

Le HCR, le GPC et la Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays continueront de codiriger le [Groupe d'experts sur la protection des déplacés internes](#) (en anglais) jusqu'en 2024. Grâce à des missions de soutien ciblées dans les pays, ainsi qu'à des actions de plaidoyer au niveau mondial, ce groupe d'experts vise à encourager la volonté politique et le leadership national, et à coordonner le soutien international de haut niveau aux interventions dans le domaine de la protection. En collaboration avec le groupe d'experts et la Rapporteuse spéciale, ainsi qu'avec d'autres partenaires, le HCR prévoit de faciliter les échanges entre pairs d'un État à l'autre sur les déplacements internes. Cette initiative fait suite au succès du premier [Forum interrégional sur la mise en œuvre des lois et des politiques sur les déplacements internes](#) (en anglais) (voir [vidéo](#) en anglais).

Le HCR développera son travail communautaire avec les organisations locales, notamment celles dirigées par des femmes et des personnes en situation de handicap déplacées internes. Dans le cadre de ses engagements et de ses efforts pour la redevabilité envers les personnes affectées, le HCR recherche des approches novatrices.

L'objectif est de garantir que les déplacés internes, ainsi que toutes les personnes déplacées de force et les apatrides, bénéficient d'un accès non discriminatoire aux services et puissent participer de manière significative aux décisions qui affectent leur vie. Le HCR veillera également à ce qu'une réponse rapide et vitale soit apportée aux victimes et aux personnes exposées au risque de violences de genre.

Pour aider les personnes à trouver une issue à leur situation de déplacement, le HCR intégrera des approches et des principes qui ouvrent la voie à des solutions durables dans ses efforts de coordination, de plaidoyer et de planification/programmation dans l'ensemble du spectre des déplacements. Il s'agira notamment d'activités visant à favoriser le retour et l'intégration locale, selon les préférences de l'individu.

Le HCR s'est engagé à mettre en œuvre le [Programme d'action du Secrétaire général des Nations Unies sur les déplacements internes](#), qui comprend trois objectifs :

- aider les déplacés internes à trouver une solution durable à leur déplacement,
- mieux prévenir l'apparition de nouvelles crises liées aux déplacements,
- et veiller à ce que les déplacés internes bénéficient d'une protection et d'une assistance véritables.

En 2023, le HCR a publié son « [Plan institutionnel de solutions aux déplacements internes](#) » (en anglais), qui prévoit de soutenir fermement les efforts déployés par les Coordonnateurs résidents pour élaborer des stratégies nationales en matière de protection et de solutions. Dans le cadre de ses engagements en soutien au Programme d'action, le HCR testera sur le terrain et finalisera un outil d'évaluation des risques de protection des déplacés internes dans le cadre des processus de solutions menés par les gouvernements, qui sera utilisé par les Coordonnateurs résidents et les équipes de pays.



Domaine de réalisation 1

Les données biométriques d'une famille originaire du Tchad qui ont fui les violences dans leur pays d'origine sont enregistrées en République centrafricaine.

© HCR/Stella Fatima

Accès au territoire, enregistrement et délivrance de documents



Besoins mondiaux en 2024

L'accès au territoire, l'enregistrement et la délivrance de documents constituent les premières étapes fondamentales pour les personnes ayant besoin d'une protection internationale. Pourtant, les pratiques de gestion des frontières et des migrations deviennent, dans certains cas, plus restrictives. Certains États cherchent à transférer leurs responsabilités de protection à d'autres États, ce qui rend plus difficile la recherche de sécurité pour les personnes en déplacement. Les cas signalés d'expulsions arbitraires, de renvois forcés violents en mer ou de réacheminements violent le

principe de non-refoulement internationalement reconnu et entraînent des morts et des souffrances. Selon le HCR, il est vraisemblable ou probable que 105 000 refoulements ont eu lieu en 2022.

Une fois que les demandeurs d'asile et les réfugiés ont franchi les frontières, l'enregistrement et la délivrance de documents sont essentiels pour accéder à la protection, à l'assistance et aux services. Les personnes déplacées de force et les apatrides sont souvent dépourvus de documents d'état civil et d'identité, ce qui rend difficiles la scolarisation des enfants, l'obtention d'un emploi formel, la location ou l'achat d'un bien immobilier.

Les réfugiés sans papiers courrent également un risque plus élevé de détention ou d'expulsion. L'absence de document d'état civil et d'identité peut également accroître le risque d'apatriodie, notamment pour les personnes déplacées de force. En 2024, l'enregistrement sera étendu aux nouvelles situations d'urgence et le système d'enregistrement proGres du HCR tiendra des registres actifs pour plus de 15 millions de personnes dans 137 pays.

Comment le HCR fera la différence

En 2024, le HCR vise à améliorer l'accès au territoire, à l'enregistrement et à la délivrance de documents dans au moins 166 pays. Le HCR aidera les États à mettre en œuvre une gestion des frontières tenant compte des considérations de protection, à renforcer leur capacité à respecter les normes de protection internationale et à veiller à ce que l'accès au territoire, l'enregistrement et la délivrance de documents soient conformes au droit international des réfugiés. Le HCR continuera d'intervenir dans les cas de refoulement.

Le HCR enregistrera les personnes déplacées de force, y compris les déplacés internes dans certains contextes, dans 137 pays. L'enregistrement et la délivrance de documents faciliteront la distribution des aides en espèces, si nécessaire, et la couverture d'autres besoins essentiels.

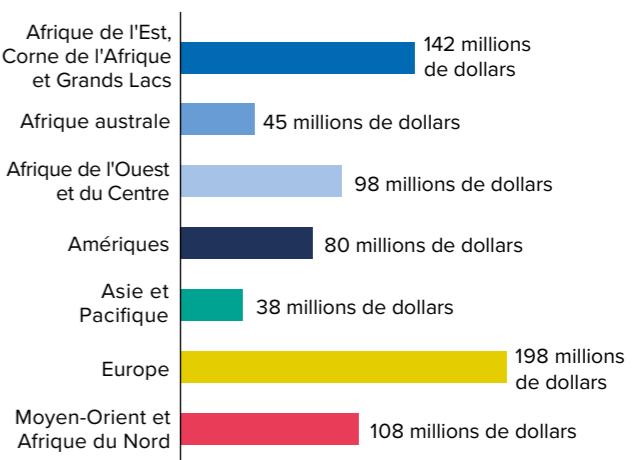
En Iraq, par exemple, l'enregistrement comprend la délivrance de certificats familiaux et individuels, ce qui facilite la délivrance de documents légaux par les autorités irakiennes. À la fin du mois de septembre 2023, 298 000 réfugiés et demandeurs d'asile étaient enregistrés auprès du HCR en Iraq, où l'enregistrement auprès du HCR est nécessaire pour obtenir un permis de séjour humanitaire. Les demandeurs d'asile et les réfugiés ont ainsi accès aux services publics et aux droits, notamment la liberté de circulation, à des moyens de subsistance informels, aux services médicaux et autres. Pour ceux dont la demande de permis de séjour humanitaire est rejetée par les autorités, le document du HCR sert de protection contre le refoulement, puisqu'il est reconnu légalement. En outre, le HCR et ses partenaires peuvent s'en servir comme motif pour demander la libération d'une personne, en particulier quand sa détention est motivée par l'absence de documents légaux permettant de rester en Iraq.

Besoins mondiaux pour l'Accès au territoire, l'enregistrement et la délivrance de documents en 2024

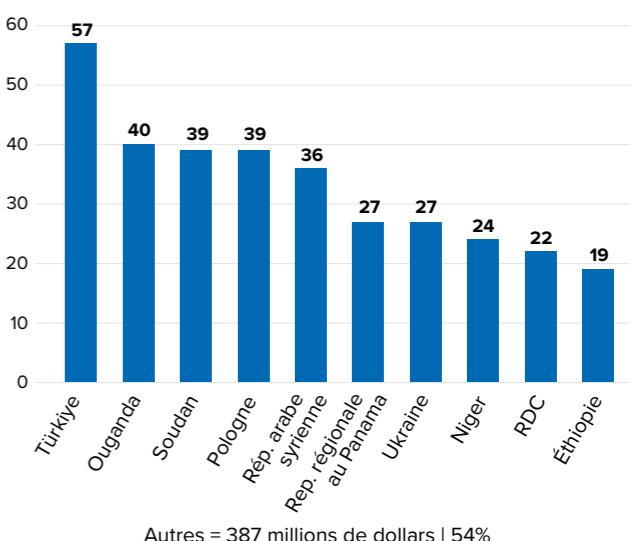
717 millions de dollars

-4% par rapport au budget actuel pour 2023

Besoins régionaux



Les dix budgets opérationnels principaux pour l'Accès au territoire, l'enregistrement et la délivrance de documents (en millions de dollars)



En Ouganda, les réfugiés et les demandeurs d'asile peuvent résider à peu près partout dans le pays. Le HCR soutient le Gouvernement en procédant à l'enregistrement biométrique des réfugiés et des demandeurs d'asile et en leur délivrant des documents.

Mais certains réfugiés doivent voyager pour atteindre les centres d'enregistrement, qui sont en nombre limité. Le HCR travaillera donc avec les autorités pour augmenter le nombre de sites et de personnel chargé de l'enregistrement. Il collaborera également avec la Banque de l'Ouganda pour mettre en place des procédures de contrôle d'identité dans les succursales des banques commerciales, afin que les réfugiés puissent utiliser leurs services. De même, le HCR collabore avec la Commission ougandaise des communications pour ouvrir aux réfugiés l'accès aux services de téléphonie mobile et de télécommunications.

Le HCR continuera d'améliorer ses outils d'enregistrement et mettra en place des fonctionnalités d'échange de données sécurisées et conformes aux droits avec les gouvernements et les partenaires, facilitant ainsi les aides en espèces et l'accès des personnes à leurs propres données. Une étape importante sera le développement du « portail numérique » du HCR, qui s'appuiera sur le succès des plateformes d'auto-enregistrement des réfugiés aux Amériques (« *Movilidad Segura* », en espagnol) et en Égypte dans le contexte de la situation d'urgence au Soudan.

S'inscrivant dans le cadre de la [Stratégie de transformation numérique du HCR avec une forte composante de redevabilité envers les personnes affectées](#), il fournira aux réfugiés un accès sécurisé et personnalisé aux informations essentielles, aux canaux de communication et aux services du HCR. Afin de soutenir la mise en œuvre de systèmes d'entrée tenant compte des considérations de protection dans le contexte de mouvements mixtes, des travaux sont en cours pour élaborer une boîte à outils avec l'OIM qui compilera les pratiques prometteuses dans ce domaine et dans d'autres. Cette boîte à outils renforcera la collaboration avec des partenaires clés par le biais du nouveau « cadre d'engagement » de l'OIM et du HCR.

Le HCR formera des personnels dans le cadre du programme spécialisé d'apprentissage de l'enregistrement en situation d'urgence et les inscrira dans le fichier de l'équipe de réponse d'urgence afin qu'ils soient prêts à intensifier les activités d'enregistrement dans les situations d'urgence partout dans le monde avec un préavis de 72 heures.

Principaux indicateurs



Proportion de réfugiés et de demandeurs d'asile enregistrés à titre individuel



Proportion d'enfants âgés de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée par une autorité d'état civil



Proportion de personnes possédant des documents ou des papiers d'identité juridiquement reconnus

Exemples d'indicateurs de résultats clés

1.1 Proportion de réfugiés et de demandeurs d'asile enregistrés à titre individuel

Pays	Type de population	Niveau de référence	Objectif 2023	Objectif 2024
République démocratique du Congo	Réfugiés et demandeurs d'asile	74%	78%	80%
Iraq	Réfugiés et demandeurs d'asile	100%	100%	100%
Niger	Réfugiés et demandeurs d'asile	78%	88%	100%
Türkiye	Réfugiés et demandeurs d'asile	100%	100%	100%
Ouganda	Réfugiés et demandeurs d'asile	94%	100%	100%



Domaine de réalisation 2

Lorsque le conflit a éclaté au Soudan en avril 2023, Carolina (10 ans) et Hanin (7 ans) ont fui Khartoum, où ils vivaient avec leur grand-mère, pour rejoindre leur mère Rauth et leur petite sœur Flora au Caire, en Égypte. Incapable de rentrer chez elle, la famille s'est adressée au centre d'enregistrement du HCR pour solliciter une protection internationale. Dès que les conditions le permettront, ils aimeraient retourner dans leur pays.

© HCR/Jaime Giménez

Détermination du statut de réfugié

Besoins mondiaux en 2024

Des mécanismes solides permettant d'identifier les personnes ayant besoin d'une protection internationale, connus sous le nom de procédures de détermination du statut de réfugié (DSR) ou d'asile, sont essentiels pour permettre aux États d'offrir une protection aux réfugiés et aux autres personnes ayant besoin d'une protection internationale.

Compte tenu du nombre croissant de personnes en déplacement et de la complexité accrue des types de déplacements, des procédures de DSR équitables et efficaces sont fondamentales pour identifier rapidement les personnes ayant besoin d'une protection internationale par rapport à celles qui se déplacent pour d'autres raisons.

Ces mêmes chiffres élevés et ces complexités ont mis les systèmes d'asile à rude épreuve. Sans une amélioration de l'efficacité et sans investissements dans les systèmes d'asile, les retards de traitement des dossiers continueront de s'accumuler. Les personnes peuvent attendre des années avant qu'une décision soit prise et il sera de plus en plus difficile de renvoyer les personnes dont les besoins de protection internationale n'auront finalement pas été considérés comme fondés.

Dans environ 45 pays, principalement au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie-Pacifique, où aucun système d'asile équitable et efficace n'est en place, le HCR effectue directement la DSR (« DSR au titre de son mandat ») afin d'accorder une protection spécifique ou des solutions.

Pour faire face à la situation des apatrides dans un contexte migratoire, les procédures de détermination de l'apatridie permettent aux autorités de reconnaître le statut d'apatride et d'accorder un ensemble de droits fondamentaux aux personnes concernées. Seuls 25 États environ ont mis en place des procédures spécifiques de détermination de l'apatridie qui aboutissent à un statut juridique accordant la résidence et la jouissance des droits fondamentaux. Sinon, les migrants apatrides qui n'ont souvent aucune possibilité de régulariser leur séjour, se voient refuser la jouissance de leurs droits et restent exposés à la détention, à l'expulsion et à l'exploitation.

Comment le HCR fera la différence

En 2024, le HCR s'engagera dans des activités liées à la détermination du statut de réfugié dans plus de 132 pays, soit en renforçant le système d'asile national, soit en effectuant la DSR directement au titre de son mandat.

Avec des financements en baisse, le HCR se concentrera sur le soutien à des interventions prioritaires pour avoir un impact maximal: améliorer les lois et les cadres politiques liés aux systèmes d'asile; soutenir la mise en œuvre de procédures diversifiées de DSR, telles que l'approche prima facie pour la reconnaissance du statut de réfugié; et aider à renforcer les capacités institutionnelles et du personnel à rendre efficacement des décisions équitables en matière d'asile. Cela se fera en apportant un soutien et des conseils techniques, en donnant accès à une expertise mondiale, en renforçant l'engagement d'un large éventail d'acteurs et en fournissant des recommandations spécifiques sur des sujets essentiels. Par exemple, en Afrique du Sud, au Mexique et en Turkiye, le HCR fournit des recommandations et des conseils sur le respect de l'équité dans les procédures d'asile, comme l'accès à un recours effectif, tout en soutenant l'amélioration de l'efficacité.

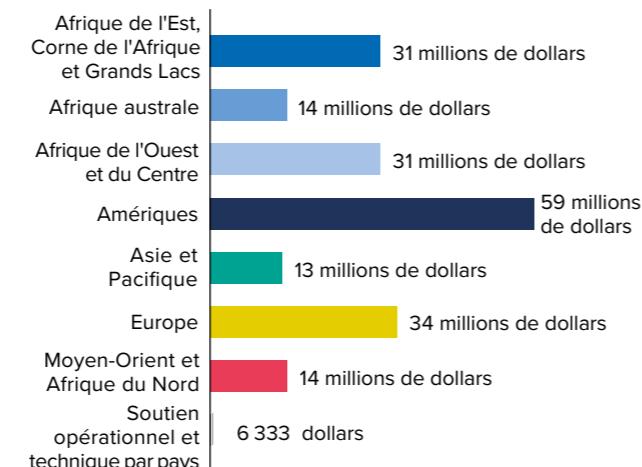
Le HCR développera les échanges entre les États et les autres acteurs par le biais de la [plateforme de dialogue](#) (en anglais) du Groupe d'appui à la capacité d'asile créée dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés. La plateforme permettra aux États de demander de l'aide en cas de besoin, d'améliorer leur expertise et de résoudre les problèmes.

Besoins mondiaux pour la Détermination du statut de réfugié en 2024

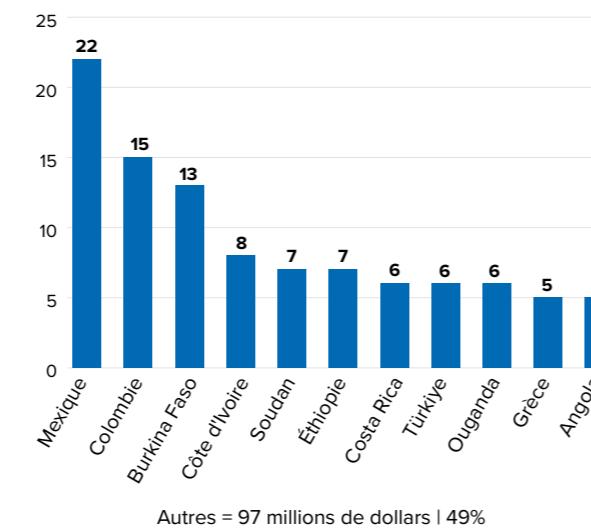
197 millions de dollars

-13% par rapport au budget actuel pour 2023

Besoins régionaux



Les dix budgets opérationnels principaux pour la Détermination du statut de réfugié (en millions de dollars)



Le HCR publiera également des recommandations et des outils pour la détermination du statut, notamment des informations sur les pays d'origine et des recommandations par pays, en particulier pour les pays d'origine de nombreux réfugiés et ceux pour lesquels les informations sont insuffisantes. Un outil d'évaluation des capacités d'asile permettra aux États d'évaluer et d'améliorer leurs systèmes.

Conformément à son approche des mouvements mixtes basée sur les itinéraires, le HCR fournira également des outils et des ressources pour aider les États à traiter rapidement les demandes manifestement fondées et infondées, afin de garantir un accès rapide à l'asile et de réduire les retards de traitement des dossiers.

Le HCR publiera en 2024 une stratégie globale pluriannuelle de développement des capacités en matière d'asile, décrivant la manière dont il réunira les acteurs nationaux, régionaux et du développement, ainsi que les institutions financières internationales, afin d'élargir la base de soutien.

Dans 45 pays où il n'existe pas de système d'asile équitable et efficace, le HCR poursuivra la mise en œuvre de la DSR au titre de son mandat. S'appuyant sur les travaux antérieurs concernant la mise en œuvre des [normes relatives aux procédures de DSR](#) (en anglais),

le HCR continuera d'évaluer son engagement afin de n'effectuer la DSR au titre de son mandat que lorsque cela présente des avantages évidents en termes de protection ou de solutions. Il rationalisera les procédures de DSR au titre de son mandat afin d'être aussi efficace que possible, tout en maintenant la qualité.

Dans les États qui ne disposent pas de procédures spécifiques de détermination de l'apatridie, en particulier ceux qui comptent un grand nombre de migrants apatrides, le HCR s'impliquera dans les processus législatifs et mènera des activités de plaidoyer pour renforcer les lois et les politiques permettant l'identification et la protection des apatrides. Le HCR aidera les États dont les procédures sont insuffisantes à mettre leurs systèmes de détermination du statut en conformité avec les normes internationales.

Principaux indicateurs



Délai de traitement moyen (en jours) des procédures d'asile entre l'enregistrement et la décision d'asile en première instance



Proportion de personnes en cours de procédure d'asile ayant accès à une représentation légale



Proportion de personnes en cours de procédure d'asile ayant accès à un mécanisme effectif d'appel après le rejet de leur demande en première instance

Exemples d'indicateurs de résultats clés

2.3 Proportion de personnes en cours de procédure d'asile ayant accès à un mécanisme effectif d'appel après le rejet de leur demande en première instance

Pays	Type de population	Niveau de référence	Objectif 2023	Objectif 2024
Mexique	Réfugiés et demandeurs d'asile	100%	100%	100%
Afrique du Sud	Réfugiés et demandeurs d'asile	60%	60%	70%
Turkiye	Réfugiés et demandeurs d'asile	100%	100%	100%



Domaine de réalisation 3

Une réfugiée ukrainienne reçoit l'aide d'un membre du personnel du centre Point bleu à Varna, en Bulgarie, qui lui fournit des informations sur les services disponibles. Les réfugiés ukrainiens peuvent bénéficier d'un soutien psychosocial, d'orientations vers des soins de santé et d'autres formes d'aide grâce au centre Point bleu, l'un des cinq centres mis en place en Bulgarie.

© HCR/Dobrin Kashavelov

Droit et politique de protection



Besoins mondiaux en 2024

La Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967 constituent le fondement de la protection internationale et des solutions, ainsi que de l'accès aux services de base et aux droits fondamentaux. 149 des 193 États membres des Nations Unies sont parties à la Convention, au Protocole ou aux deux. Mais les réfugiés se heurtent souvent à des obstacles juridiques ou pratiques, et 65 États maintiennent des réserves qui limitent pour la plupart les droits des réfugiés dans des domaines tels que le travail et la liberté de circulation. Des défis similaires se posent dans les pays qui ne sont pas parties aux conventions, laissant souvent les personnes en quête de sécurité sans base juridique pour accéder à leurs droits.

La garantie du droit à une nationalité dépend d'un cadre juridique approprié et de sa mise en œuvre effective. La Convention de 1954 relative au statut des apatrides et la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatriodie constituent les pierres angulaires du cadre juridique international sur la protection des apatrides et le droit à une nationalité. En 2023, 97 pays sont partis à la Convention de 1954 et 79 à la Convention de 1961. De nombreux pays ont amélioré leur législation pour prévenir l'apatriodie et protéger les apatrides, et certains ont pris des mesures importantes pour accorder la nationalité aux apatrides, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour prévenir l'apatriodie et trouver des solutions. La lutte contre l'apatriodie est l'un des domaines prioritaires du HCR pour les années à venir.

Il est essentiel que les États adhèrent aux instruments juridiques internationaux et mettent en œuvre des politiques inclusives qui contribuent à la protection et à la recherche de solutions pour les populations déplacées et apatrides. Dans un contexte marqué par des crises humanitaires complexes, des mouvements de population accrus et des politiques et pratiques restrictives, le HCR est constamment sous-financé, ce qui compromet sa capacité à s'acquitter de la responsabilité qui lui a été confiée. Étant donné que les États voisins des pays en crise assument la plus grande partie de la charge en termes de soutien aux personnes déplacées, il est essentiel que les autres États fassent preuve de solidarité en prenant leur part de responsabilité et en veillant à ce que les personnes puissent exercer leurs droits et trouver des solutions durables à leur situation de déplacement ou d'apatriodie.

Comment le HCR fera la différence

En 2022, le cadre juridique et politique relatif aux personnes déplacées de force et aux apatrides n'était globalement pas conforme aux normes internationales dans plus de 40% des pays où les opérations du HCR communiquaient des données. En 2024, le HCR surveillera les cadres juridiques et politiques de 165 pays et, dans de nombreux cas, il plaidera activement en faveur d'un renforcement de ces cadres.

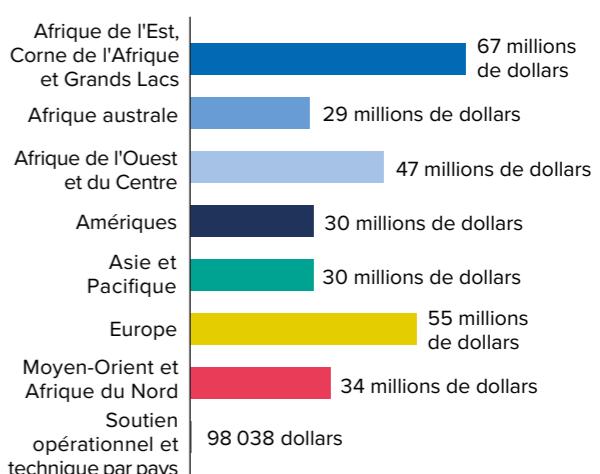
Le HCR utilisera divers outils juridiques, politiques et diplomatiques pour renforcer les lois et les politiques. Il insistera sur la mise en œuvre effective du [Pacte mondial sur les réfugiés](#) dans tous les domaines juridiques et politiques, notamment l'accès au territoire, le respect des principes de non-refoulement et de partage des responsabilités et l'accès aux droits socioéconomiques. Le HCR plaidera en faveur de la suppression des dispositions discriminatoires fondées sur le genre et de l'introduction de garanties pour prévenir l'apatriodie dans les lois sur la nationalité, ainsi qu'en faveur de l'amélioration des cadres juridiques et politiques permettant d'accorder une nationalité aux apatrides.

Besoins mondiaux pour le Droit et la politique de protection en 2024

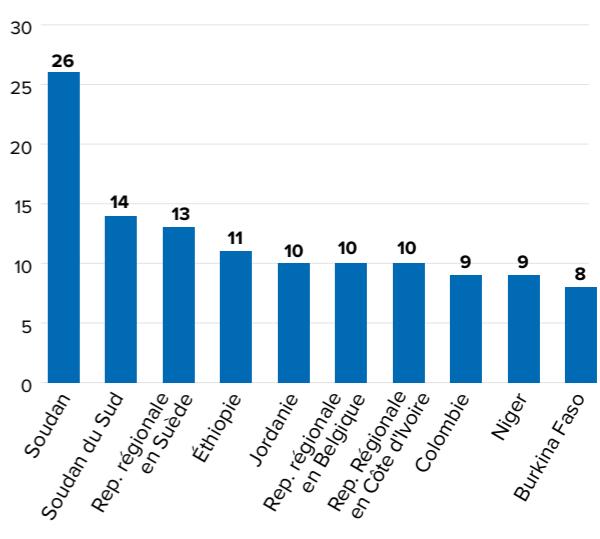
308 millions de dollars

-2% par rapport au budget actuel pour 2023

Besoins régionaux



Les dix budgets opérationnels principaux pour le Droit et la politique de protection (en millions de dollars)



Autres = 188 millions de dollars | 61%

Le HCR développera une plateforme mondiale en ligne pour cartographier et analyser les lois et les politiques qui déterminent l'accès aux droits pour les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (« déplacés internes ») et les apatrides.

Le HCR conseillera et assistera les États dans l'interprétation et l'application des instruments internationaux relatifs à la protection des réfugiés, des apatrides et des déplacés internes et à la prévention de l'apatriodie. Cela se fait dans toutes les parties du monde et a donné lieu, par le passé, à une jurisprudence progressive et à l'adoption d'une législation forte et inclusive.

Principaux indicateurs



Mesure dans laquelle le cadre juridique national est conforme à la Convention de 1951 et/ou à son Protocole de 1967



Mesure dans laquelle le cadre juridique national est conforme à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatriodie

Exemples d'indicateurs de résultats clés

3.1 Mesure dans laquelle le cadre juridique national est conforme à la Convention de 1951 et/ou à son Protocole de 1967

Pays	Type de population	Niveau de référence	Objectif 2023	Objectif 2024
Colombie	Réfugiés et demandeurs d'asile	Globalement conforme	Globalement conforme	Globalement conforme
Éthiopie	Réfugiés et demandeurs d'asile	Progressant vers la conformité	Progressant vers la conformité	Globalement conforme
Mexique	Réfugiés et demandeurs d'asile	Globalement conforme	Globalement conforme	Globalement conforme
Soudan du Sud	Réfugiés et demandeurs d'asile	Progressant vers la conformité	Progressant vers la conformité	Progressant vers la conformité

Domaine prioritaire



© HCR/Charity Nzomo

Apatriodie

Besoins mondiaux en 2024

Depuis le lancement de la [campagne #IBelong](#) en 2014, des avancées significatives ont été réalisées sur tous les aspects du mandat du HCR en matière d'apatriodie. Parmi les réalisations, 517 000 apatrides ont acquis une nationalité ou l'ont vue confirmée, 15 États ont introduit des dispositions pour prévenir l'apatriodie et 21 États ont mis en place des procédures pour identifier les personnes apatrides et reconnaître le statut d'apatriide.

Cependant, des millions de personnes dans le monde ne bénéficient toujours pas des droits et protections fondamentaux associés à la nationalité. Fin 2022, les statistiques annuelles du HCR faisaient état de 4,4 millions d'apatrides ou personnes de nationalité indéterminée. Il est largement admis que

ce chiffre est bien inférieur à la réalité en raison de la complexité de la collecte des données et du fait que les apatrides restent souvent invisibles dans les exercices nationaux de statistiques. Si le nombre d'apatrides obtenant une nationalité est encourageant, les progrès restent lents dans de nombreux pays où les situations d'apatriodie sont importantes et souvent prolongées.

À l'échelle mondiale, il existe des lacunes notables dans l'adhésion aux normes internationales concernant le droit à la nationalité, la prévention de l'apatriodie et la protection des apatrides. Moins de la moitié des États membres des Nations Unies sont parties aux Conventions de 1954 et de 1961 sur l'apatriodie, et toutes les parties ne les ont pas entièrement transposées dans leur droit interne.

Objectifs pour 2024

-  **70 000** apatrides acquerront une nationalité, ou verront leur nationalité confirmée
-  **4** adhésions aux conventions des Nations Unies sur l'apatriodie
-  **15** États amélioreront leur législation, leurs politiques et leurs procédures nationales conformément aux normes internationales relatives à la prévention, la réduction et la protection des apatrides
-  **Alliance mondiale pour mettre fin à l'apatriodie** lancée

Vision et objectifs pluriannuels du HCR

Vision pluriannuelle du HCR pour lutter contre l'apatriodie: d'ici 2026, le nombre de personnes ayant une nationalité ou n'étant plus exposées à un risque d'apatriodie, et jouissant à ce titre de leurs droits augmentera de manière significative. Pour réaliser cette vision et apporter des changements positifs, le HCR travaillera sur quatre objectifs avec d'autres acteurs en 2024 et au-delà:

- De plus en plus d'États démontrent leur engagement à réduire et à prévenir l'apatriodie;
- Un nombre croissant d'apatrides et de personnes exposées à un risque d'apatriodie ont accès aux procédures et aux documents nécessaires à l'obtention de la nationalité;
- Un nombre croissant d'apatrides ont accès aux services publics et à des opportunités économiques au même titre que les nationaux;
- De plus en plus d'apatrides sont en mesure de faire valoir leurs droits.

En termes de prévention, de nombreux États doivent encore entreprendre des réformes pour garantir qu'aucun enfant ne naîsse apatriote, en permettant par exemple aux mères de transmettre leur nationalité au même titre que les pères. Si les normes relatives à la protection des droits des apatrides ont considérablement progressé ces dernières années, de nombreux pays ne disposent toujours pas de cadre de protection ou n'offrent pas de solutions permanentes aux apatrides. Au-delà de la législation et des politiques, la discrimination dans l'application des lois reste un facteur important d'apatriodie, qui touche de manière disproportionnée les minorités.

L'impact de l'apatriodie sur le développement socioéconomique des pays et sur leurs progrès dans la réalisation des Objectifs de développement durable est encore peu reconnu. Si l'apatriodie est fondamentalement une question de droits humains, les gouvernements devraient également prendre en compte le potentiel de développement que représente la création d'une société plus inclusive.

Comment le HCR fera la différence

En 2024, le HCR recentrera ses efforts afin de parvenir à des changements transformateurs et mesurables en matière de réduction et de prévention de l'apatriodie et de protection des apatrides d'ici 2026. Son «[Plan stratégique 2023-2026: redoubler d'efforts en matière d'apatriodie](#)» (en anglais) définit quatre objectifs assortis d'une échéance (*voir encadré*). Pour atteindre ces objectifs, le HCR prendra diverses mesures au niveau national, en s'attachant plus particulièrement à deux d'entre elles.

Premièrement, les opérations-pays du HCR intensifieront leur politique proactive propre à chaque contexte et leur plaidoyer public pour encourager l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies visant à atteindre des objectifs à fort impact, tels qu'une réforme législative pour prévenir

l'apatriodie chez les enfants ou la confirmation de la nationalité pour des groupes importants d'apatrides. Le HCR travaillera avec les communautés apatrides pour atteindre ces objectifs. Ses campagnes de sensibilisation et de plaidoyer viseront également à s'attaquer aux causes sous-jacentes plus larges de l'apatriodie, notamment la discrimination et l'exclusion.

Deuxièmement, le HCR fera en sorte de tirer parti de l'influence des Coordonnateurs résidents des Nations Unies, des équipes de pays des Nations Unies et des partenaires du développement pour veiller à ce que les autres agences des Nations Unies soutiennent ses efforts de plaidoyer et à ce que leurs programmes et budgets par pays incluent les populations apatrides et à risque. Le HCR s'efforcera de souligner les liens entre l'apatriodie et le développement et de faire de l'apatriodie une question centrale des Objectifs de développement durable, ce qui incitera davantage les États à agir et à mobiliser les acteurs du développement.

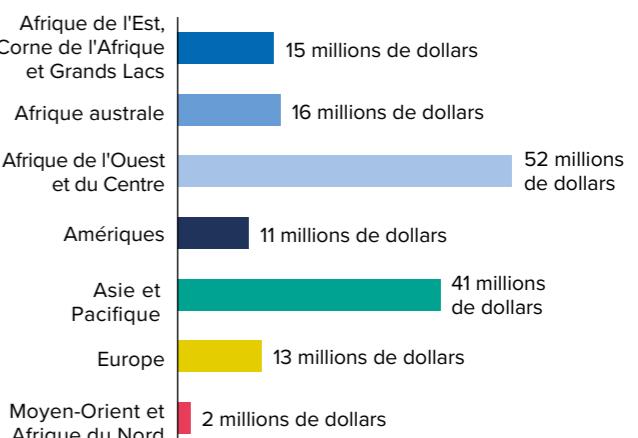
Le HCR fournira un appui technique aux États, en particulier en ce qui concerne les 389 engagements de lutte contre l'apatriodie pris lors du Segment de haut niveau sur l'apatriodie de 2019 et du Forum mondial sur les réfugiés de 2019, ainsi que les nouveaux engagements pris lors du [Forum de 2023](#). Il ciblera également les lacunes et les aspects discriminatoires des lois sur la nationalité et veillera à ce que les procédures de mise en œuvre des dispositions soient efficaces. Le HCR offrira également un soutien et une représentation juridiques aux apatrides qui cherchent à obtenir une nationalité ou à accéder aux documents utiles.

Le HCR s'efforcera d'améliorer la qualité des statistiques sur l'apatriodie afin d'accroître la visibilité des populations apatrides et de fournir aux gouvernements des preuves de l'étendue et de l'impact de l'apatriodie.

Besoins mondiaux pour l'apatriodie en 2024

151 millions de dollars
+10% par rapport au budget actuel pour 2023

Besoins régionaux pour l'apatriodie



Pour y parvenir, le HCR préconisera et soutiendra les États dans la mise en œuvre des [Recommandations internationales sur les statistiques relatives à l'apatriodie](#) (en anglais), adoptées par la Commission statistique des Nations Unies en 2023.

L'éradication de l'apatriodie nécessite une large coalition mondiale. Le HCR travaillera donc avec d'autres acteurs clés pour lancer une [Alliance mondiale pour mettre fin à l'apatriodie](#) (en anglais) en 2024, réunissant des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des agences des Nations Unies, la société civile et des organisations dirigées par des apatrides.

Le HCR adaptera son approche de la lutte contre l'apatriodie à chaque pays. Il donnera la priorité aux pays qui comptent un grand nombre d'apatrides ayant des liens de longue date avec le pays («pays visant la réduction des cas»), en plaidant auprès des gouvernements et en les aidant à leur accorder la nationalité à un rythme accéléré.

Dans les pays où les enfants et les adultes sont exposés à un risque d'apatriodie en raison de difficultés d'accès à l'enregistrement des naissances ou aux documents relatifs à la nationalité, ou en raison de discriminations ou de lacunes dans les lois et les politiques relatives à la nationalité (« pays visant la prévention des cas »), le HCR aidera ces gouvernements à modifier les lois et à améliorer les processus de délivrance de documents, en collaboration avec les Coordonnateurs résidents des Nations Unies, les équipes de pays des Nations Unies et les acteurs du développement.

Enfin, dans les pays où les migrants et les réfugiés apatrides ne bénéficient d'aucune protection (« pays visant la protection des cas »), le HCR s'efforcera d'améliorer leur identification et la jouissance de leurs droits, et plaidera auprès des gouvernements en faveur d'une voie d'accès à la nationalité, en particulier dans les pays où le gouvernement a exprimé sa volonté politique de résoudre le problème.

Le coût de l'inaction

L'insuffisance des financements risque d'entraver considérablement le rythme auquel les principales situations d'apatriodie peuvent être résolues. Pour remédier à ces situations souvent prolongées, il faut déployer des efforts à long terme qui nécessitent beaucoup de ressources pour réformer la législation et faire en sorte que les populations apatrides soient répertoriées et que leur nationalité soit confirmée. Avec des fonds limités, les opérations du HCR seront moins en mesure de donner la priorité aux programmes qui visent des changements structurels. Le manque de financement adéquat devrait également entraîner une réduction du personnel dédié à l'apatriodie, ce qui aura des répercussions négatives sur toutes les activités connexes.



Domaine de réalisation 4

Une demandeuse d'asile de 27 ans au Belize « Je souhaite rappeler aux autres femmes qui subissent des violences... qu'il existe une aide pour chacune d'entre nous. On peut s'en sortir ». © HCR/Aida Escobar

Violences de genre



La violence de genre est un terme générique qui recouvre de multiples violations des droits humains, plus fréquemment infligées aux femmes et aux filles. Elle inclut notamment les violences sexuelles et les violences conjugales, qui se produisent dans toutes les situations de déplacement où le HCR intervient. Elle comprend également les mariages précoces et les mariages forcés, les mutilations génitales féminines et les crimes dits « d'honneur ». La menace de violences de genre peut inciter une personne à fuir son foyer, elle peut la mettre en grand danger pendant sa fuite et elle peut compromettre sa sécurité une fois qu'elle a trouvé refuge ailleurs.

On estime qu'[une femme sur trois](#) est exposée à des violences de genre au cours de sa vie. Les conflits et les déplacements de population augmentent les risques. Le conflit au Soudan illustre les besoins lorsque les violences de genre sont prises en charge

dans les situations d'urgence: une [déclaration du HCR](#) (en anglais) de juin 2023 sur le Soudan décrit une spirale de violence, et les équipes de protection et de terrain portant assistance aux réfugiés en Égypte, en République centrafricaine, au Soudan du Sud et au Tchad, sont profondément préoccupées par de graves abus, notamment par les violences sexuelles liées au conflit signalées par les femmes et les filles réfugiées. Pourtant, la réponse d'urgence au Soudan est restée gravement sous-financée, comme le soulignent le [rapport du HCR de 2023 sur le sous-financement et sa mise à jour de septembre 2023](#) (en anglais).

Comment le HCR fera la différence

En 2024, le HCR cherchera à mettre en œuvre des programmes vitaux de prévention et de prise en charge des violences de genre dans 110 pays (y compris ceux couverts par ses bureaux de représentation régionale).

Le travail du HCR est guidé par sa « [Politique sur la prévention, l'atténuation des risques et la prise en charge en matière de violence basée sur le genre](#) » de 2020 et répond aux [Normes minimales interagences pour la programmation d'actions de lutte contre les violence de genre dans les situations d'urgence](#).

Le HCR encouragera l'inclusion des réfugiés dans les services locaux destinés aux victimes de violences de genre et dans les programmes de prévention qui s'attaquent aux causes profondes de ces violences.

Le HCR renforcera la coordination de la lutte contre les violences de genre dans les sites de réfugiés et les sites mixtes, et déployera des spécialistes de la lutte contre les violences de genre pour mettre en place des services vitaux dès le tout début des situations d'urgence. Le HCR renforcera également les services de prise en charge des victimes, une approche coordonnée garantissant un accès rapide à des services psychosociaux, médicaux, juridiques et de sécurité appropriés.

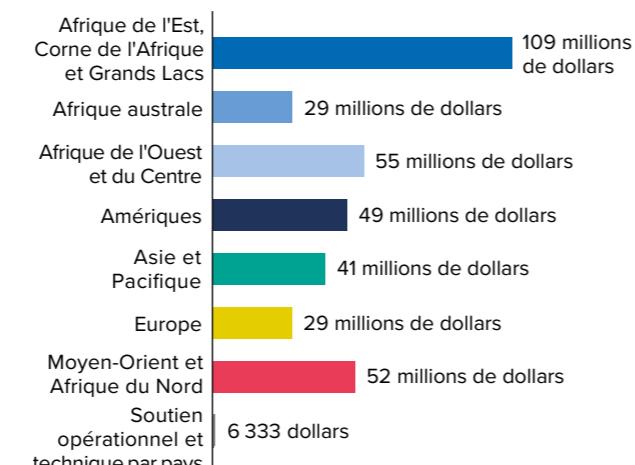
Les opérations du HCR recueillent les commentaires sur les lacunes critiques des programmes de prise en charge des violences de genre en évaluant le niveau de connaissance générale des services disponibles en la matière et en interrogeant les victimes sur leur degré de satisfaction à l'égard des services de prise en charge des cas de violences de genre de manière sûre et éthique. Par exemple, au Bangladesh, en 2023, l'objectif du HCR a été que 90% des victimes soient satisfaites du soutien qu'elles ont reçu par le biais des services de prise

Besoins mondiaux pour les Violences de genre en 2024

368 millions de dollars

+6% par rapport au budget actuel pour 2023

Besoins régionaux



en charge des cas de violences de genre. En 2024, le HCR portera cet objectif à 100%.

Pour s'attaquer aux causes profondes des violences de genre, le HCR met en œuvre et contextualise des programmes de prévention fondés sur des données objectives, tels que [Engager les hommes dans une pratique responsable \(EMAP\)](#) (en anglais), le [programme Girl Shine](#) (en anglais), qui met l'accent sur la responsabilisation des adolescentes, et [SASA ! Ensemble](#) (en anglais), qui utilise une approche de mobilisation communautaire qui s'est avérée efficace pour réduire les violences envers les femmes.



L'Oréal soutient les activités de protection et d'urgence du HCR au Pakistan

[L'Oréal a apporté une aide d'urgence](#) (en anglais) à environ

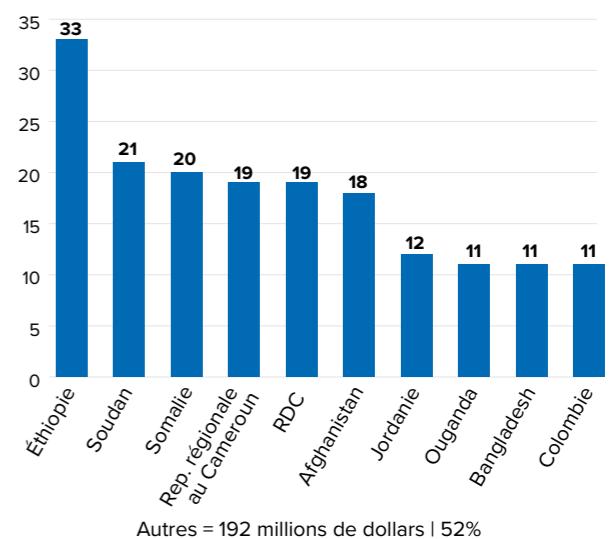
8,5 millions de personnes au Pakistan qui ont été touchées par l'impact dévastateur des inondations de 2022 et qui continuent d'en subir les effets. La collaboration avec L'Oréal aide les communautés vulnérables des provinces du Sindh, Baloutchistan et Khyber Pakhtunkhwa à reconstruire leur vie. Déjà présente dans 10 pays, cette collaboration vise à s'étendre au cours des prochaines années, en aidant les femmes et les jeunes filles à trouver un moyen de sortir de leur situation de réfugiées. La contribution de l'Oréal permettra de promouvoir l'employabilité des femmes, de protéger les victimes de violences de genre, de soutenir l'intégration socioéconomique et d'apporter une aide d'urgence dès l'apparition d'une crise de déplacement.

Le HCR surveille l'attitude générale des personnes déplacées à l'égard des violences envers les femmes afin de mesurer les progrès accomplis pour empêcher efficacement la violence de se produire au départ.

En 2024, en plus de ses efforts de localisation plus larges, le HCR renforcera le leadership et l'expertise des organisations dirigées par des femmes déplacées de force ou apatrides. Il augmentera le nombre de partenariats directs avec ces organisations pour la mise en œuvre de programmes de prévention et de prise en charge des violences de genre, notamment par le biais des [conventions de subvention](#) (en anglais) du HCR, d'un montant limité et conçues pour réduire les barrières administratives et les obstacles à l'établissement des rapports. Le HCR parrainera également la participation d'organisations dirigées par des femmes à des forums mondiaux et régionaux afin de veiller à ce que les politiques d'aide humanitaire relatives aux violences de genre restent fondées sur l'expérience vécue par les femmes réfugiées et déplacées.

Les besoins budgétaires liés aux violences de genre augmentent en 2024, en raison de l'augmentation globale attendue du nombre de personnes déplacées de force et d'apatrides. Près de la moitié du total des besoins de financement concerne seulement 10 opérations-pays, les besoins les plus importants

Les dix budgets opérationnels principaux pour les Violences de genre en 2024 (en millions de dollars)



étant en Éthiopie, au Soudan, en Somalie, au Cameroun, en République démocratique du Congo, en Afghanistan, en Jordanie, en Ouganda, au Bangladesh et en Colombie. Si les financements ne sont pas à la hauteur des besoins, les femmes et les filles déplacées de force en particulier seront confrontées à des risques accrus de violences de genre, tandis que la qualité et la disponibilité des services seront directement affectées, laissant les victimes exposées à d'autres abus.

Principaux indicateurs



Proportion de personnes qui savent où accéder aux services disponibles en cas de violences de genre



Proportion de personnes qui n'acceptent pas les violences faites aux femmes



Proportion de victimes satisfaites des services de prise en charge des cas de violences de genre

Exemples d'indicateurs de résultats clés

4.3 Proportion de victimes satisfaites des services de prise en charge des cas de violences de genre

Pays	Type de population	Niveau de référence	Objectif 2023	Objectif 2024
Bangladesh	Réfugiés et demandeurs d'asile	80%	90%	100%
Éthiopie	Réfugiés et demandeurs d'asile	96%	100%	100%
Jordanie	Réfugiés et demandeurs d'asile	87%	100%	100%
Somalie	Déplacés internes	70%	75%	85%
Ouganda	Réfugiés et demandeurs d'asile	95%	100%	100%



Domaine de réalisation 5

Des enfants arrivés avec leurs parents en Arménie en septembre 2023, parmi les quelque 100 000 réfugiés qui ont fui les combats dans le Caucase du Sud.

© HCR/Karen Minasyan

Protection de l'enfance

Besoins mondiaux en 2024

À la fin de l'année 2022, 43,3 millions d'enfants étaient toujours déplacés de force. En 2024, ce chiffre devrait augmenter, car le nombre de personnes déplacées de force dans le monde continue de croître.

Les enfants déplacés de force et apatrides sont exposés à toute une série de risques. Les violences et l'exploitation se produisent au sein de la famille, dans les communautés et les écoles, dans les institutions et en ligne, et peuvent être physiques, émotionnelles ou sexuelles. Les enfants risquent la séparation familiale, la négligence, l'exclusion et la discrimination, la traite, le travail des enfants, le mariage précoce, le recrutement d'enfants et la détention pour des motifs liés à l'immigration. Les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux souffrent souvent d'une détresse psychosociale.

Les déficits de financement pour la protection de l'enfance [sont en augmentation](#) (en anglais), soit 37% en 2020, 43% en 2021 et 49% en 2022. Cette tendance devrait se poursuivre cette année. Le sous-financement persistant reste un problème, ce qui se traduit, par exemple, par des services de protection de l'enfance limités pour un nombre croissant de mineurs isolés en Thaïlande et en Italie, et par une capacité de traitement des dossiers réduite en Colombie, où seuls 30% des travailleurs sociaux requis ont pu être engagés. Les services de protection de l'enfance étaient insuffisants en Éthiopie, en Ouganda et au Liban, bien qu'il s'agisse des trois opérations les plus importantes bénéficiant d'un financement pour la protection de l'enfance. Il est urgent de renforcer le financement de la protection de l'enfance dans toutes les opérations.

Comment le HCR fera la différence

En 2024, le HCR investira dans l'amélioration de la protection de l'enfance dans 101 pays. Le HCR et ses partenaires se concentreront sur six actions programmatiques essentielles, conformément aux « [Standards Minimums pour la Protection de l'Enfance dans l'action humanitaire](#) ».

Le HCR travaillera avec les autorités nationales, les ONG locales et d'autres partenaires, en particulier les partenaires du développement, pour renforcer les systèmes et services nationaux de protection de l'enfance afin qu'ils puissent répondre aux besoins des enfants déplacés de force et apatrides. La suppression des obstacles juridiques, politiques ou procéduraux, et le renforcement de la capacité des systèmes nationaux à répondre à l'ampleur et aux besoins spécifiques des enfants déplacés et apatrides font partie des mesures importantes. En Turquie, le HCR travaille en étroite collaboration avec les autorités nationales et les aide à intégrer les enfants déplacés de force dans leurs systèmes et services nationaux. En 2022, le HCR a soutenu 87 institutions pour enfants relevant du Ministère de la Famille et des Services sociaux dans 36 provinces.

Le HCR travaillera avec les acteurs communautaires et soutiendra leurs efforts pour prévenir et traiter les risques liés à la protection de l'enfance, et intégrera la protection de l'enfance dans ses programmes de protection communautaire. Il s'agit notamment d'activités de groupe pour les enfants, de programmes visant à soutenir la capacité des familles à s'occuper des enfants et à les protéger, et d'initiatives communautaires visant à protéger les enfants, notamment des initiatives sociales et de communication pour faire changer les comportements.

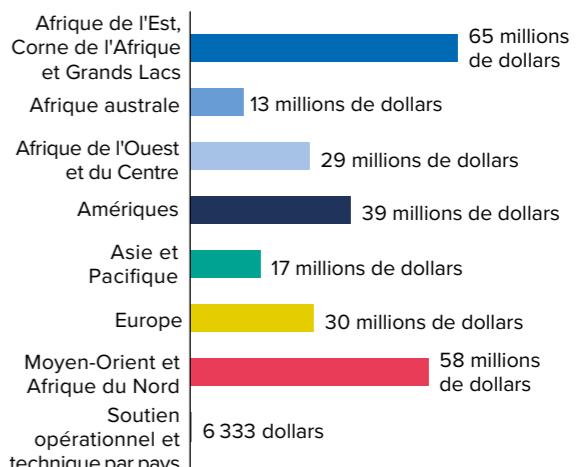
Le HCR fournira des services de protection supplémentaires aux enfants à risque lorsque ces services ne peuvent pas être fournis par les autorités nationales ou d'autres partenaires. Il s'agit notamment d'identifier les enfants à risque et de les orienter vers des services multisectoriels, de gérer les cas de protection de l'enfance, de fournir une prise en charge alternative, de réunir les mineurs isolés avec leur famille et de prendre en charge les violences de genre à l'encontre des enfants.

Besoins mondiaux pour la Protection de l'enfance en 2024

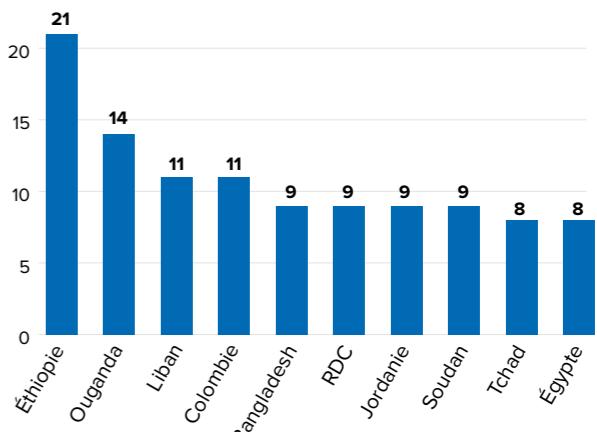
252 millions de dollars

+3% par rapport au budget actuel pour 2023

Besoins régionaux



Les dix budgets opérationnels principaux pour la Protection de l'enfance (en millions de dollars)



Autres = 141 millions de dollars | 56%

Au Bangladesh, la procédure de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant est en place dans les 33 camps et permet de formuler des recommandations et de prendre des décisions pour les enfants à risque, notamment en les orientant vers des services multisectoriels.

Le HCR travaillera avec les autorités nationales et ses partenaires pour s'assurer qu'un large éventail d'interventions de protection et de solutions adaptées aux enfants est disponible, notamment des solutions répondant à l'intérêt supérieur de l'enfant, et des alternatives à la détention pour les enfants et leurs familles. Le HCR s'efforcera également de prévenir et de réduire les préjudices subis par les enfants tout en intégrant la protection et le bien-être des enfants dans toutes les réponses sectorielles, et ce, à toutes les phases de la programmation.

En Jordanie, en 2022, un total de 2155 séances de conseil individuel ont été organisées et 10 972 enfants à risque ont été orientés vers d'autres services multisectoriels de prévention et de prise en charge par le HCR et ses partenaires. Le HCR a également dispensé des formations sur la protection de l'enfance et les droits de l'enfant à 339 membres de son personnel, de ses partenaires et du Gouvernement, issus de différents secteurs.

Le HCR veillera à ce que les enfants participent effectivement à ses interventions en matière de protection, d'assistance et de solutions à toutes les étapes du cycle de gestion, à ce que sa communication avec les enfants soit adaptée à ces derniers et à ce qu'ils aient accès à des mécanismes de redevabilité adaptés afin que leur voix soit entendue.

Principaux indicateurs



Proportion d'enfants en situation de risque accueillis soutenus par des procédures de détermination de leur intérêt supérieur



Proportion d'enfants qui participent à des programmes communautaires de protection de l'enfance



Proportion de mineurs isolés qui bénéficient de modalités de prise en charge alternatives adaptées

Exemples d'indicateurs de résultats clés

5.1 Proportion d'enfants en situation de risque accueillis soutenus par des procédures de détermination de leur intérêt supérieur

Pays	Type de population	Niveau de référence	Objectif 2023	Objectif 2024
Bangladesh	Réfugiés et demandeurs d'asile	100%	100%	100%
Éthiopie	Réfugiés et demandeurs d'asile	64%	73%	80%
Liban	Réfugiés et demandeurs d'asile	88%	88%	89%
Ouganda	Réfugiés et demandeurs d'asile	8%	11%	11%
Yémen	Déplacés internes	68%	70%	75%



Domaine de réalisation 6

Des centaines de Sud-Soudanais, anciennement réfugiés au Soudan, attendent d'embarquer dans un avion-cargo à l'aéroport de Palouch, dans l'État du Nil supérieur, au Soudan du Sud, après avoir fui le conflit au Soudan pour rentrer dans leur pays d'origine.

© HCR/Andrew McConnell

Sécurité et accès à la justice



Besoins mondiaux en 2024

L'accès à la justice est entravé lorsque les institutions de l'état de droit sont faibles, lorsque l'indépendance de la justice est limitée ou lorsque les tribunaux, les systèmes administratifs ou les prestataires d'aide juridique ont des capacités insuffisantes. Dans de tels cas, les personnes déplacées et les apatrides peuvent être privées de leurs droits et les progrès vers la réalisation de l'[objectif de développement durable 16](#) sont bloqués.

Indicateur principal



Nombre de personnes arrêtées ou détenues en raison des contrôles d'immigration ou de leur statut juridique.

De nombreux États détiennent des demandeurs d'asile et des apatrides, y compris des enfants, pour des raisons liées au contrôle de l'immigration ou au statut juridique. Sur la base de ses [Principes directeurs sur la détention](#) de 2012, le HCR continuera d'œuvrer en 2024 pour que la détention des demandeurs d'asile soit une mesure de dernier recours et que, lorsqu'elle est inévitable, les conditions de détention respectent les normes internationales.

Le HCR demande que les enfants ne soient pas détenus pour des raisons liées à l'immigration, quel que soit leur statut ou celui de leurs parents. [La détention n'est jamais dans l'intérêt supérieur de l'enfant](#) et nuit à sa santé et à son bien-être, et affecte fondamentalement son développement.

Dans certains pays, les restrictions d'accès aux lieux de détention entravent la capacité du HCR à surveiller et à fournir les services de protection nécessaires aux demandeurs d'asile. La détention peut avoir des effets particulièrement négatifs sur les demandeurs d'asile en situation de vulnérabilité, notamment ceux qui ont subi des traumatismes ou qui ont été victimes de la traite des êtres humains ou de violences au cours de leur voyage.

Comment le HCR fera la différence

En 2024, en partenariat avec le PNUD et d'autres acteurs de l'état de droit, le HCR visera à améliorer la sécurité et l'accès à la justice dans 85 pays.

Le HCR renforcera les capacités des organes judiciaires et administratifs, des associations d'avocats et autres prestataires d'aide juridique, des défenseurs et institutions des droits humains, et des organisations dirigées par des personnes déplacées et apatrides. Les activités comprendront la formation, le développement d'outils de suivi et de contrôle, la facilitation des échanges sur l'interprétation et l'application des normes juridiques pertinentes, et le soutien à des approches innovantes telles que les outils numériques d'aide juridique.

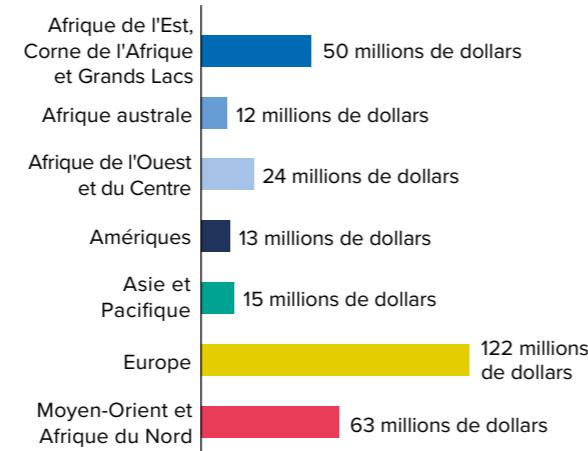
Ces institutions, avec lesquelles le HCR coopère étroitement, peuvent jouer un rôle essentiel en permettant aux personnes d'exercer leurs droits, en fournissant aux personnes déplacées et apatrides un accès à des conseils et à une assistance juridiques, ainsi qu'à une représentation légale. Des informations et des campagnes de sensibilisation ciblées, notamment en direction des organisations dirigées par des réfugiés et des femmes déplacées et apatrides, renforceront également la jouissance de leurs droits.

Besoins mondiaux pour la Sécurité et l'accès à la justice en 2024

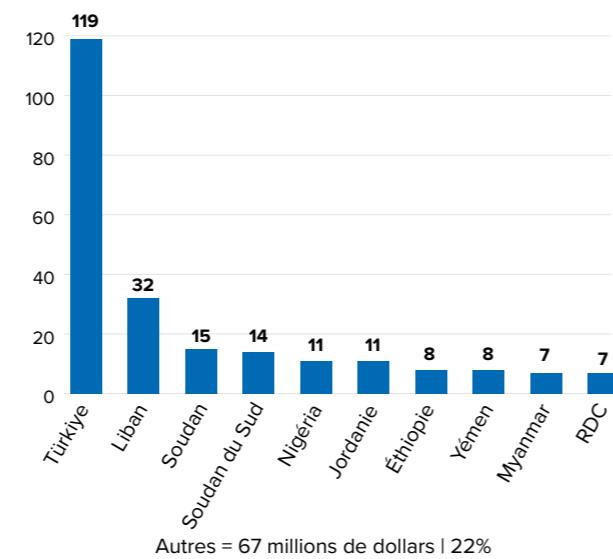
300 millions de dollars

-10% par rapport au budget actuel pour 2023

Besoins régionaux



Les dix budgets opérationnels principaux pour la Sécurité et l'accès à la justice (en millions de dollars)



Plusieurs États, comme la Belgique, le Canada, la Colombie, le Mexique, la République de Moldova, le Portugal et la Thaïlande, ont mis en place des alternatives à la détention, en particulier pour les enfants et leurs familles.

Par son travail au sein du [Réseau des Nations Unies sur les migrations](#) et de l'[Équipe spéciale des Nations Unies sur les enfants privés de liberté](#), le HCR contribuera à l'élaboration d'orientations politiques fondées sur des données objectives et encouragera les alternatives à la détention non privatives de liberté et basées sur la communauté. En s'appuyant sur le Forum mondial sur les réfugiés de 2023, le HCR et ses partenaires renforceront leur soutien au développement [d'alternatives communautaires à la détention](#) (en anglais) et d'échanges d'apprentissage entre pairs afin de diffuser les pratiques prometteuses.

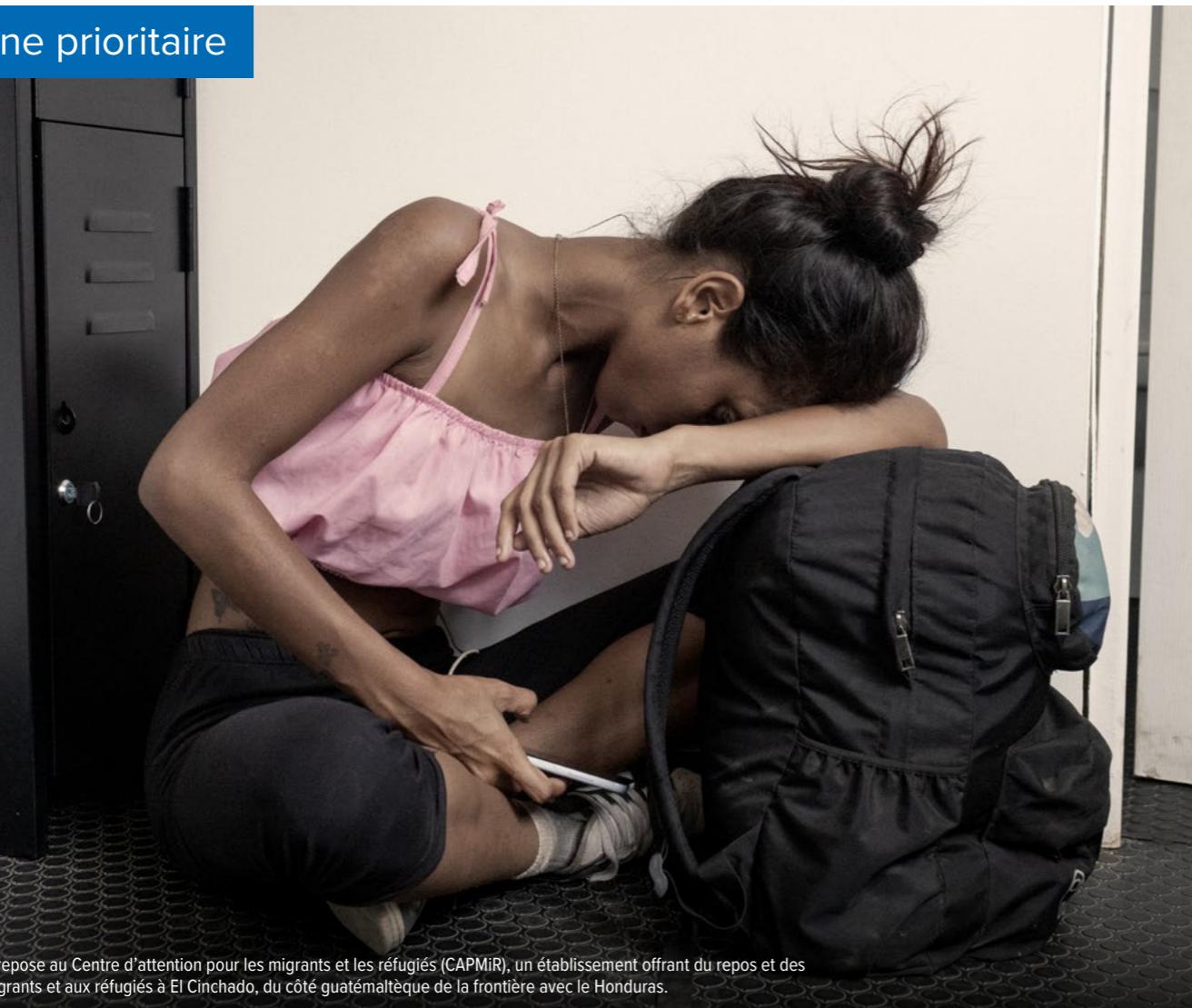
Au cours de l'année 2022, plus de 27 000 personnes auraient été détenues, selon les estimations. Le HCR et ses partenaires mèneront des activités de [suivi de la détention](#) (en anglais), de plaidoyer et d'autres interventions, notamment des contentieux stratégiques, pour promouvoir le respect des droits des demandeurs d'asile détenus dans des situations particulièrement vulnérables, privés de liberté pendant de longues périodes ou dans de mauvaises conditions.

Le HCR renforcera son engagement judiciaire, après être intervenu en tant que tierce partie dans 13 affaires judiciaires relatives aux droits des personnes déplacées de force et des apatrides en 2022. Entre janvier et octobre 2023, le HCR est intervenu dans 14 affaires devant des juridictions du monde entier.

Le HCR s'associe à [l'Institut de La Haye pour l'innovation du droit](#) (HiIL) pour étudier les besoins en matière de justice des communautés d'accueil et des personnes déplacées, notamment au Burkina Faso, en Éthiopie et en Iraq.

Le HCR encouragera fortement les nouveaux engagements à l'occasion du Forum mondial sur les réfugiés de 2023 et la réaffirmation des engagements existants – notamment [l'engagement de la communauté juridique pris lors du Forum mondial sur les réfugiés de 2019](#) (en anglais) par les cabinets d'avocats, les ONG et les associations d'avocats de fournir 127 000 heures par an d'aide juridique gratuite et de contribuer à la formation des décideurs au droit des réfugiés. Au cours des quatre dernières années, leur engagement a permis de fournir plus de 586 000 heures de soutien juridique *pro bono*, d'une valeur de 400 millions de dollars.

Domaine prioritaire



Une femme se repose au Centre d'attention pour les migrants et les réfugiés (CAPMiR), un établissement offrant du repos et des conseils aux migrants et aux réfugiés à El Cinchado, du côté guatémaltèque de la frontière avec le Honduras.

© HCR/Nicolo Filippo Rosso

Redevabilité envers les personnes affectées

Comme tout le monde, les personnes déplacées de force et les apatrides ont besoin d'informations précises et rapides pour prendre des décisions éclairées. Pourtant, elles se retrouvent parfois dans un vide d'information, coupées des informations dont elles ont besoin pour se protéger et protéger leur famille, incapables d'influencer les décisions qui les concernent et peu familiarisées avec les procédures permettant de faire part de leurs préoccupations ou de leurs commentaires sur les services qu'elles reçoivent. De même, elles peuvent recevoir des informations contradictoires ou frauduleuses, être sollicitées à plusieurs reprises pour donner leur avis sans retour, ou rester dans l'attente d'une réponse à une plainte qu'elles ont déposée.

Le HCR souhaite relever ces défis et travaille à l'élaboration d'un plan quinquennal ambitieux visant à renforcer la redevabilité envers les personnes affectées (AAP). Il veillera à ce que les personnes puissent utiliser les canaux de communication qu'elles préfèrent pour obtenir des informations qui leur permettent de faire des choix éclairés pour soutenir leur protection et rechercher une solution durable à leur situation. Le HCR veillera également à ce que les personnes puissent s'adresser à son personnel – par divers canaux – pour poser des questions, faire part de leurs commentaires et signaler des problèmes délicats. Elles doivent se sentir en sécurité lorsqu'elles le font et avoir la certitude qu'elles recevront un retour en temps utile.

Le HCR doit montrer aux communautés avec lesquelles il travaille que leurs opinions comptent, et les gens doivent voir en quoi leurs avis ont influencé son travail et celui de ses partenaires.

Besoins mondiaux en 2024

Le HCR a identifié quatre domaines clés dans lesquels il entend faire avancer les choses en matière de redevabilité envers les personnes affectées en 2024 – à la fois au sein même du HCR et collectivement avec ses partenaires.

Soutien opérationnel et régional: Le HCR investira dans le travail d'engagement communautaire de ses opérations au niveau régional et des pays et dans leurs mécanismes de retour d'informations et de réponse – en veillant à ce que des processus solides soient en place, notamment pour répondre aux plaintes sensibles d'exploitation et d'abus sexuels ou de fraude. Le HCR sera ainsi plus réceptif au retour d'informations et garantira une réponse plus active. Il s'agit par exemple d'étudier la possibilité d'inclure davantage les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides dans les mécanismes d'élaboration et de suivi des programmes du HCR, et de développer l'utilisation de centres de contact multicanaux, comme le centre de contact régional en Ukraine, qui répond à près de 300 appels par jour.

Délivrance de documents, renforcement des capacités et outils: Le HCR veillera à ce que son personnel et ses partenaires – y compris les organisations dirigées par des personnes déplacées – soient mieux équipés pour utiliser une grande variété de messageries et de canaux de communication bilatérale pour l'engagement communautaire, le retour d'informations et la réponse. Les opérations du HCR auront accès à une « boîte à outils » AAP évolutive pour mettre en place ou développer rapidement des canaux de communication – notamment des centres de contact, des agents conversationnels (chatbots)

et des guichets uniques. Par exemple, le HCR étendra l'utilisation de WhatsApp, qui est actuellement utilisée dans 16 opérations. La boîte à outils répondra aux différentes préférences en matière de messagerie, en veillant à l'accessibilité pour les femmes et les jeunes filles, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et d'autres groupes exposés au risque de marginalisation.

Recherche et plaidoyer: Le HCR sera à la pointe de l'innovation en matière de redevabilité envers les personnes affectées. Il s'agit notamment de rechercher et de tester de nouvelles approches afin que la communication avec les personnes déplacées de force et les apatrides utilise les applications ou les médias auxquels elles sont habituées. Le HCR montrera l'exemple en démontrant l'importance de la recherche, des vérifications préalables et de l'application éthique des technologies aux partenaires et aux autres acteurs des Nations Unies. Cette recherche s'appuiera sur les connaissances acquises à ce jour, en mettant l'accent sur la protection numérique et la vie privée, ainsi que sur les risques en ligne.

Leadership et coordination de la protection: Le HCR s'appuiera sur les efforts déployés pour faire progresser la redevabilité collective envers les personnes affectées au sein de la communauté humanitaire et mettra en place ou améliorera les mécanismes de coordination de l'AAP dans les situations d'urgence de réfugiés. Le HCR intégrera l'AAP dans toutes les dimensions de la réponse en faveur des réfugiés et plaidera pour que toutes les organisations travaillant dans les situations d'urgence incluent la redevabilité envers les personnes affectées dans la planification de la réponse en faveur des réfugiés. Le HCR contribue déjà aux efforts collectifs au sein de [l'équipe spéciale du Comité permanent interorganisations sur l'AAP](#) (en anglais) et renforcera son rôle dans les structures collectives de coordination régionale et opérationnelle en matière d'AAP.

AAP numérique

Les personnes déplacées et apatrides utilisent de plus en plus les médias sociaux pour communiquer, et le HCR s'engage à les rencontrer là où elles se trouvent – en ligne. En 2024, en tant que composante essentielle du pilier [protection numérique](#) (en anglais) de la [Stratégie de transformation numérique du HCR](#), l'utilisation d'outils numériques pour la collaboration avec les communautés augmentera de manière significative. Le HCR développera l'utilisation des messageries instantanées et des agents conversationnels (chatbots) existants, renforcera sa présence sur le web en direction des communautés et consolidera ses partenariats avec les plateformes de médias sociaux. Le HCR continuera d'adopter de nouveaux outils numériques pour s'assurer qu'il travaille avec des canaux privilégiés et fiables.

Le « portail numérique » vers les applications en libre-service du HCR permettra aux personnes d'envoyer et de recevoir des informations sécurisées avec ce dernier. Une gamme de services – allant de l'enregistrement aux voies d'admission complémentaires – sera accessible, et les utilisateurs auront un accès direct à leurs propres données et en auront le contrôle.

Tout le monde n'est pas en ligne, c'est pourquoi un élément essentiel de ce travail d'AAP numérique est le renforcement du lien avec le travail de protection communautaire hors ligne. Le HCR développera des liens entre les personnes qui sont connectées et celles qui ne le sont pas afin d'améliorer le partage d'informations au sein des communautés.

L'intégrité de l'information est un élément essentiel de l'AAP numérique. Le HCR veillera à ce que des processus soient mis en place pour lutter contre la désinformation et les fausses informations, en orientant les utilisateurs vers des sources précises et fiables.

Le HCR utilisera la technologie numérique pour améliorer les mécanismes de retour d'informations et de réponse, c'est-à-dire pour améliorer la manière

dont les données sont collectées, systématisées, analysées, partagées et traitées. L'utilisation de méthodes numériques pour gérer le retour d'informations permettra de développer des mécanismes plus efficaces qui pourront être rapidement déployés par le HCR et ses partenaires dans le cadre d'une intervention d'urgence.

Comment le HCR fera la différence

L'objectif du HCR d'être redevable envers les personnes avec et pour lesquelles il travaille peut sembler être un concept abstrait et ambitieux. Mais le renforcement de la redevabilité des programmes a un impact très réel sur les communautés. Prenons le cas de deux personnes déplacées : Pablo, qui demande l'asile et dépend du HCR pour obtenir des informations sur ses droits, et Joëlle, qui espère aller à l'université :

Grâce au déploiement systématique des canaux numériques en 2024, Pablo pourra :

- Utiliser l'un de ses canaux préférés pour accéder à des informations vitales vérifiées 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7;
- Échanger des informations avec sa famille – y compris sa grand-mère – en audio, vidéo et texte;
- Comprendre comment demander l'asile et savoir où chercher de l'aide pour sa demande;
- Agir en tant qu'ambassadeur de l'information dans sa communauté pour réfuter les fausses informations et dissiper les rumeurs;
- Entrer en contact avec une personne du HCR et ce, dans un espace numérique sécurisé, sans avoir à parcourir de longues distances;
- Être dirigé vers un canal sécurisé pour déposer une plainte;
- Être confiant dans l'utilisation du canal, connaître ses droits en matière de données et demander la suppression de ses données s'il le souhaite;
- Faire part de ses commentaires et suggestions sur la manière d'améliorer les services auxquels il a accès.

Grâce à la montée en puissance d'un portail numérique en libre-service, Joëlle pourra :

- Prouver son identité en toute sécurité grâce à un processus d'authentification et accéder à ses propres données;
- Télécharger ses certificats d'études pour demander une bourse internationale;
- Mettre à jour son profil avec un nouveau numéro de téléphone pour recevoir des informations actualisées et des aides en espèces en temps voulu;

- Prendre rendez-vous avec le HCR pour discuter de son cas;
- Faire part d'une préoccupation concernant un service fourni au sein de la communauté où elle vit.

Le HCR publiera son Plan stratégique pour les domaines prioritaires en 2024 dans lequel il développera son engagement à accélérer sa redevabilité envers les personnes affectées à l'échelle mondiale.

Age, genre et diversité

Le HCR s'est engagé depuis longtemps à appliquer une approche fondée sur l'âge, le genre et la diversité (AGD) dans tous les aspects de ses programmes et activités afin de garantir que la protection, la dignité et le bien-être de toutes les personnes déplacées de force et de tous les apatrides soient respectés et que personne ne soit laissé pour compte.

L'AGD est un principe fondamental du travail humanitaire qui :

- soutient la participation significative des personnes, en particulier des femmes, aux décisions qui affectent leur vie;
- s'appuie sur leurs expériences et leurs compétences;
- répond aux besoins spécifiques et aux risques de protection des différents groupes;
- contribue à des réponses plus efficaces, équitables et durables.

En 2024, le HCR investira dans des outils qui soutiennent le développement de programmes prenant en compte l'âge, le genre et la diversité, et renforcera la systématisation des données résultant de ses interactions avec les communautés déplacées pour éclairer la mise en œuvre de ses plans. Il renforcera les connaissances et la sensibilisation de son personnel à la politique AGD et exploitera les progrès réalisés dans la promotion de partenariats locaux avec des organisations représentant ou dirigées par divers groupes de personnes déplacées et apatrides.

Le HCR utilisera également davantage de données ventilées par sexe, âge, handicap et autres caractéristiques de la diversité lors de la conception et de la mise en œuvre de ses programmes ou de l'évaluation des résultats de son travail. Il investira également dans des formations sur mesure et adaptées au contexte pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, des personnes LGBTIQ+ et d'autres groupes exposés au risque de marginalisation.



Domaine de réalisation 7

À des centaines de kilomètres de la connexion la plus proche au réseau électrique éthiopien, Aklima Omar Osman, réfugiée somalienne, travaille comme caissière et technicienne solaire au mini-réseau solaire de Bokolmayo, qui contribue à fournir de l'électricité à la population réfugiée locale et à la communauté d'accueil éthiopienne, et à créer un pôle économique local.

© HCR/Tiksa Negeri

Engagement communautaire et émancipation des femmes

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Besoins mondiaux en 2024

Les personnes déplacées de force et les apatrides ont le droit fondamental de participer activement aux décisions qui affectent leur vie et leur bien-être. Les programmes et les activités qui interviennent dans les cas de déplacements forcés et d'apatriodie et qui traitent de leur impact doivent être inclusifs, efficaces et tenir compte des opinions et des capacités des personnes et des communautés affectées.

Les femmes et les filles, les personnes en situation de handicap, les personnes appartenant à des minorités et à des peuples autochtones,

les personnes LGBTQ+, les personnes âgées, les enfants et les jeunes sont souvent particulièrement exposés aux risques de violence, d'abus, de négligence et de marginalisation. Ces risques sont aggravés par les inégalités de genre, les formes convergentes de discrimination, la crise climatique, les conflits nouveaux et prolongés, ainsi que par le rétrécissement des espaces civiques qui, dans certains pays, empêchent certains groupes, notamment les femmes et les filles, d'exercer et de revendiquer leurs droits. En outre, le sous-financement nuit aux partenariats avec les organisations locales, notamment celles dirigées par des personnes déplacées de force et par des femmes.

Comment le HCR fera la différence

En 2024, le HCR investira dans la responsabilisation des communautés et l'égalité des genres dans plus de 138 pays.

Le HCR investit dans des interventions communautaires visant à prévenir, réduire et traiter les risques de protection et collabore avec les structures communautaires et les organisations locales, en particulier celles dirigées par des personnes déplacées et apatrides, par des femmes et par des groupes exposés à un risque de discrimination et d'exclusion. Les communautés déplacées et apatrides sont consultées pour identifier les besoins et les risques de protection et participent à l'identification de réponses durables et adaptées qui garantissent que personne n'est négligé ou laissé pour compte.

Le HCR encouragera l'attribution de financements flexibles à ces réponses communautaires, notamment par le biais d'initiatives telles que les [accords de subvention](#) (en anglais), le [Fonds d'innovation dirigée par des réfugiés](#), et le financement d'organisations de femmes déplacées travaillant pour la consolidation de la paix, la prévention des conflits, l'action climatique et la protection contre les violences de genre.

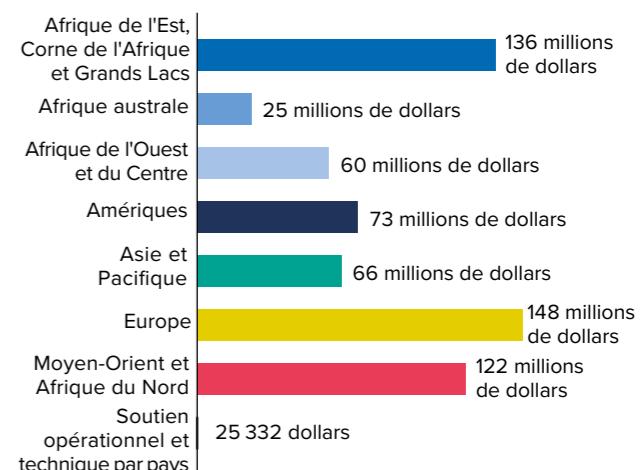
Le soutien aux groupes consultatifs de réfugiés, aux volontaires de proximité d'âge, de genre et de profils divers, ainsi qu'aux structures de protection communautaire se poursuivra et s'étendra. Pour renforcer la redevabilité envers les personnes affectées, le HCR investira dans une meilleure systématisation des informations issues des évaluations participatives avec les personnes déplacées et apatrides, et des mécanismes de retour d'informations et de réponse pour influencer la planification stratégique, la conception, l'adaptation et le suivi de ses programmes.

Besoins mondiaux pour l'Engagement communautaire et l'émancipation des femmes en 2024

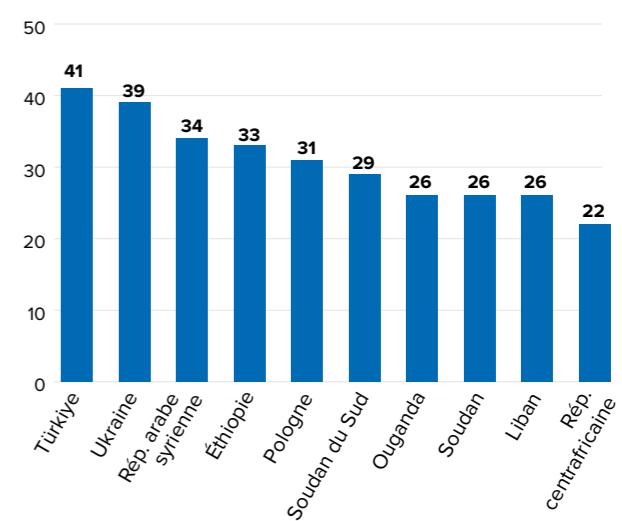
635 millions de dollars

-7% par rapport au budget actuel pour 2023

Besoins régionaux



Les dix budgets opérationnels principaux pour l'Engagement communautaire et l'émancipation des femmes (en millions de dollars)



Autres = 330 millions de dollars | 52%

En outre, l'utilisation de l'analyse de genre et de caractéristiques telles que les «marqueurs» de genre et de handicap dans les systèmes de données sera amplifiée afin d'éclairer la programmation et la rédaction des rapports.

En 2022, les opérations du HCR au Burkina Faso, au Liban et en République arabe syrienne ont fait état d'une augmentation du nombre de femmes occupant des postes de direction et de gestion dans les structures décisionnelles. En 2024, le HCR continuera de promouvoir la participation pleine et égale des femmes déplacées et apatrides aux structures de prise de décision et de direction.

Les opérations-pays du HCR veilleront à ce que les femmes et les filles aient accès à un enregistrement et à des documents individuels, et qu'elles jouissent de l'égalité d'accès et de contrôle sur la nourriture, les transferts d'argent et d'autres formes d'assistance. Les opérations faciliteront l'égalité d'accès aux moyens de subsistance, à l'éducation

et aux services de santé, y compris dans le cadre des systèmes de protection nationaux. Le HCR encouragera l'inclusion numérique et d'autres approches innovantes pour garantir que les femmes et les filles aient accès à des informations vitales, ainsi qu'à des compétences et à des possibilités de formation renforçant leur protection et leur autonomisation économique.

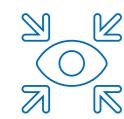
En tant que signataire et membre du conseil d'administration du [Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire](#), le HCR facilitera l'inclusion et la participation des femmes déplacées dans l'agenda pour la paix et la sécurité. En tant que membre du conseil d'administration du [Fonds des femmes pour la paix et l'action humanitaire](#) (en anglais), le HCR plaide pour l'attribution de financements flexibles à des organisations dirigées par des femmes, y compris à des organisations non enregistrées, afin de leur permettre de répondre aux crises et aux situations d'urgence, ainsi qu'aux efforts de paix.

Le HCR soutiendra le lancement d'un réseau mondial de personnes en situation de handicap déplacées de force et apatrides en collaboration avec [l'International Disability Alliance \(en anglais\)](#). Le réseau visera à amplifier les voix de ces groupes sous-représentés dans la [Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap](#).

Le réseau veillera également à ce que leurs besoins soient pris en compte dans les efforts déployés par le HCR et les États pour rendre les procédures d'asile plus accessibles. Le HCR améliorera la compréhension du handicap dans le contexte de la protection internationale et encouragera [l'égalité d'accès des réfugiés en situation de handicap aux régimes de protection sociale](#) (en anglais).

Ces efforts de collaboration et de partenariat avec les communautés garantissent que les réponses du HCR sont efficaces et fondées sur les besoins et sur les priorités des personnes, tels qu'identifiés par ces dernières, et qu'elles soutiennent l'action des communautés en tant qu'acteurs de la réponse aux crises.

Principaux indicateurs

 Proportion de personnes ayant accès à une participation significative à toutes les phases de l'opération



Proportion de femmes participant à des structures de gestion/direction

 Proportion de personnes ayant accès à des mécanismes sûrs de réponse et de retour d'informations

Exemples d'indicateurs de résultats clés

7.3 Proportion de femmes participant à des structures de direction/gestion

Pays	Type de population	Niveau de référence	Objectif 2023	Objectif 2024
Burkina Faso	Déplacés internes	41%	50%	50%
Liban	Réfugiés et demandeurs d'asile	69%	75%	75%
République arabe syrienne	Déplacés internes	66%	66%	70%
République arabe syrienne	Réfugiés et demandeurs d'asile	52%	55%	60%
République arabe syrienne	Rapatriés	66%	66%	70%

© HCR/Yukiko Sakurai



Renforcer l'émancipation des femmes rohingyas par le développement de leurs compétences

Fast Retailing, l'entreprise de vêtements qui soutient les moyens de subsistance des réfugiés depuis plus d'une décennie, a [un projet commun avec le HCR](#) (en anglais) visant à renforcer les compétences de 1000 femmes rohingyas d'ici 2025 pour fabriquer des serviettes hygiéniques et d'autres produits pour les ménages de réfugiés à Cox's Bazar, au Bangladesh. Le projet n'offre pas seulement des moyens de subsistance assortis d'allocations, mais il permet aussi de reconstruire des vies dans la dignité. Une participante au projet commun a déclaré: «Lorsque mon mari est décédé, laissant derrière lui deux enfants, sans aucune épargne, je me suis sentie anéantie. Après avoir rejoint le centre de production, j'ai pu offrir une éducation, de la nourriture, des vêtements et des jouets à mes enfants. Je suis tellement satisfaite et fière de moi».



Domaine de réalisation 8

Cecile Telem reçoit des aides en espèces sur le site de Toukra 1, à Ndjamena, au Tchad, où elle et sa famille vivent après avoir été forcées de fuir les fortes inondations, comme plus de 70 000 personnes.

© HCR/Colin Delfosse

Bien-être et besoins essentiels



Besoins mondiaux en 2024

Les personnes qui ont dû fuir leur foyer doivent souvent repartir de zéro dans leur lieu de refuge. Le HCR les aide en leur fournissant des aides en espèces, des articles de première nécessité et du combustible pour cuisiner et se chauffer. En raison d'une succession de situations d'urgence sans précédent, la demande d'aide est extrêmement élevée et des millions de personnes restent dans le besoin.

Les aides en espèces ont indéniablement contribué à couvrir les besoins essentiels, et 89% des bénéficiaires [interrogés en 2022](#) (en anglais) ont déclaré qu'ils préféraient recevoir l'aide en tout ou partie sous forme d'espèces. Bien qu'elles puissent poser problème aux réfugiés et aux autres populations vulnérables, notamment les femmes, qui ne peuvent pas accéder aux [systèmes financiers numériques](#) (en anglais), les aides en espèces devraient globalement être augmentées: seulement

25% des personnes interrogées en 2022 ont déclaré ne pouvoir couvrir que la moitié de leurs besoins quotidiens, contre 31% en 2021.

En complément des aides en espèces, le HCR continuera de maintenir des stocks mondiaux d'articles de première nécessité à travers une gestion centralisée de sept entrepôts, stratégiquement situés pour venir en aide à 1 million de personnes en cas de nouvelles situations d'urgence.

Les combustibles propres sont essentiels: en effet, en 2023, 87% des personnes déplacées vivant dans des camps ou aux alentours dépendent encore fortement de la collecte de bois de chauffage pour cuisiner, ce qui est dangereux pour leur santé, nocif pour l'environnement et présente des risques pour leur sécurité. La transition vers des sources de combustibles et des technologies plus propres et durables est fondamentale pour lutter contre le changement climatique et réduire la pression sur l'environnement des zones d'accueil, en particulier

dans les régions vulnérables aux événements climatiques. Le changement climatique et les crises environnementales telles que la déforestation sont des problèmes majeurs dans les situations de réfugiés. En outre, la dégradation de l'environnement accroît le risque de conflits entre les réfugiés et les communautés d'accueil.

Comment le HCR fera la différence

En 2024, le HCR investira pour assurer le bien-être et couvrir les besoins essentiels des personnes déplacées de force et des apatrides dans 135 pays.

Le HCR a pour objectif de fournir 600 millions de dollars d'aides en espèces à 7 millions de personnes dans 100 pays, conformément à sa « [Politique sur les aides en espèces 2022-2026](#) » (en anglais), qui invite à recourir en priorité aux aides en espèces dans la mesure du possible, notamment dans les situations d'urgence. 95% des aides en espèces sont sans restriction d'affectation, ce qui permet aux personnes de décider de la meilleure manière de satisfaire leurs propres besoins. Cette forme d'aide est également efficace par rapport aux coûts, notamment lorsqu'elle est versée sous forme électronique (au moyen de cartes bancaires ou d'argent mobile par exemple), ce qui est déjà le cas pour 80% des bénéficiaires. Le HCR prévoit de développer encore davantage ces dispositifs en 2024, avec l'objectif que 37% des réfugiés et des déplacés internes disposent de moyens de paiement détenus par les bénéficiaires.

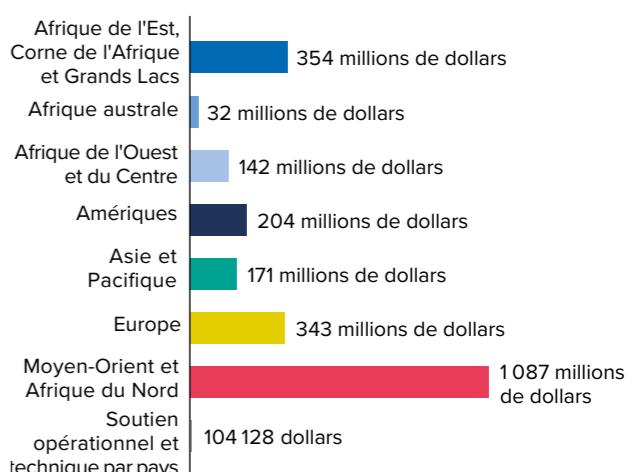
En outre, les aides en espèces contribuent à l'inclusion en intégrant les populations déplacées dans l'économie locale, avec des effets sur leur inclusion financière et la protection sociale.

Besoins mondiaux pour le Bien-être et les besoins essentiels en 2024

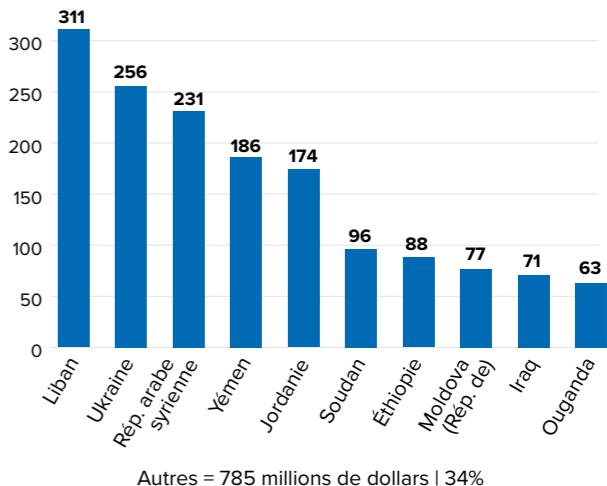
2,339 milliards de dollars

-10% par rapport au budget actuel pour 2023

Besoins régionaux



Les dix budgets opérationnels principaux pour le Bien-être et les besoins essentiels (en millions de dollars)



© HCR/Anna Linnemann



L'entreprise suédoise Essity redonne leur dignité aux personnes qui en ont le plus besoin

Essity reste un partenaire important de Sweden for UNHCR. En 2024, le HCR vise à renforcer son partenariat avec Essity dans les domaines de l'assainissement et de l'hygiène, en particulier en matière de santé et d'hygiène des femmes et des filles. En 2022 et

2023, Essity a fait don d'un total de 1,4 million de dollars au HCR. Ce montant inclut des dons en espèces et des dons en nature de divers produits d'hygiène, notamment plus de 300 000 couches et 500 000 serviettes hygiéniques en soutien aux personnes touchées par le tremblement de terre en Turquie et en République arabe syrienne, et 1,3 million de couches pour les personnes déplacées par la guerre en Ukraine.

En 2024, le HCR appellera les autorités de régulation à établir des obligations de connaissance du client et des réglementations sur l'inclusion financière afin de répondre aux besoins des personnes déplacées de force et des apatrides, conformément à ses recommandations sur « [Les aides en espèces et l'accès aux services financiers formels](#) » (en anglais).

Pour renforcer le suivi, la gestion financière et la redevabilité des aides en espèces, le système de gestion des aides en espèces du HCR, CashAssist, sera étendu à 60 pays, et le suivi post-distribution à 75 pays. Le HCR évaluera l'impact des aides en espèces dans six pays, et étendra les [dispositifs communs de transfert d'espèces](#) (en anglais) avec des partenaires humanitaires à 30 pays.

Par ailleurs, il prévoit de renforcer considérablement la coprésidence locale des groupes de travail sur les aides en espèces dans les situations de réfugiés.

Pour répondre aux besoins essentiels, le HCR maintient également des stocks d'urgence mondiaux d'articles essentiels pour répondre aux besoins de jusqu'à 1 million de personnes dans de nouvelles situations d'urgence, et examine et optimise régulièrement ce réseau.

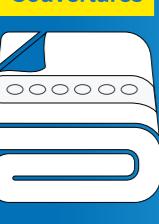
Le HCR s'est engagé à [réduire les émissions de carbone](#) (en anglais) générées par l'achat, la livraison et l'utilisation d'articles de première nécessité de 20% avant 2025, et vise à passer la barre des 10%

en 2024, contre 5% en 2023. En 2024, le HCR ajoutera trois spécifications de produits respectueux de l'environnement aux six existant actuellement, réduisant ainsi les emballages en plastique à usage unique et les matériaux en plastique vierge et augmentant la proportion de matériaux recyclés.

L'organisation cherchera des sources d'approvisionnement alternatives pour réduire la concentration géographique des marchés d'approvisionnement de ces articles, la faisant passer de 95% à 90%. En privilégiant l'approvisionnement local et en tenant compte des pratiques en matière de diversité, d'équilibre entre les genres et d'éthique, le HCR soutient les économies locales et l'inclusion sociale. Le HCR s'intéressera également au cycle de vie complet de ses articles en introduisant de nouvelles dispositions en matière de durabilité pour l'inventaire, le transport et la gestion des déchets. L'organisation plaidera pour [une réduction de 30% des émissions de carbone de la chaîne d'approvisionnement humanitaire d'ici 2030](#) (en anglais).

Pour sensibiliser les bénéficiaires et promouvoir une bonne gestion des déchets, les articles de première nécessité seront marqués d'une étiquette verte contenant les informations de recyclage et un QR code renvoyant vers la page help.unhcr.org, qui permet d'accéder à des outils de protection et à des informations sur les produits.

Comment réduire l'empreinte environnementale de nos articles de première nécessité?



Couvertures

FABRIQUÉES À 100% de bouteilles en plastique recyclées



200 bouteilles en plastique pour une couverture à potentiel thermique élevé

UNE RÉDUCTION de 56% des émissions de CO₂

Un emballage **OPTIMISÉ**

Une réduction de 20% des émissions de CO₂ comparé à l'emballage précédent

Exemple de la région de l'Asie et du Pacifique

En 2022, le HCR a lancé un achat pilote d'articles de première nécessité pour reconstituer les stocks en Afghanistan, en Ouzbékistan et au Pakistan. Il a notamment commandé des couvertures entièrement fabriquées à partir de bouteilles en plastique recyclées ainsi que des cartons de couleur naturelle et des ballots en matériaux recyclés. Il a interdit l'utilisation d'emballages plastiques à usage unique et optimisé l'emballage des couvertures et des nattes de couchage. Ces efforts ont permis de réduire les émissions de CO₂ d'environ 1 777 tonnes, ce qui équivaut à environ 666 000 litres de diesel. L'organisation reconstitue progressivement ses stocks mondiaux avec des articles plus verts.

Le [Fonds de protection environnementale des réfugiés](#) investira dans la reforestation et dans les combustibles de cuisson propres pour les réfugiés et les communautés d'accueil en Ouganda, au Rwanda et au Soudan du Sud, et enregistrera ces programmes en tant que crédits carbone vérifiés en 2024.

Dans les camps de réfugiés au Bangladesh, le HCR et ses partenaires distribuent du combustible de cuisson propre à près de 100% des réfugiés sous forme de GPL.

En Ouganda, 29% des ménages de réfugiés ont accès à un combustible propre, comme le GPL, et à des solutions plus durables, comme les briquettes. Plusieurs pays, notamment le Bangladesh, le Kenya, l'Ouganda, le Pakistan, la République-Unie de Tanzanie, le Soudan et le Soudan du Sud, mènent également des campagnes de sensibilisation destinées aux réfugiés sur les pratiques d'économie d'énergie pour encourager l'adoption de réchauds économies en énergie et de combustibles de cuisson alternatifs.

Principaux indicateurs

Proportion de personnes qui reçoivent des aides en espèces ou en nature

Proportion de personnes dépendant principalement de combustibles de cuisson et de technologies propres

Échantillon d'indicateurs de résultats clés

8.1 Proportion de personnes qui reçoivent des aides en espèces ou en nature

Pays	Type de population	Niveau de référence	Objectif 2023	Objectif 2024
Égypte	Réfugiés et demandeurs d'asile	33%	55%	60%
Mexique	Réfugiés et demandeurs d'asile	49%	68%	68%
Ukraine	Déplacés internes	43%	45%	45%
Ukraine	Réfugiés et demandeurs d'asile	100%	100%	100%
Yémen	Déplacés internes	31%	35%	35%
Yémen	Réfugiés et demandeurs d'asile	64%	70%	75%

Objectifs du HCR en matière de gestion des articles de première nécessité	Objectif 2023	Objectif 2024
Maintien de stocks d'articles de première nécessité et de chaînes d'approvisionnement suffisants pour pouvoir répondre aux besoins sur le terrain, notamment dans les situations d'urgence, couvrant au minimum 1 million de personnes	1 million	1 million
Réduction des émissions de CO ₂ grâce à l'introduction d'articles de première nécessité plus «verts» pour assurer une chaîne d'approvisionnement plus respectueuse de l'environnement du début à la fin	5%	10%
Nombre d'articles de première nécessité ou autres pour lesquels de nouvelles spécifications plus «vertes» ont été élaborées	7	10
Diminution de la concentration des marchés d'approvisionnement (5 premiers pays d'approvisionnement) pour 10 articles de première nécessité grâce à des chaînes d'approvisionnement alternatives durables	95%	90%

Le secteur privé japonais se mobilise en réponse aux situations d'urgence mondiales

Depuis 2023, les entreprises privées japonaises ont fait preuve d'une solidarité et d'un soutien croissants envers les interventions humanitaires mondiales, et ont donné près de 15 millions de dollars pour la situation en Ukraine et les personnes touchées par les tremblements de terre en République arabe syrienne et en Turquie. En 2024, les donateurs privés japonais continueront de jouer un rôle central en permettant au HCR d'apporter une aide efficace et d'élaborer des solutions durables pour les personnes touchées par les crises de déplacement mondiales.

92 APPEL GLOBAL DU HCR 2024

APPEL GLOBAL DU HCR 2024 93

Domaine prioritaire



Action climatique

La crise climatique mondiale amplifie les facteurs favorisant les déplacements forcés et augmente les besoins humanitaires et de protection des personnes déplacées de force et des apatrides. La nourriture et l'eau deviennent plus rares, tandis que les sécheresses et les inondations deviennent plus fréquentes. Un grand nombre de personnes aidées par le HCR sont exclues des services publics ou vivent aux marges de la société, et sont donc vulnérables face aux événements climatiques; des investissements urgents sont nécessaires pour réduire les risques climatiques et renforcer leur résilience.

Plus de 93% du budget pour l'action climatique est destiné à des activités qui contribuent à la résilience climatique et/ou à la durabilité environnementale des opérations du HCR. La majorité des financements requis visent à fournir des abris provisoires résilients au changement climatique et un accès à des sources d'énergie renouvelables, propres et durables, notamment pour la cuisine. Le reste du budget soutient en grande partie des projets de financements innovants, tels que le Mécanisme de financement vert, qui vise à «verdir» les opérations du HCR sur le terrain, et le Fonds de protection environnementale des réfugiés (REP).

Comment le HCR fera la différence

Le HCR présente son approche dans le «[Plan stratégique pour l'action climatique 2024-2030](#)» (en anglais), qui sera accompagné de plans pluriannuels pour l'action climatique pour chaque région. La vision à long terme du HCR est que d'ici 2030, un nombre croissant de personnes déplacées de force et d'apatrides fuyant des crises engendrées par le changement climatique et/ou vivant dans des pays vulnérables à ce changement seront **protégés si besoin, résilients aux effets du changement climatique et autosuffisants**. À partir de 2024, le HCR travaillera à la réalisation de quatre objectifs avec ses partenaires pour faire de cette vision une réalité.

Premièrement, il veillera à ce que les États fournissent une protection internationale de manière plus systématique aux personnes forcées de fuir en raison des effets du changement climatique et de la peur des persécutions, des violences et des violations des droits humains qu'ils engendrent.

Le HCR plaidera pour la protection des réfugiés et des autres personnes déplacées au-delà des frontières dans le contexte du changement climatique. Pour améliorer la fourniture systématique d'une protection internationale aux personnes qui en ont besoin, il fournira des conseils techniques et juridiques et veillera à ce que les États et les partenaires du secteur juridique comprennent les «[Considérations juridiques relatives aux demandes de protection internationale faites dans le contexte des effets néfastes du changement climatique et des catastrophes](#)».

Le HCR mène des recherches avec ses partenaires sur l'application du critère de définition des réfugiés relatif aux «événements troublant gravement l'ordre public» énoncé dans la [Convention de l'OUA de 1969](#),

concernant la protection des personnes déplacées de force au-delà des frontières en raison des effets du changement climatique et des catastrophes en Afrique¹.

Le HCR continuera de collaborer avec des juges et des juristes, avec des acteurs étatiques et institutionnels ainsi qu'avec des acteurs de monde universitaire et de la société civile pour renforcer les connaissances dans ce domaine et permettre de protéger efficacement les personnes déplacées dans ces contextes.

Grâce à des activités de plaidoyer et à son expertise technique, le HCR soulignera la responsabilité des États dans les situations de déplacement interne, notamment dans les pays fortement touchés par le changement climatique tels que le Burkina Faso, la Colombie, l'Éthiopie, le Mozambique et le Nigéria. Le HCR soutiendra les réformes législatives et politiques qui renforcent la protection des déplacés internes et les solutions, notamment l'élaboration et l'adoption de nouveaux instruments par les États.

Deuxièmement, le HCR s'efforcera d'**améliorer l'accès à des ressources et des services centrés sur la protection et respectueux de l'environnement** pour les personnes déplacées de force, les rapatriés et les apatrides.

Le HCR intensifiera considérablement ses efforts pour fournir des services d'approvisionnement en eau durables, une énergie plus propre et d'autres services en s'adaptant toujours plus aux contraintes climatiques. L'accès à des services durables, tels que l'énergie propre, permet aux communautés déplacées de mieux maîtriser leur vie et leur avenir et de protéger les écosystèmes et les habitats locaux.

¹ Voir [Évaluation des troubles à l'ordre public dans le cadre de la Convention de l'OUA de 1969, y compris dans les contextes de catastrophes naturelles, de dégradation de l'environnement et des effets du changement climatique](#) (en anglais).

Le [Fonds de protection environnementale des réfugiés](#) du HCR lancera des investissements dans la reforestation et les combustibles de cuisson propres dans plusieurs situations de réfugiés vulnérables au changement climatique en 2024.

Le [Project Flow](#) (en anglais) du HCR permettra d'assurer la transition d'au moins 20 systèmes d'approvisionnement en eau vers l'énergie solaire en 2024 et de réaliser des études de faisabilité, avec un objectif final de 180 systèmes d'approvisionnement en eau fonctionnant à l'énergie solaire.

Exemple de projet : En République démocratique du Congo, un projet de conversion à l'énergie solaire fournira de l'énergie, de l'eau et des services d'assainissement dans le respect de l'environnement, tout en fournissant des moyens de subsistance et en alimentant les bureaux du HCR. Le HCR construira des abris dans des matériaux plus durables et plantera des arbres, réduisant ainsi la déforestation, et soutiendra l'agriculture biologique et les pratiques rurales adaptées à l'évolution du climat.

Troisièmement, le HCR fera en sorte que les personnes déplacées de force, rapatriées ou apatrides et les communautés d'accueil aient **davantage de moyens économiques et physiques pour se préparer aux chocs et au stress climatiques, y résister et s'en remettre**.

Entre autres activités vitales pour améliorer la résilience des populations aux risques liés au changement climatique et aux autres risques environnementaux, le HCR investira et mènera des actions de plaidoyer en faveur d'abris durables, d'alerte précoce et de préparation aux chocs, de moyens de subsistance économiquement viables,

de dispositifs de sécurité sociale et d'aides en espèces. Au Bangladesh, par exemple, le HCR apprend aux réfugiés rohingyas à atténuer les effets des moussons, des cyclones, des inondations et des glissements de terrain en améliorant les infrastructures, la stabilisation des sols et la gestion des bassins versants afin de réduire les risques de nouveaux déplacements dans les camps.

La « [Politique sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence](#) » clarifie l'engagement de l'organisation dans les crises provoquées par des catastrophes naturelles et souligne la nécessité de prendre des décisions de manière stratégique et de prévoir des mesures anticipatrices lors de la phase de préparation.

Les activités de plaidoyer et les conseils techniques du HCR encouragent l'inclusion des personnes déplacées dans les cadres politiques et les stratégies relatives au climat des gouvernements, notamment les plans d'adaptation nationaux et les contributions déterminées au niveau national, en accord avec les stratégies de réduction des risques de catastrophe et les cadres généraux de développement durable.

Pour renforcer la préparation et l'action précoce en réponse aux risques climatiques et aux déplacements, le HCR rejoindra des partenaires humanitaires et du secteur du développement dans le [Partenariat d'action précoce basée sur les risques](#) (en anglais).

Exemple: Au Malawi, le HCR a établi un partenariat avec la Mutuelle panafricaine de gestion des risques de l'Union africaine sur le projet pilote [Replica](#) (en anglais) couvrant le camp de réfugiés de Dzaleka. Ce projet vise à apporter des financements rapides et prévisibles en réponse aux événements climatiques, et encourage l'inclusion des populations réfugiées dans les stratégies d'action climatique.

Quatrièmement, le HCR accélère ses efforts pour **réduire son empreinte environnementale**. Le HCR a fixé des objectifs environnementaux ambitieux, et vise à réduire son impact environnemental et ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 45% par rapport à leurs niveaux de 2018 d'ici 2030.

En 2024, le HCR convertira au moins 15 bâtiments de bureaux importants à l'énergie renouvelable, en utilisant le [Mécanisme de financement vert](#) (en anglais), un mécanisme de financement innovant conçu pour optimiser l'efficacité et la durabilité des investissements verts. L'initiative des « boîtiers verts » du HCR, qui contrôlent la consommation d'énergie des bureaux, sera étendue pour couvrir les entrepôts de distribution, et un projet pilote d'air conditionné intelligent sera mené dans trois bureaux.

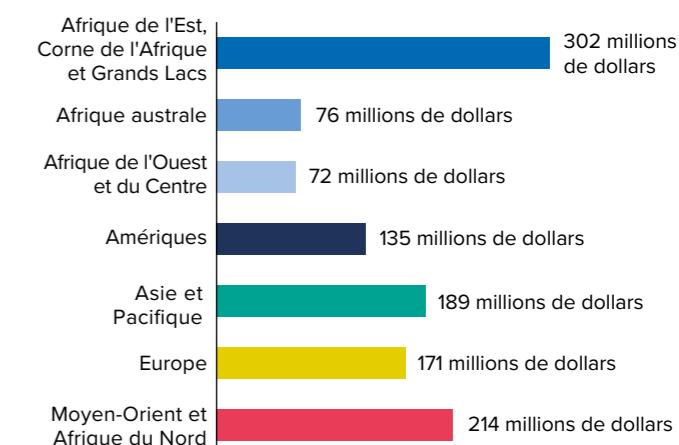
Conformément à sa « [Stratégie d'approvisionnement durable](#) » (en anglais), le HCR est en bonne voie pour parvenir à une réduction de 20% de ses émissions de carbone liées à l'achat, à la livraison et à l'utilisation de biens. Le HCR élaborera trois spécifications de produits respectueuses de l'environnement supplémentaires, terminant ainsi le « verdissement » des dix articles de première nécessité et autres biens ayant les émissions les plus élevées. Des modifications sont apportées en évitant les emballages plastiques à usage unique, en réduisant les matériaux en plastique vierge et en augmentant la proportion de matériaux recyclés jusqu'à 100%.

Le HCR introduit également de nouvelles dispositions en matière de durabilité dans les domaines de l'inventaire, du transport et de la gestion des déchets. Un nouveau système de gestion des transports permettra à l'organisation de contrôler et réduire les émissions liées au transport international de biens par voie aérienne, maritime et terrestre.

Besoins mondiaux pour l'action climatique en 2024

1,074 milliard de dollars

Besoins régionaux



Pacte mondial sur les réfugiés – Focus sur le climat:

Le HCR a initié un « [engagement multipartite en faveur de l'action climatique](#) » (en anglais) qui vise à renforcer les financements et le soutien en faveur de l'action climatique pour les pays et les communautés d'accueil dans des contextes vulnérables au changement climatique, fragiles et touchés par des conflits. Les acteurs concernés sont encouragés à prendre des mesures immédiates et structurelles sous forme de soutien financier, de lois, de politiques, de plans, de programmes et de partenariats pour veiller à l'inclusion des réfugiés, des autres personnes déplacées de force, des apatrides et des communautés d'accueil.

Le coût de l'inaction

En raison de la crise climatique, le HCR doit se préparer et répondre en tenant compte des enjeux climatiques. La sécurité des millions de personnes qui sont de plus en plus exposées à des événements climatiques dangereux, à des environnements dégradés et à des problèmes d'accès à la nourriture et à l'eau ne pourra pas être garantie sans une évolution des pratiques.

Sans financements suffisants, des millions de personnes n'auront pas la capacité et les infrastructures nécessaires pour se préparer aux événements climatiques dangereux et y résister, ni les moyens de créer ou de conserver des moyens de subsistance, ni de préserver leur environnement naturel. Non seulement les investissements dans la résilience climatique augmentent le bien-être, mais ils contribuent aussi à l'efficacité de l'aide au regard des coûts.

Par exemple, un manque d'investissements dans des infrastructures et des sites d'installation résilients aux événements climatiques exposera les abris à des dommages supplémentaires qui devront être réparés, réduira l'accès aux services vitaux en cas de catastrophe et entraînera de nouveaux déplacements de population.

De même, le fait de ne pas fournir de ressources et de services respectueux de l'environnement, tels que des combustibles de cuisson propres ou des services d'alimentation en eau durables et fonctionnant à l'énergie solaire, comporte plusieurs risques pour la santé et la vie humaine. Ces risques incluent la pollution de l'air, les conflits avec les communautés locales et l'exposition des femmes et des filles à un risque de violences de genre lorsqu'elles vont chercher du bois et de l'eau.

L'absence de préparation coûte cher, et il n'est pas question d'attendre qu'une catastrophe se produise.



Domaine de réalisation 9

Sakhi Gul, âgée de 22 ans, a perdu neuf membres de sa famille dans le tremblement de terre qui a frappé l'Afghanistan le 22 juin 2022. Le HCR fournit 1300 maisons résistantes aux séismes aux familles touchées par cette catastrophe dans 15 villages, en faisant appel à la main-d'œuvre locale pour injecter de l'argent dans cette région appauvrie.

© HCR/Oxygen Empire Media Production

Logement et sites d'installation durables



Besoins mondiaux en 2024

Des millions de personnes dépendent de l'aide du HCR en matière de logement durable et de gestion des sites d'installation où elles habitent. Des millions de personnes vivent dans des zones vulnérables au changement climatique, qui ont besoin d'investissements dans les ressources et les infrastructures pour s'adapter à un environnement de plus en plus inhospitalier.

En 2022, la plupart des opérations-pays du HCR qui ont communiqué des données en matière de logement ont indiqué que la majorité des réfugiés, demandeurs d'asile et rapatriés dans ces pays ne

disposaient pas d'un logement habitable à un coût abordable. Au Burundi par exemple, seulement 7% des réfugiés vivent dans des logements habitables à un coût abordable. En raison du sous-financement, les activités prévues par le HCR n'ont pas toutes pu être réalisées. L'organisation a rencontré de sérieuses difficultés dues aux abris vieillissants qui doivent être rénovés chaque année. De plus, les restrictions à la liberté de circulation ont constitué un obstacle pour les réfugiés souhaitant obtenir eux-mêmes des matériaux de construction locaux.

De nombreuses situations de déplacement durent depuis si longtemps que les infrastructures temporaires se sont détériorées.



La Fondation IKEA soutient l'initiative verte du HCR

La Fondation IKEA, qui est un partenaire stratégique du HCR depuis 2010, a apporté un soutien considérable au travail de l'organisation en matière de moyens de subsistance, d'énergie verte et d'inclusion économique des réfugiés et des personnes déplacées de force. En 2023, la Fondation IKEA [a versé 23,7 millions de dollars au Mécanisme de financement vert](#), qui vise à réduire la dépendance du HCR à l'égard des groupes électrogènes au diesel, coûteux et polluants, dans des centaines de sites isolés et non raccordés au réseau électrique, comme au Kenya et en Ouganda, et qui s'inscrit dans la stratégie du HCR visant à réduire ses émissions carbone d'au moins 45% d'ici 2030. Le Mécanisme de financement vert a recours à des garanties financières pour permettre des contrats à plus long terme, et à un fonds renouvelable pour permettre au même capital d'être utilisé pour la conversion progressive à l'énergie solaire de plusieurs sites.

Des investissements sont donc nécessaires dans de nombreuses situations prolongées dans la région de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs, et dans les pays touchés par la situation syrienne. Souvent, les réfugiés et les demandeurs d'asile ne peuvent pas faire valoir leurs droits au logement, à la terre et à la propriété; de plus, leurs abris provisoires sont souvent endommagés par les conditions climatiques difficiles, et doivent donc être remplacés ou entretenus fréquemment. Par ailleurs, il est indispensable de décarboner les interventions en matière d'abris.

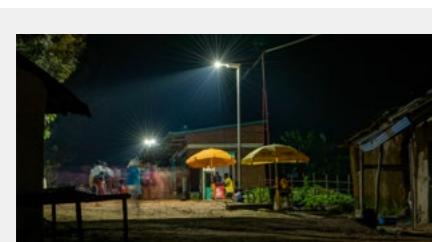
Comment le HCR fera la différence

En 2024, le HCR prévoit d'investir dans le logement et les sites d'installation durables dans 38 pays.

En cas de nouvelle situation d'urgence entraînant des déplacements, le HCR s'efforce de réaliser une évaluation des abris et des sites d'installation dans un délai de trois jours et de fournir une aide en matière d'abris d'urgence aux réfugiés et aux demandeurs d'asile nouvellement arrivés.

Le HCR collaborera avec des organismes universitaires et privés partout dans le monde pour diversifier les solutions d'abris disponibles, en s'intéressant particulièrement à l'utilisation de matériaux et de modèles locaux.

En 2024, le HCR prévoit également de commencer l'approvisionnement en nouvelles bâches plus respectueuses de l'environnement, à la suite d'un projet de recherche et de développement en partenariat avec le CICR et la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.



Éclairer les vies dans les sites d'installation de réfugiés

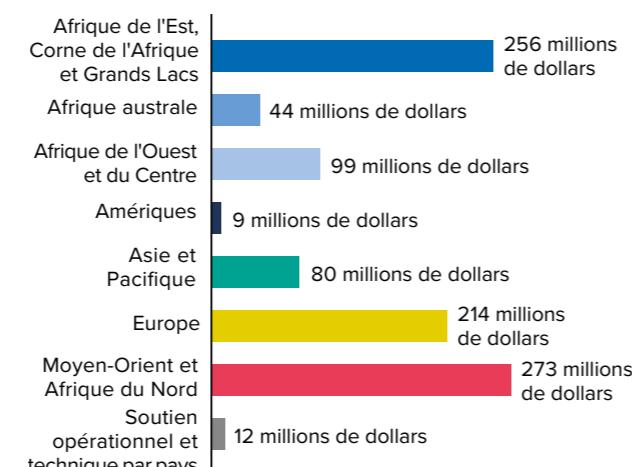
La [Fondation Signify](#) (en anglais) est un partenaire du HCR depuis 2020, et apporte un éclairage alimenté par l'énergie solaire à des camps et abris de réfugiés partout dans le monde. Soucieuse d'avoir un impact réel là où il y en a besoin, la fondation a donné des éclairages solaires au HCR et à d'autres organisations lors de la situation d'urgence en Ukraine et des inondations au Pakistan. En 2023, Signify a lancé un projet pilote en Ouganda pour installer des lampadaires solaires dans les zones particulièrement touchées par les violences sexuelles et les violences de genre. Le HCR et la Fondation Signify ont collaboré avec les communautés de réfugiés locales pour déterminer leurs besoins en matière de sécurité et leur apporter des solutions pratiques.

Besoins mondiaux pour le Logement et les sites d'installation durables en 2024

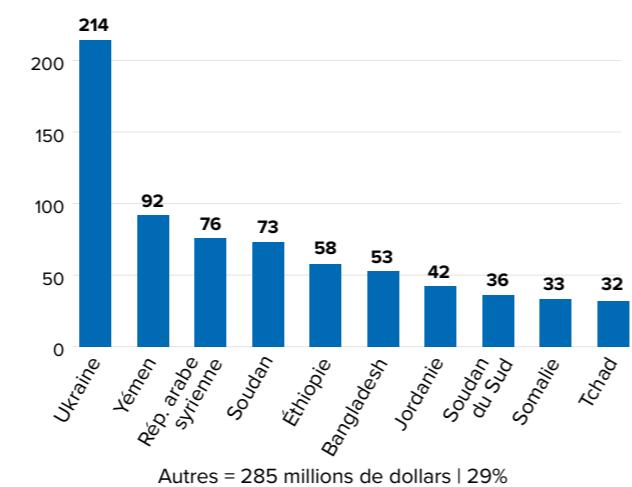
993 millions de dollars

-1% par rapport au budget actuel pour 2023

Besoins régionaux



Les dix budgets opérationnels principaux pour le Logement et les sites d'installation durables (en millions de dollars)



Elles seront plus légères, plus solides et plus résistantes aux déchirures, et contiendront 15% de polyéthylène recyclé. Le HCR s'efforcera d'investir dans un programme d'amélioration des espaces verts dans les camps et aux alentours, et fera de la réhabilitation des terrains une priorité en 2024.

Le HCR n'encourage les sites d'installation planifiés qu'en dernier ressort. Cependant, les camps officiels et les installations similaires restent une réalité, et résultent souvent de l'évolution progressive d'un camp d'urgence vers un site d'installation à long terme. Le HCR continuera de plaider en faveur de la planification des sites d'installation humanitaires pour que les camps et les installations similaires soient conçus en prévoyant leur évolution à long terme, comme dans le Plan de développement des sites d'installation du Bangladesh, où le HCR mène une stratégie à long terme impliquant les acteurs humanitaires, les donateurs et le Gouvernement.

Le HCR étudie la vulnérabilité au changement climatique de 30 sites d'installation de déplacés internes dans le cadre de sa « [Stratégie opérationnelle pour la résilience climatique et la préservation de l'environnement 2022-2025](#) ». En 2024, il recherchera des financements pour renforcer leur résilience face au changement climatique.

L'[outil d'évaluation de la durabilité des abris du HCR](#) élaboré par le [Geneva Technical Hub](#) évalue les impacts environnementaux, la performance

Principaux indicateurs



Proportion de personnes vivant dans un logement habitable à un coût abordable

technique, l'habitabilité et le coût des modèles d'abris, ce qui facilite les décisions concernant la conception et l'achat des abris fournis par le HCR et ses partenaires.

Grâce au soutien des chercheurs du Geneva Technical Hub, le HCR déployera également un outil permettant de cartographier les risques d'inondations dans les sites d'installation.

Le HCR a pour objectif d'améliorer l'accès des réfugiés à des sources d'énergie durables tout en préservant les besoins des communautés d'accueil. Le HCR réduira les émissions de carbone en assurant la transition énergétique des infrastructures hydrauliques, des centres de santé et des écoles qu'il finance du diesel vers des énergies renouvelables, en particulier des installations solaires hybrides. La décarbonation consiste également à maintenir les systèmes existants afin d'éviter des pannes et un gaspillage énergétique qui augmenteraient les émissions de CO₂. En Éthiopie, au Kenya et en Ouganda, une collaboration pluriannuelle du HCR avec le ministère fédéral allemand pour la Coopération économique et le développement, « [Solutions énergétiques dans les contextes de déplacement](#) » (en anglais), étudiera le potentiel d'un projet modèle en matière d'énergie pour la mise en place et l'entretien d'installations photovoltaïques solaires, ainsi que le recyclage et la réutilisation des installations solaires distribuées pour réduire les déchets électroniques.



Proportion de personnes disposant d'énergie pour l'éclairage

Échantillon d'indicateurs de résultats clés

9.1 Proportion de personnes vivant dans un logement habitable à un coût abordable

Pays	Type de population	Niveau de référence	Objectif 2023	Objectif 2024
Afghanistan	Déplacés internes	5%	9%	10%
Afghanistan	Rapatriés	72%	72%	80%
Bangladesh	Réfugiés et demandeurs d'asile	8%	13%	18%
Burkina Faso	Réfugiés et demandeurs d'asile	18%	60%	75%
Tchad	Réfugiés et demandeurs d'asile	71%	80%	85%
Ukraine	Déplacés internes	83%	47%	47%



Domaine de réalisation 10

Esperance Muimpundu, une réfugiée burundaise, tient son enfant dans ses bras lors d'un test de dépistage du paludisme à la clinique temporaire du Centre d'accueil de Kalobeyei au Kenya, où le HCR et ses partenaires encouragent activement la sensibilisation au paludisme et sur les mesures de prévention telles que les moustiquaires de lit, l'hygiène et la prise en charge médicale rapide.

© HCR/Pauline Omagwa

Santé



Besoins mondiaux en 2024

Les personnes déplacées de force et les apatrides ont beaucoup de mal à accéder aux soins de santé primaires et secondaires. De nombreux pays ont des systèmes de santé fragiles et beaucoup n'incluent pas les réfugiés dans les régimes nationaux d'assurance-maladie. Les réfugiés doivent souvent payer les services publics, notamment les soins hospitaliers qui peuvent être inabordables.

En 2023, le système d'information sanitaire du HCR a relevé plusieurs tendances inquiétantes, dont une hausse de la mortalité infantile, une baisse de la couverture vaccinale chez les enfants, une augmentation des cas de paludisme, de dengue et de choléra, une augmentation de la prévalence de la malnutrition ainsi qu'une augmentation des besoins en services de santé mentale et de soutien psychosocial.

Dans les pays à revenus intermédiaires, de plus en plus de réfugiés vivent en dehors des camps, ce qui rend leur inclusion dans les systèmes de santé publique encore plus importante afin d'assurer la couverture sanitaire universelle.

Comment le HCR fera la différence

En 2024, le HCR investira afin de maintenir et d'améliorer les soins de santé pour les personnes déplacées de force et les apatrides dans 95 pays.

Le HCR travaillera avec les gouvernements et les partenaires pour améliorer l'inclusion des réfugiés dans les systèmes de santé nationaux de manière durable, en s'appuyant sur des données réelles et en menant des activités de plaidoyer, notamment dans le cadre du [Groupe des amis pour la santé des réfugiés et des communautés d'accueil](#) (en anglais).

Le HCR aidera les personnes déplacées de force et les apatrides à accéder aux services de santé essentiels afin de répondre à leurs besoins, réduire la morbidité et la mortalité, et soutiendra la fourniture de médicaments essentiels de qualité pour combler les manques. L'amélioration de la prévention et de l'accès aux soins et aux traitements pour les maladies transmissibles sera une priorité pour réaliser l'[Objectif de développement durable 3](#) et mettre fin aux épidémies de SIDA, de tuberculose, de paludisme et d'autres maladies transmissibles d'ici 2030.

La vaccination infantile est également une priorité, compte tenu de la fragilité des systèmes de santé post-COVID. Le HCR redoublera d'efforts pour atteindre les enfants non vaccinés et renforcer les [approches communautaires](#) (en anglais), en mettant en place un personnel de santé issu de la communauté réfugiée uniformisé et habilité à mener des interventions de promotion de la santé et de prévention.

En République démocratique du Congo et au Soudan du Sud, par exemple, le HCR travaillera avec les autorités sanitaires nationales et locales et les partenaires pour renforcer la vaccination infantile au plus près, avec pour objectif de faire passer la couverture vaccinale infantile contre la rougeole dans ces deux pays de 64% à plus de 90% et 85% respectivement.

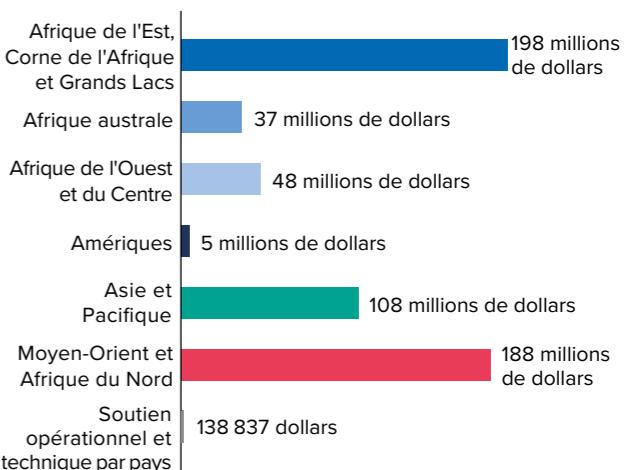
Le HCR renforcera la capacité du personnel sur le terrain à mettre en œuvre des programmes de santé sexuelle et procréative de qualité et fondés sur des données, en collaboration avec le FNUAP, l'OMS et les partenaires. Un cours d'apprentissage mixte sera élaboré pour permettre au personnel de santé publique du HCR de préparer et mener des interventions de santé publique fondées sur des données pendant les situations d'urgence. En outre, le HCR accélérera l'action et la coordination interagences pour lutter contre le SIDA dans les contextes humanitaires, notamment en investissant dans un poste de conseiller mondial SIDA avec ONUSIDA et le PAM.

Besoins mondiaux pour la Santé en 2024

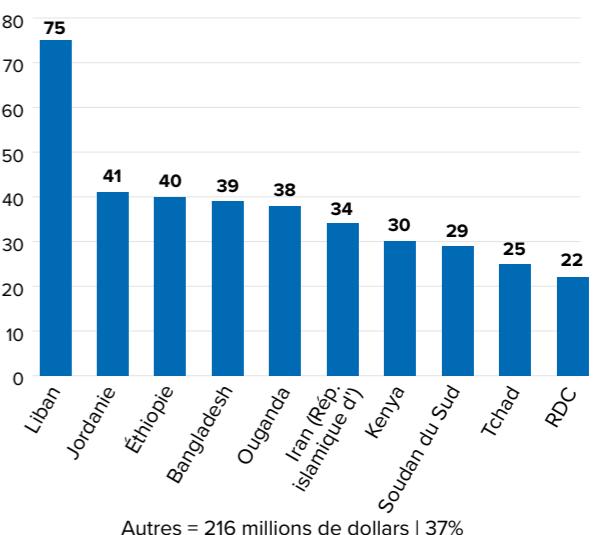
590 millions de dollars

+4% par rapport au budget actuel pour 2023

Besoins régionaux



Les dix budgets opérationnels principaux pour la Santé (en millions de dollars)

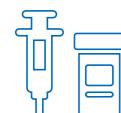


Les partenariats du HCR avec le secteur privé visent à soutenir les gouvernements et les systèmes de santé des pays d'accueil en vue d'améliorer le traitement des maladies non transmissibles pour les réfugiés et les communautés d'accueil. Le HCR collaborera avec l'OMS et ses partenaires pour plaider en faveur d'activités de lutte contre les maladies non transmissibles dans les contextes humanitaires.

La consolidation des questions de santé mentale et de soutien psychosocial (MHPSS) dans la programmation multisectorielle du HCR, suivant [« L'ensemble minimal de services » MHPSS](#) (en anglais), devrait renforcer les services de santé mentale dans le cadre des services de santé généraux.

Le HCR intensifiera également ses efforts pour permettre aux personnes déplacées de force d'accéder de manière équitable à la rééducation et aux technologies d'assistance.

Principaux indicateurs



Proportion d'enfants âgés entre 9 mois et 5 ans vaccinés contre la rougeole



Proportion de naissances assistées par un personnel de santé qualifié.

Échantillon d'indicateurs de résultats clés

10.1 Proportion d'enfants âgés entre 9 mois et 5 ans vaccinés contre la rougeole

Pays	Type de population	Niveau de référence	Objectif 2023	Objectif 2024
République démocratique du Congo	Réfugiés et demandeurs d'asile	64%	90%	92%
Soudan	Réfugiés et demandeurs d'asile	76%	80%	88%
Soudan du Sud	Réfugiés et demandeurs d'asile	64%	80%	85%

Le HCR travaillera avec des partenaires pour renforcer la prévention et le traitement de toutes les formes de malnutrition grâce des activités menées dans la communauté et dans des centres, en suivant leur impact grâce à l'Enquête nutritionnelle standardisée élargie. Le HCR poursuivra son partenariat avec les autres agences des Nations Unies (OMS, PAM, UNICEF et FAO) pour continuer les efforts de réduction de l'émaciation dans le cadre du [Plan d'action mondial contre l'émaciation](#).

Le HCR collaborera avec les ministères de la Santé et les partenaires pour améliorer les systèmes d'information sanitaire dans les communautés et dans les centres de santé, notamment en assurant l'interopérabilité entre le système intégré d'information sanitaire sur les réfugiés et le logiciel District Health Information Software (DHIS2) dans les camps et les sites d'installation. Enfin, le HCR continuera de promouvoir l'inclusion des réfugiés dans les enquêtes nationales sur la santé.



Domaine de réalisation 11

Un enfant déplacé interne au Mozambique fait ses devoirs dehors après que le toit de sa maison a été arraché par le cyclone Freddy, qui a touché 1 million de personnes dans la province de Zambezie.

© HCR/Guilherme Chirinda

Éducation



Besoins mondiaux en 2024

La situation concernant l'éducation des enfants réfugiés est de plus en plus préoccupante. Le nombre de réfugiés en âge d'aller à l'école a augmenté, passant de 10 millions à 14,8 millions à la fin 2022, et 51% sont déscolarisés.

La priorité du HCR est d'assurer l'inclusion équitable et durable des personnes déplacées de force et des apatrides dans les systèmes éducatifs nationaux. Cette priorité est établie dans sa stratégie [Éducation des réfugiés 2030](#) et cadre avec les principes du [Pacte mondial sur les réfugiés](#) (en anglais). Des progrès ont été accomplis, notamment dans la région du Kurdistan en Irak, où la politique d'intégration des réfugiés dans l'éducation a entraîné une augmentation de 20% de la scolarisation des enfants réfugiés syriens dans les quatre premières années du primaire.

Néanmoins, exception faite de la situation en Ukraine, 83% des réfugiés sont accueillis dans des pays à revenu faible ou intermédiaire où les systèmes éducatifs se heurtent déjà à leurs propres contraintes, ce qui complique les efforts d'inclusion des réfugiés. (Par ailleurs, l'inclusion est difficile à contrôler car souvent, les chiffres officiels sur les inscriptions n'indiquent pas le nombre de réfugiés.)

La stratégie globale du HCR en matière d'éducation vise à améliorer l'accès à l'éducation et sa qualité, et à mettre en place des partenariats transformateurs. Si les systèmes nationaux parviennent à inclure davantage de réfugiés de manière durable, le HCR peut envisager de réduire progressivement son rôle de surveillance et de redistribuer les ressources.

Cependant, en 2022, le HCR n'a reçu que 49% des financements requis pour les initiatives éducatives. Un sous-financement semblable en 2024 limiterait la mise en œuvre de programmes cruciaux, ce qui agraverait les taux de déscolarisation déjà élevés parmi les enfants réfugiés et compromettrait la stratégie d'inclusion à long terme, avec des répercussions en termes de protection, de santé, de paix, de sécurité et de cohésion sociale.

Il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'éducation pour le développement du potentiel humain. Un manque d'investissements risquerait de perpétuer des cycles de privation de droits, et d'entraîner une mauvaise préparation des réfugiés à un emploi réel et à la participation active au sein de leurs communautés.

Comment le HCR fera la différence

En 2024, le HCR investira dans l'éducation dans 82 pays. Le HCR renforcera les systèmes nationaux pour leur permettre d'inclure de plus grands nombres de réfugiés de manière durable, augmentera le perfectionnement professionnel des enseignants réfugiés, renforcera la participation des jeunes grâce à des interventions et des partenariats stratégiques d'insertion professionnelle, et répondra aux effets du changement climatique sur l'éducation des réfugiés.

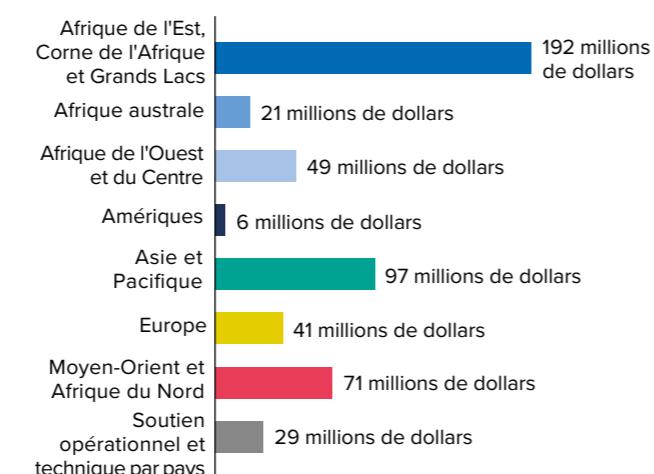
Le Forum mondial sur les réfugiés fin 2023 sera l'occasion de donner un nouveau souffle aux efforts d'inclusion en renforçant la coopération internationale et en garantissant des financements pluriannuels pour concrétiser les engagements des pays d'accueil en matière d'inclusion.

Besoins mondiaux pour l'Éducation en 2024

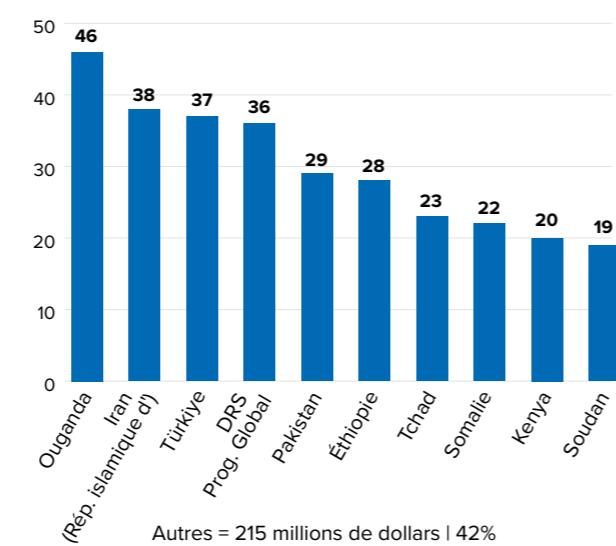
514 millions de dollars

+8% par rapport au budget actuel pour 2023

Besoins régionaux



Les dix budgets opérationnels principaux pour l'Éducation (en millions de dollars)



Canaan Group soutient la construction d'écoles pour les réfugiés au Soudan du Sud

Canaan Group montre son engagement sans faille envers l'éducation en élargissant son soutien au-delà de ses contributions financières annuelles (en anglais) au HCR. En août 2023, il a lancé un projet de construction dans le site d'installation de réfugiés de Gorom au Soudan du Sud. Ce projet comprendra huit salles de classe, des bureaux, une cuisine, des toilettes pour le personnel et six blocs sanitaires. Grâce à ces efforts, Canaan Group contribue à améliorer l'environnement d'apprentissage et de travail pour les réfugiés au Soudan du Sud.

© Beate Gatzlaff/Canaan Group

Le programme du HCR [Éduquer un enfant](#) a permis d'inscrire 1,6 million d'enfants réfugiés déscolarisés dans l'enseignement primaire depuis son lancement en 2012. Ce programme, qui sera renouvelé en 2024, prévoit l'inscription de 400 000 enfants supplémentaires au cours des quatre prochaines années. Une nouvelle initiative intitulée « Primary Impact » bénéficiera à 475 000 autres enfants sur la même période. Ces programmes amélioreront l'accès à un enseignement primaire de qualité pour les enfants réfugiés.

L'enseignement secondaire nécessite des investissements urgents. Bien que le taux de scolarisation global dans l'enseignement secondaire s'élève à 77% en moyenne, il chute à 41% seulement pour les réfugiés, avec de fortes disparités régionales. Pour remédier à cet écart, un programme pilote en Éthiopie, en Iraq et au Pakistan sera consacré à l'enseignement secondaire de qualité pour les réfugiés, ce qui permettra de recueillir des informations pour définir une approche plus large en soutien à 300 000 élèves du secondaire.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, le HCR et ses partenaires se sont engagés à parvenir à un taux d'inscription de 15% des jeunes réfugiés d'ici 2030. La moyenne mondiale s'élève à 7%, contre 1% en 2019, mais davantage d'efforts sont nécessaires pour réaliser l'objectif de plus de 500 000 réfugiés

inscrits d'ici 2030. Il est indispensable d'adopter des politiques et des pratiques inclusives, comme au Burundi, où le gouvernement s'est engagé à égaliser les frais de scolarité pour les étudiants nationaux et réfugiés. Des initiatives comme le Réseau de conseillers pour les solutions entre pairs sont essentielles pour combler cet écart et aider les réfugiés à être admis dans l'enseignement supérieur.

Le HCR mènera des initiatives d'éducation connectée bénéficiant à 75 000 élèves dans 25 pays en 2024, dont les [Instant Network Schools](#) (en anglais), financées par la Fondation Vodafone, et un partenariat en matière d'éducation connectée avec la [Fondation ProFuturo](#) (en anglais). En plus de ces efforts, le HCR teste des innovations technologiques, notamment une collaboration avec Learning Equality visant à automatiser la comparaison des programmes scolaires grâce à des algorithmes.

Le HCR améliorera sa collecte de données pour étayer les stratégies en faveur de l'éducation des réfugiés. Le [rapport du HCR sur l'éducation](#) couvre plus de 70 pays, et le HCR s'est associé avec des partenaires tels que la Fondation Porticus et le [Centre commun de données](#) (en anglais) du HCR et de la Banque mondiale pour mener des travaux de recherche visant à mesurer les résultats d'apprentissage parmi les populations déplacées.

Principaux indicateurs



Proportion de jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur



Proportion d'enfants ou de jeunes scolarisés dans le système éducatif national

Échantillon d'indicateurs de résultats clés

11.1 Proportion de jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur

Pays	Type de population	Niveau de référence	Objectif 2023	Objectif 2024
Éthiopie	Réfugiés et demandeurs d'asile	4%	5%	6%
Kenya	Réfugiés et demandeurs d'asile	3%	6%	6%
Pakistan	Réfugiés et demandeurs d'asile	5%	5%	5%
République démocratique du Congo	Réfugiés et demandeurs d'asile	0%	2%	3%
Soudan	Réfugiés et demandeurs d'asile	4%	5%	10%



Domaine de réalisation 12

La réfugiée congolaise Rachel Nikuze (à gauche) et ses voisines Marcelina Tumusifu et Charlotte Shimiyimana se rendent à un point d'eau à Rubondo, dans le site d'installation de réfugiés de Nakivale, en Ouganda. En tant que membre du comité des consommateurs d'eau, elle participe à la protection et à l'entretien du point d'eau de la communauté.

© HCR/Esther Ruth Mbabazi

Eau potable, assainissement et hygiène



Besoins mondiaux en 2024

L'accès à des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) adéquats est de plus en plus insuffisant pour les personnes déplacées de force et les apatrides, ce qui va à l'encontre de l'engagement du HCR à «ne laisser personne de côté». Par exemple, seulement 35% des personnes déplacées de force en Éthiopie, 55% en République démocratique du Congo et 79% en République-Unie de Tanzanie ont accès «au moins aux services de base d'approvisionnement en eau potable». Il reste encore beaucoup à faire pour atteindre cet objectif ainsi que les autres objectifs WASH.

Alors que les causes et les conséquences des déplacements sont de plus en plus complexes et interconnectées, il est toujours plus difficile de répondre aux besoins de base dans ce domaine. La rapidité, l'ampleur et la répartition géographique des déplacements, conjuguées à la vulnérabilité des populations d'accueil et aux catastrophes naturelles, constituent des défis supplémentaires pour les interventions WASH du HCR, avec des conséquences sur l'accessibilité et l'acceptabilité des services WASH fournis pendant la durée des déplacements.

Les chocs et les tendances climatiques compliquent encore la situation, car les infrastructures WASH peuvent être endommagées par des événements climatiques de plus en plus fréquents, tels que des inondations et des glissements de terrain.

Ces événements provoquent également des mouvements secondaires de personnes déplacées de force, ce qui compromet les efforts visant à établir l'expertise nécessaire parmi la population déplacée pour assurer le fonctionnement et l'entretien des infrastructures et à renforcer l'autosuffisance dans la communauté.

Étant donné la longue durée des déplacements, il est de plus en plus difficile d'assurer la continuité du fonctionnement et de l'entretien des services WASH, avec pour résultat des systèmes souvent défaillants dont la capacité à répondre aux besoins de la population est souvent amoindrie. La majorité des personnes déplacées de force et des apatrides vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, dont les gouvernements rencontrent de multiples difficultés pour assurer les services WASH. Dans ces contextes, des interventions à long terme sont nécessaires pour assurer la transition vers des systèmes gérés par les gouvernements.

Comment le HCR fera la différence

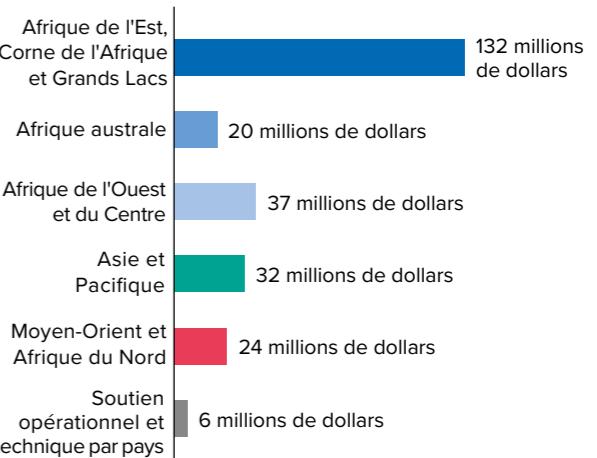
En 2024, le HCR fournira des services WASH aux personnes déplacées de force lors de nouvelles interventions vitales et dans des situations prolongées dans 34 pays. Conformément à la «[Stratégie opérationnelle pour la résilience climatique et la préservation de l'environnement 2022-2025](#)», à l'engagement des États membres des Nations Unies envers les objectifs de développement durable et au Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR appellera à renforcer la durabilité et la résilience climatique des services WASH.

Besoins mondiaux pour l'Eau potable, l'assainissement et l'hygiène en 2024

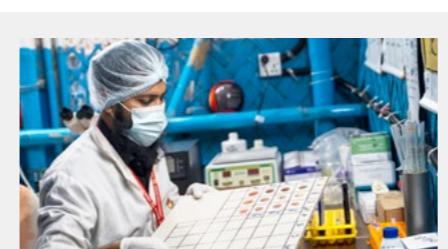
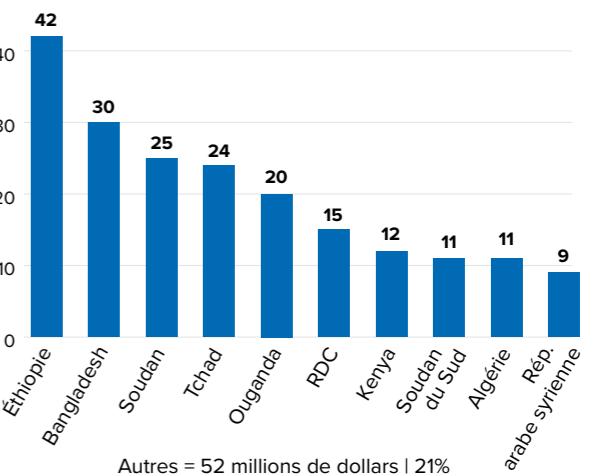
252 millions de dollars

+7% par rapport au budget actuel pour 2023

Besoins régionaux



Les dix budgets opérationnels principaux pour l'Eau potable, l'assainissement et l'hygiène (en millions de dollars)



La société du groupe Sony redouble d'efforts pour améliorer la santé des réfugiés et l'accès à l'eau potable

La société du groupe Sony aide le HCR à répondre aux besoins des personnes déplacées de force depuis 2001. Dès le début de la pandémie de COVID-19, Sony a redoublé d'efforts pour soutenir la réponse du HCR, en apportant une contribution de 3 millions de dollars en 2020. En 2023, Sony a renforcé son partenariat avec le HCR pour soutenir les efforts de relèvement post COVID-19 au Bangladesh et en Afrique australe, et a donné [6 millions de dollars sur trois ans](#) (en anglais) en soutien à la santé, à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement et à l'hygiène, ce qui aura des répercussions positives à long terme pour les personnes forcées de fuir.

Le HCR encouragera également l'inclusion systématique des populations déplacées de force dans les services WASH nationaux et dans la planification dans ce domaine, comme en Ouganda, où plusieurs systèmes d'approvisionnement en eau sont en cours de transfert vers les autorités locales de gestion de l'eau, et en Éthiopie, où des systèmes d'approvisionnement en eau sont mis en place en collaboration directe avec le Gouvernement et les partenaires du développement.

Grâce aux mécanismes de financement innovants du [Project Flow](#) (en anglais), le HCR vise à assurer la transition d'au moins 20 systèmes d'approvisionnement en eau vers l'énergie solaire en 2024, contribuant ainsi aux efforts mondiaux d'atténuation du changement climatique tout en améliorant le niveau des services et l'utilisation durable des nappes phréatiques. D'autres études de faisabilité comprenant des évaluations hydriques et énergétiques ainsi que des plans détaillés seront élaborés pour réaliser l'objectif final de 180 systèmes d'approvisionnement en eau fonctionnant à l'énergie solaire, qui alimenteront les communautés d'accueil ainsi que les populations déplacées de force.

Le HCR renforcera également l'utilisation de capteurs intelligents pour améliorer la gestion de l'approvisionnement en eau. 10 pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient, notamment le Bangladesh, l'Iraq et l'Ouganda, bénéficieront d'un suivi en temps réel de plusieurs indicateurs opérationnels tels que la performance du réseau hydraulique, les niveaux des nappes phréatiques, la qualité de l'eau et la consommation d'énergie. Les tendances et les problèmes concernant l'efficacité des réseaux d'eau, les nappes phréatiques et la consommation d'énergie seront suivis à distance, ce qui permettra un contrôle plus facile et plus régulier. Ces données et analyses permettent d'optimiser la gestion de l'eau, entraînant une réduction des coûts de fonctionnement, des économies d'eau et une meilleure préservation de l'environnement.

Dans le cadre de ses efforts d'adaptation aux effets du changement climatique, le HCR renforcera la résilience climatique des infrastructures WASH essentielles, en les améliorant pour permettre par exemple de prévenir les dommages causés par les inondations et d'assurer la gestion durable des ressources hydriques.

Principaux indicateurs

 Proportion de personnes ayant au moins accès à des services de base d'approvisionnement en eau potable

 Proportion de personnes ayant accès à des toilettes familiales sûres

Échantillon d'indicateurs de résultats clés

12.1 Proportion de personnes ayant au moins accès à des services de base d'approvisionnement en eau potable

Pays	Type de population	Niveau de référence	Objectif 2023	Objectif 2024
Bangladesh	Réfugiés et demandeurs d'asile	100%	100%	100%
Éthiopie	Réfugiés et demandeurs d'asile	35%	85%	100%
Mauritanie	Réfugiés et demandeurs d'asile	100%	100%	100%
République démocratique du Congo	Réfugiés et demandeurs d'asile	55%	70%	85%
République-Unie de Tanzanie	Réfugiés et demandeurs d'asile	79%	100%	100%

Domaine prioritaire



© HCR/Hélène Caux

Collaboration avec les partenaires du développement

Besoins mondiaux en 2024

La situation générale est bien connue : les déplacements forcés augmentent constamment, de nouvelles situations d'urgence apparaissent sans cesse, et une fois qu'une personne est forcée de fuir ou devient apatride, il est difficile de résoudre sa situation. Certains États accueillent un grand nombre de personnes pendant des années. Selon les dernières [données du HCR](#) (en anglais), plus des trois quarts des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides vivent dans des situations prolongées pouvant durer jusqu'à dix ans.

Avec un tel nombre de personnes déplacées pour une durée indéterminée, les financements humanitaires ne suffisent pas. Il est aberrant sur le plan économique ou moral de maintenir des personnes dans une situation « temporaire » où elles dépendent de la charité, sans issue en vue. La réponse évidente est de leur permettre de travailler, de prendre leur vie en main et de participer à la société locale et au marché local, afin que grâce à leur travail et à leurs impôts, elles apportent une contribution à la communauté plutôt que d'être une charge.

Le problème est que les trois quarts d'entre elles vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire qui ont déjà des économies fragiles. Les financements sont insuffisants, et la solidarité entre États est limitée. Dans 82% des pays où vivent des réfugiés, l'accès à l'emploi formel est limité, ce qui entrave fortement leur capacité à contribuer aux économies locales. Des millions de personnes sont négligées, ce qui représente un énorme gâchis de potentiel humain.

Comment le HCR fera la différence

Le HCR fait évoluer la vision des déplacements forcés et de l'apatriodie dans le monde, et s'efforce depuis plusieurs années d'accroître la participation des acteurs du développement, qui ont les moyens d'aider les gouvernements à renforcer leurs économies fragiles. En collaborant avec eux, le HCR peut s'assurer qu'ils incluent les personnes déplacées de force et les apatriodes dans leurs études, leurs statistiques et leurs recensements. Cela permet aussi aux gouvernements des pays d'accueil de recevoir le soutien dont ils ont besoin pour inclure ces populations dans les écoles, les systèmes de soins de santé, les politiques de logement, les systèmes juridiques/administratifs et l'économie dans son ensemble.

Le HCR a défini la vision pluriannuelle suivante en matière de collaboration avec les acteurs du développement: d'ici 2026, un nombre croissant de réfugiés, de déplacés internes, de rapatriés et d'apatriodes pourront jouir de leurs droits et prendre leur vie en main sur le plan social et économique, et auront les moyens d'être autosuffisants et de contribuer au développement durable. Cette vision est issue du Pacte mondial sur les réfugiés et est conforme aux Objectifs de développement durable et à la «[Recommandation sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix](#)» du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

Le HCR travaillera avec les gouvernements nationaux, les institutions financières internationales et les banques de développement multilatérales et

régionales, les acteurs du développement bilatéraux, les ONG et le secteur privé pour concrétiser cette vision. Elle comprend quatre objectifs à réaliser d'ici 2026:

- Un nombre croissant d'États montreront leur engagement envers la protection et l'inclusion;
- Des proportions croissantes de populations déplacées de force, d'apatriodes et de communautés d'accueil auront un accès équitable aux services publics;
- Des proportions croissantes de personnes déplacées de force, d'apatriodes et de communautés d'accueil auront accès à des activités économiques et à des possibilités d'emploi;
- Des proportions croissantes de réfugiés et de déplacés internes pourront retourner volontairement dans des régions où ils pourront être autosuffisants.

Pour ce faire, le HCR réunira des partenaires du développement, comme prévu par le Pacte mondial sur les réfugiés, avec les objectifs suivants:

- [Mener des activités de plaidoyer communes impactantes](#), en travaillant étroitement avec les partenaires du développement pour encourager des évolutions législatives et politiques qui favorisent la protection, les solutions et l'inclusion dans les services nationaux ainsi que les opportunités socioéconomiques;
- [Tirer parti des capacités techniques et financières](#) des institutions financières internationales et des acteurs du développement dans les pays fortement touchés par les déplacements forcés, l'apatriodie ou les rapatriements ;
- [Mener des programmes](#), en donnant la priorité aux programmes par zones prévoyant une transition de la réponse humanitaire vers une prise en charge nationale avec le soutien des acteurs du développement;
- [Générer des données communes](#) en partenariat avec les gouvernements et les acteurs du développement pour mieux comprendre les coûts et les avantages de l'inclusion;

- [Approfondir les partenariats avec les agences des Nations Unies](#), en veillant à ce que leurs programmes par pays et leurs budgets incluent les populations déplacées et les apatriodes, en s'appuyant sur l'engagement général de leurs conseils exécutifs à partager la charge.

Par exemple, dans les pays subsahariens ciblés par les financements du Guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil IDA de la Banque mondiale, le HCR travaillera avec les acteurs du développement et les gouvernements des pays d'accueil pour avancer dans la réalisation des objectifs politiques définis dans les [cadres de revue des politiques relatives aux réfugiés](#), en plaident pour lever les obstacles qui restreignent les droits des réfugiés et des communautés d'accueil, et en mobilisant un soutien financier et technique pour encourager les efforts des pays d'accueil et des pays d'origine en matière de développement et de solutions.

Un programme conjoint est également prévu avec le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas, la Société financière internationale (SFI), la Banque mondiale, l'UNICEF et l'OIT sur l'éducation, l'emploi, la protection et les infrastructures essentielles en Égypte, en Éthiopie, en Iraq, au Kenya, en Jordanie, au Liban, en Ouganda et au Soudan. Par ailleurs, le HCR travaillera avec la Direction générale des partenariats internationaux de la Commission européenne pour créer des conditions favorables aux retours volontaires au Burundi et au Soudan du Sud, ainsi que sur l'inclusion économique et l'éducation. En partenariat avec le ministère fédéral allemand pour la coopération économique et le développement (BMZ), le HCR cherchera à favoriser l'inclusion dans les systèmes de protection sociale, de l'éducation et autres systèmes nationaux ainsi que l'action climatique et les programmes énergétiques dans des pays prioritaires communs. Le HCR travaillera avec la SFI pour renforcer les investissements du secteur privé dans les régions d'accueil et promouvoir les micros, petites et moyennes entreprises, notamment les entreprises appartenant à des réfugiés.

Le HCR s'efforcera aussi d'exploiter au mieux les synergies entre ses programmes et ceux des acteurs du développement. Les activités de plaidoyer communes seront fondées sur des preuves issues de la recherche et sur la génération de données concernant les avantages de l'inclusion socioéconomique, juridique et administrative. Ces données serviront également de base à un appui ciblé apporté aux gouvernements des pays d'accueil qui souhaitent permettre aux personnes déplacées de force d'accéder aux services sociaux, juridiques, administratifs et financiers et aux opportunités économiques aux mêmes conditions que leurs ressortissants. De plus, le HCR collaborera étroitement avec les partenaires du développement des Nations Unies pour veiller à ce que les déplacements forcés soient intégrés dans les activités des agences de développement des Nations Unies et leurs programmes par pays, au moins dans les principaux pays d'accueil et de retour.

Le coût de l'inaction

Bien que la collaboration avec les acteurs du développement ne nécessite pas de ressources supplémentaires en soi, les acteurs du développement ont aidé le HCR à mettre en place des ressources humaines et une expertise technique adéquates. Des postes de spécialistes du développement et d'économistes ont été créés, qui travaillent en étroite collaboration avec le personnel chargé de la protection dans les bureaux régionaux et certains bureaux pays du HCR. Sans cette équipe spécialisée, qui forme également les membres du personnel concernés, le HCR ne pourrait pas:

- i) renforcer la capacité du personnel à s'engager régulièrement avec les acteurs du développement au niveau des politiques et des programmes;
- ii) renforcer l'expertise en matière de protection des acteurs du développement engagés dans des situations de déplacement forcé ;
- iii) générer des données socioéconomiques comparables qui puissent servir de base aux réponses du développement dans les zones d'accueil et de retour.



Domaine de réalisation 13

Alice Lemuyubeno à la ferme de Kang'ura à Kalobeyei au Kenya, où elle et d'autres agriculteurs cultivent des légumes. Le site d'installation de Kalobeyei, créé en 2015 pour accueillir la population croissante des camps de réfugiés de Kakuma, a été établi suivant les principes d'autosuffisance des réfugiés, d'une prestation intégrée de services aux réfugiés et aux membres des communautés d'accueil et de soutien aux moyens de subsistance.

© HCR/Charity Nzomo

Autosuffisance, inclusion économique et moyens de subsistance



Besoins mondiaux en 2024

De nombreux pays en développement sont en proie à des conflits, à la violence, aux chocs économiques, au changement climatique et à l'insécurité alimentaire, ce qui exacerbe les risques pour les personnes déplacées de force et les apatrides, qui figurent invariablement parmi les personnes les plus vulnérables.

S'ils ne peuvent pas participer à l'économie locale, ils sont dépendants de l'aide humanitaire, qui a de plus en plus de mal à couvrir leurs besoins. L'exclusion économique peut entraîner la pauvreté ou la perte des compétences et des réseaux professionnels, ou les pousser vers l'économie informelle, qui les expose à des risques d'exploitation, à de mauvaises conditions de travail et à d'autres abus.

Par ailleurs, les réfugiés rencontrent fréquemment des difficultés pour accéder aux services financiers en raison de leur statut juridique incertain, de possibilités d'emploi limitées et de la restriction de leur liberté de circulation. Même lorsque les réfugiés ont le droit de disposer d'un compte bancaire, les réglementations locales ou les prestataires de services financiers peuvent les en empêcher dans la pratique. De plus, les réfugiés sont souvent mal informés des possibilités qui leur sont offertes.

«L'enquête mondiale sur les moyens de subsistance et l'inclusion économique» du HCR de 2023 montre que 45% des réfugiés vivent dans des pays où il n'y a pas de restriction d'accès à l'emploi formel dans la pratique, en tant que salariés ou travailleurs indépendants. Ce chiffre reste faible, mais il a augmenté, passant de 18% en 2019 à 38% en 2021 et à 45% en 2023. Des progrès ont notamment été enregistrés au Brésil, au Kenya, en Mauritanie et au Népal. Au Mexique, plus de 30 000 réfugiés et demandeurs d'asile qui vivaient dans des villes du sud, où les possibilités d'intégration sont faibles, ont été relocalisés dans 11 communes où il y a des besoins de main-d'œuvre. Maintenant qu'ils occupent des emplois formels, ils ont contribué à hauteur de plus de 8,5 millions de dollars en impôts.

Comment le HCR fera la différence

En 2024, le HCR investira dans des interventions liées à l'autosuffisance, à l'inclusion économique et aux moyens de subsistance dans 121 pays.

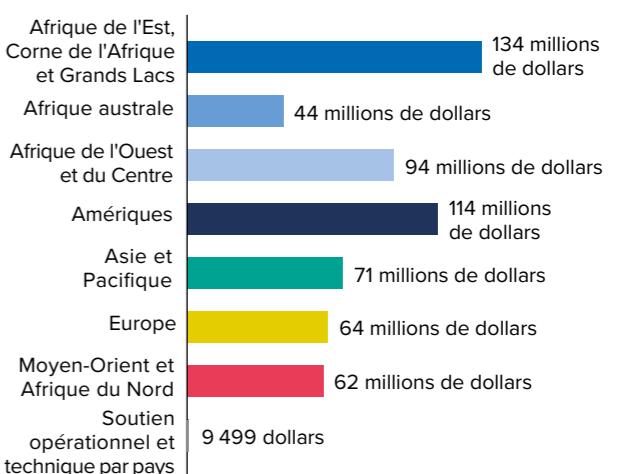
Le HCR vise à rassembler les acteurs qui peuvent aider les personnes déplacées à accéder aux droits, aux services, à la terre et aux possibilités d'emploi salarié ou indépendant. Il soutient l'[engagement majeur](#) (en anglais) pris lors du Forum mondial sur les réfugiés, qui vise à mener des programmes d'inclusion économique et des programmes plus larges de protection sociale touchant 1 million de personnes sur une période de quatre ans. Il aidera ainsi 15 États à renforcer ou à adopter des lois et des politiques sur l'inclusion économique et la protection sociale.

Besoins mondiaux pour l'Autosuffisance, l'inclusion économique et les moyens de subsistance en 2024

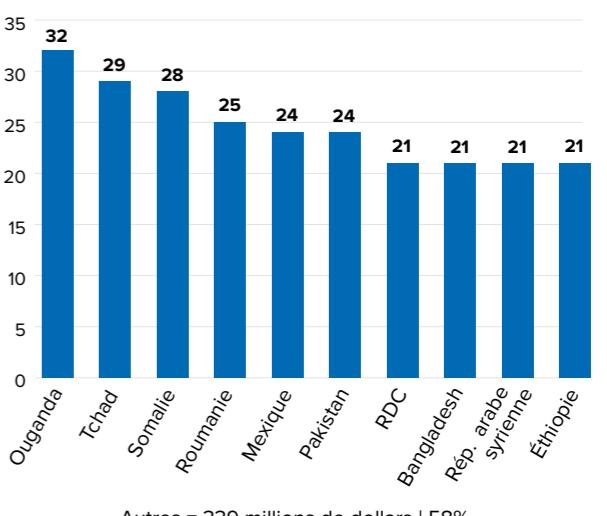
586 millions de dollars

+7% par rapport au budget actuel pour 2023

Besoins régionaux



Les dix budgets opérationnels principaux pour l'Autosuffisance, l'inclusion économique et les moyens de subsistance (en millions de dollars)



Autres = 339 millions de dollars | 58%

Le HCR souhaite également que les personnes déplacées de force et les apatrides soient inclus dans les services et les programmes nationaux. Il cherche à nouer des partenariats pour investir dans les régions qui les accueillent, faciliter leur accès à un travail décent et soutenir le relèvement économique dans les régions de rapatriement volontaire. Avec le [Centre commun de données](#) (en anglais) et d'autres acteurs, le HCR recueillera et analysera des données sur l'inclusion socioéconomique durable dans les plans et programmes de développement nationaux, tels que le [Plan Shirika](#) (en anglais), dans lequel le Kenya fait évoluer son approche de la gestion des réfugiés en transformant les camps de réfugiés en sites d'installation intégrés.

Le HCR collaborera avec les gouvernements, les acteurs du développement, notamment l'OIT et le Groupe de la Banque mondiale, le secteur privé, les chercheurs et le monde universitaire pour s'attaquer au problème du sous-emploi global des personnes déplacées de force et des apatrides et engager une transition juste. L'organisation nouera des partenariats avec des acteurs du développement pour favoriser les investissements dans des marchés et des systèmes agroalimentaires résilients face au changement climatique, durables, circulaires et inclusifs dans les régions accueillant des réfugiés.

Le HCR et la Banque mondiale étendent l'initiative d'[élevage d'insectes](#) (en anglais) actuellement menée au Malawi, au Soudan du Sud et au Zimbabwe, à d'autres pays: l'Éthiopie, le Kenya, le Mexique, l'Ouganda et le Tchad. L'élevage d'insectes pour produire de la nourriture, des aliments pour animaux et des engrains peut améliorer l'accès à des aliments nutritifs, créer des emplois verts, contribuer à la résilience climatique et à la préservation de l'environnement et renforcer les économies locales.

Le HCR est attaché à l'[inclusion financière](#) des réfugiés et investira dans des initiatives spécifiques et adaptées au marché de l'emploi salarié et indépendant. Le HCR apporte une expertise en matière de développement et peut tester de nouvelles approches ou les mettre en œuvre à plus grande échelle, ou recueillir des données pour attirer les bons partenaires. Ses activités reposent sur des données et se concentreront sur l'inclusion dans l'économie numérique et financière et sur le développement de petites entreprises. Il cherchera aussi à faciliter l'accès à l'emploi et à établir les liens avec la protection sociale.

Étant donné que les financements humanitaires sont limités et que les financements du secteur du développement se concentrent souvent sur quelques pays, il est essentiel que le HCR intervienne et aide les gouvernements, les communautés locales et le secteur privé à donner la possibilité aux réfugiés d'exprimer leur plein potentiel pour contribuer à l'économie locale et reconstruire leur vie.

© HCR/Rahima Tajin



Mohammed bin Rashid Al Maktoum Global Initiatives collabore avec le HCR pour améliorer l'autosuffisance et les moyens de subsistance des réfugiés

Depuis 2021, [Mohammed bin Rashid Al Maktoum Global Initiatives](#) (en anglais) a versé plus de 26 millions de dollars en soutien à 600 000 réfugiés, déplacés internes et membres des communautés d'accueil en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient dans les domaines de l'aide alimentaire, des interventions d'urgence et des moyens de subsistance. Au Bangladesh, son programme de moyens de subsistance durables permet aux familles réfugiées vulnérables d'acquérir des compétences et du matériel agricoles adaptés au climat pour pouvoir cultiver des produits à consommer et à vendre. Ce projet a réduit la dépendance envers les rations alimentaires et permis aux familles de devenir autosuffisantes.

Principaux indicateurs



Proportion de personnes disposant d'un compte auprès d'une banque, d'une autre institution financière ou d'un prestataire de services financiers mobiles



Proportion de personnes (en âge de travailler) qui sont sans emploi



Proportion de personnes ayant constaté un changement positif dans leurs revenus par rapport à l'année précédente

Échantillon d'indicateurs de résultats clés

13.1 Proportion de personnes disposant d'un compte auprès d'une banque, d'une autre institution financière ou disposant d'un prestataire de services financiers mobiles

Pays	Type de population	Niveau de référence	Objectif 2023	Objectif 2024
Éthiopie	Déplacés internes	33%	50%	60%
Éthiopie	Réfugiés et demandeurs d'asile	30%	40%	50%
Jordanie	Réfugiés et demandeurs d'asile	9%	22%	23%
Ouganda	Réfugiés et demandeurs d'asile	14%	20%	20%
Pérou	Réfugiés et demandeurs d'asile	48%	55%	60%



Domaine de réalisation 14

Ayaanle, réfugié somalien, a vécu au Yémen pendant cinq ans après avoir fui avec sa famille le conflit qui sévissait dans son pays. Mais le conflit du Yémen a rendu la vie trop difficile et il a fait partie des 105 réfugiés qui ont quitté le port d'Aden le 27 août 2023 pour chercher de nouveaux moyens de subsistance en Somalie.

© HCR/Abdullah Babrek

Rapatriement volontaire et réintégration durable

Besoins mondiaux en 2024

La plupart des réfugiés veulent rentrer chez eux. C'est ce qui ressort systématiquement des enquêtes sur leurs intentions. Cependant, très peu d'entre eux sont en mesure de le faire – seulement 1% en 2022. L'instabilité politique, l'insécurité, les effets du climat et le manque de services et de moyens de subsistance sont autant de facteurs qui empêchent les retours et la réintégration durables. Néanmoins, des progrès sont possibles : en Côte d'Ivoire, 98% des réfugiés précédemment enregistrés dans toute l'Afrique de l'Ouest sont rentrés chez eux.

Comment le HCR fera la différence en 2024

En 2024, le HCR investira dans des activités de rapatriement volontaire et de réintégration dans 79 pays.

Pour lever les obstacles aux retours, le HCR s'appuie sur son réseau de partenaires, notamment les agences des Nations Unies et les institutions financières multilatérales, pour former des coalitions capables d'apporter un large éventail de soutien à des zones géographiques spécifiques.

Il collaborera avec les « [plateformes de soutien](#) » (en anglais) sous l'égide de l'[Autorité intergouvernementale pour le développement](#) (IGAD), la [Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans \(SSAR\)](#) (en anglais), le [Cadre régional global de protection et de solutions](#) (MIRPS) (en anglais) en Amérique latine et au Mexique, et une [quatrième plateforme prévue pour la situation en République centrafricaine](#).

Le Forum mondial sur les réfugiés de 2023 devrait également générer des engagements soutenant les progrès en matière de consolidation de la paix, de prévention des conflits et de droits au logement, à la terre et à la propriété dans les pays d'origine, ce qui augmentera le potentiel de retours. Le HCR veillera également à ce que les réfugiés aient accès à des informations locales à jour sur leur pays et leur région d'origine, leur permettant de prendre des décisions éclairées concernant leur retour.

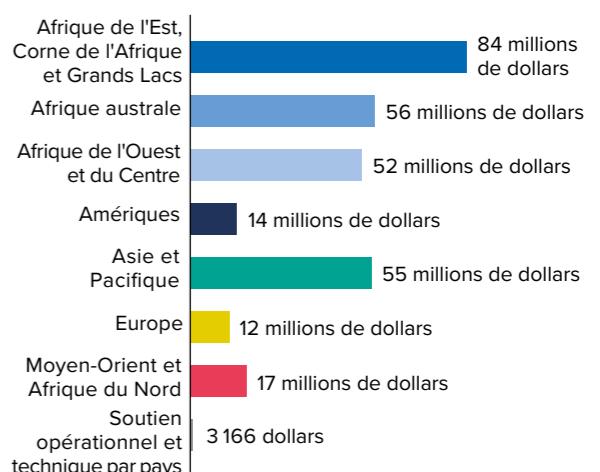
Au Burundi, le HCR facilite le rapatriement volontaire depuis 2017, principalement depuis la République-Unie de Tanzanie. Pour s'assurer que les retours soient durables, le HCR travaille avec les acteurs du développement pour favoriser l'accès aux moyens de subsistance et aux services, et plaide pour l'intégration des réfugiés dans les plans de développement nationaux.

148 200 réfugiés sud-soudanais sont rentrés dans des circonstances défavorables au cours des six premiers mois de 2023, fuyant pour la plupart le Soudan. Le HCR ne facilite pas ces retours, mais continuera de soutenir les rapatriés par le biais des « [Poches d'espoir](#) » (en anglais), une initiative par zones de retour, orientée vers des solutions et ne tenant pas compte du statut. Le HCR soutient également l'accès aux documents, un défi lié à la complexité du contexte politique, à la capacité limitée du Gouvernement à délivrer des documents d'état civil, ainsi qu'au coût et aux exigences administratives pour demander des certificats de nationalité, qui font office de cartes nationales d'identité.

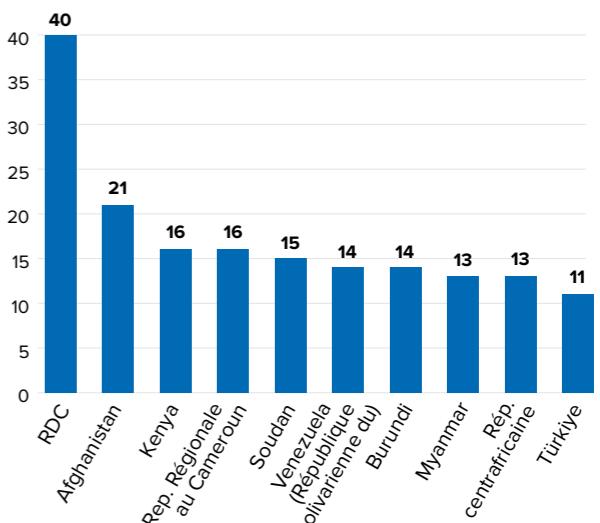
Besoins mondiaux pour le Rapatriement volontaire et la réintégration durable en 2024

292 millions de dollars
+11% par rapport au budget actuel pour 2023

Besoins régionaux



Les dix budgets opérationnels principaux pour le Rapatriement volontaire et la réintégration durable (en millions de dollars)



Autres = 118 millions de dollars | 40%

6000 afghans sont rentrés au cours du premier semestre 2023, pour différentes raisons telles que l'amélioration des conditions de sécurité en Afghanistan et le désir de retrouver leur famille. En 2024, pour répondre aux besoins immédiats des rapatriés et réduire les risques de protection, le HCR continuera de distribuer des aides en espèces et de fournir une assistance multisectorielle dans les centres d'encaissement. Les informations recueillies dans le cadre du suivi des retours orienteront les programmes et les interventions du HCR dans les zones de déplacement et de retours.

En République arabe syrienne, le HCR est en pourparlers avec le Gouvernement pour lever les obstacles au retour et continuera de fournir une aide humanitaire et d'autres services aux réfugiés qui rentrent chez eux et aux autres personnes vulnérables par l'intermédiaire d'un réseau de centres communautaires. Le HCR privilégie également les activités d'enregistrement des naissances dans les pays d'asile, ce qui a permis d'augmenter considérablement le nombre d'enfants syriens disposant de documents d'identité légaux. Le nombre de Syriens nés dans les pays d'accueil de la région et n'ayant pas d'acte de naissance est tombé à 5% ces dernières années, contre 35% en 2012.

Principal indicateur

 Proportion de personnes rapatriées possédant des documents ou des papiers d'identité juridiquement reconnus

Exemples d'indicateurs de résultats clés

14.1 Proportion de personnes rapatriées possédant des documents ou des papiers d'identité juridiquement reconnus.

Pays	Type de population	Niveau de référence	Objectif 2023	Objectif 2024
Afghanistan	Rapatriés	47%	50%	60%
Burundi	Rapatriés	68%	75%	80%
Somalie	Rapatriés	58%	65%	70%

Lenquête de 2023 sur les « [perceptions et les intentions de retour des réfugiés syriens en République arabe syrienne](#) » (en anglais) a montré que 92% d'entre eux possédaient au moins un document valide attestant de leur origine syrienne.

Le HCR mettra en œuvre les recommandations d'une [évaluation](#) récente (en anglais) de son soutien au rapatriement volontaire et à la réintégration, visant à améliorer l'analyse du contexte, le suivi des besoins des rapatriés, la planification fondée sur les besoins, la participation des réfugiés, les stratégies de plaidoyer, l'engagement de tous les acteurs, les accords régionaux et nationaux, et la gestion des connaissances.

Sans les financements nécessaires, le HCR sera moins en mesure de distribuer des aides pour le retour pour faire face aux besoins initiaux de réintégration des rapatriés, de fournir des informations actualisées et localisées aux réfugiés, de mener des enquêtes sur les intentions et des activités de suivi de protection dans les zones de retour, et d'informer et d'engager les acteurs, y compris les partenaires du développement, sur les besoins en matière de réintégration.



Domaine de réalisation 15

Dans le café Green Tree de la bibliothèque de Rothesay, sur l'île de Bute en Écosse, la réfugiée syrienne Wafa Murad rencontre son fils Lalesh Musawir, David Miles-Hanschell (à gauche), qui l'a aidée à apprendre l'anglais, et Hugh O'Hagan (à droite), coordinateur du programme local de réinstallation SAWA. Wafa et ses deux fils ont été réinstallés depuis Dohuk, en Iraq, en 2021, et elle travaille maintenant bénévolement dans des boutiques solidaires et aide d'autres réfugiés à s'installer.

© HCR/Andrew Testa

Réinstallation, voies d'admission complémentaires et réunification familiale

Besoins mondiaux en 2024

L'un des itinéraires pour fuir la situation de déplacement forcé consiste à passer par un pays tiers. Il peut s'agir de la réinstallation ou d'une forme complémentaire d'entrée légale ouverte aux personnes ayant besoin d'une protection internationale, comme l'admission humanitaire, la réunification familiale et le parrainage nominatif, ou encore les voies d'admission pour des formations spécialisées et la mobilité professionnelle. La réinstallation et ces [voies d'admission complémentaires](#) sont essentielles pour certains

réfugiés et font partie des stratégies globales de protection et de solutions. Elles constituent également un moyen important d'alléger la pression sur les pays d'accueil des réfugiés, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés.

La réinstallation offre aux individus et aux familles une chance unique et significative de reconstruire leur vie. Plus de 2,4 millions de réfugiés auront besoin de [réinstallation en 2024](#), soit une augmentation de 20% par rapport à 2023, et 59 opérations du HCR ont prévu des besoins de réinstallation.

Le HCR évalue les besoins des réfugiés et les oriente vers une réinstallation en étroite collaboration avec les gouvernements des pays de réinstallation et d'accueil, les ONG et les acteurs de la société civile, ainsi que les réfugiés eux-mêmes. Seul un petit nombre d'entre eux peuvent être réinstallés, c'est pourquoi le HCR donne la priorité aux personnes ayant des besoins de protection urgents et à celles qui sont dans des situations de déplacement de long terme.

Selon les engagements mondiaux pris dans le cadre de la [Feuille de route 2030](#), 220 000 réfugiés devraient pouvoir bénéficier de voies d'admission complémentaires en 2024, c'est-à-dire de possibilités sûres et réglementées de subvenir à leurs besoins dans un pays tiers et de parvenir potentiellement à une solution durable pour mettre fin à leur statut de réfugié. Cela implique la mise en place de systèmes par le biais de partenariats, le HCR coordonnant et supervisant la protection.

Comment le HCR fera la différence

En 2024, le HCR prévoit d'investir dans la réinstallation, de renforcer les voies d'admission complémentaires et d'améliorer l'accès à la réunification familiale dans 148 pays.

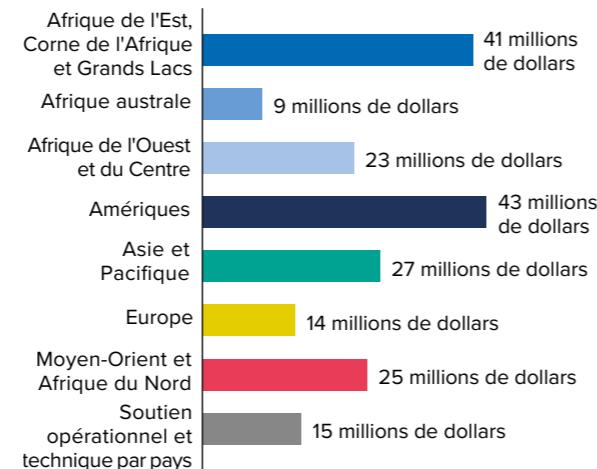
Le HCR fera pression sur les gouvernements pour qu'ils réduisent l'écart entre les besoins de réinstallation et le nombre de places disponibles. Le HCR coordonnera la réinstallation à l'échelle mondiale afin de garantir le plus grand nombre possible de pays de réinstallation actifs et le traitement rapide et efficace de la réinstallation, qui prend actuellement en moyenne 971 jours entre le dépôt de la demande et le départ. Le HCR concentrera ses efforts sur cinq situations prioritaires: [la situation en Méditerranée centrale](#) (en anglais) et les réfugiés [syriens](#) (en anglais), [vénézuéliens](#) (en anglais), [afghans](#) (en anglais) et [rohingyas](#) (en anglais).

Le HCR affinera ses méthodes d'identification et de traitement et encouragera le recours stratégique à la réinstallation pour compléter des solutions plus larges et des stratégies de résilience. Il soutiendra le parrainage communautaire, un outil important pour améliorer les capacités d'accueil et d'intégration, et pour renforcer les sociétés accueillantes.

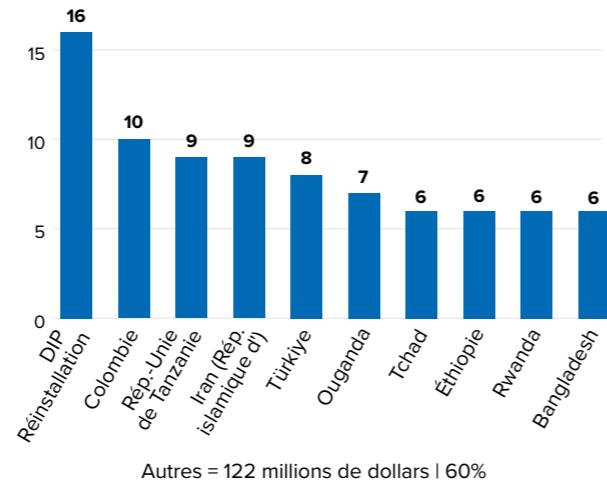
Besoins mondiaux pour la Réinstallation, les voies complémentaires d'admission et la réunification familiale en 2024

205 millions de dollars
+2% par rapport au budget actuel pour 2023

Besoins régionaux



Les dix budgets opérationnels principaux pour la Réinstallation, les voies d'admission complémentaires et la réunification familiale (en millions de dollars)



Le HCR travaillera en étroite collaboration avec les États et les acteurs de la société civile – notamment issus du secteur privé – pour développer les voies d'admission à des fins éducatives, professionnelles et humanitaires, améliorer l'accès à la réunification familiale et mettre en œuvre les engagements du Forum mondial sur les réfugiés de 2023 en faveur de l'accès des réfugiés aux voies légales. Le HCR élargira ses partenariats et s'efforcera de lever les obstacles à la circulation indépendante et sûre des réfugiés en plaidant pour un accès sans entrave à la réunification familiale des réfugiés, aux admissions humanitaires et à la délivrance de documents de voyage individuels.

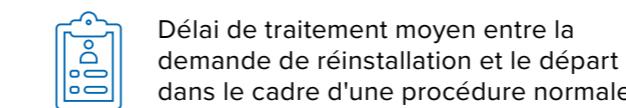
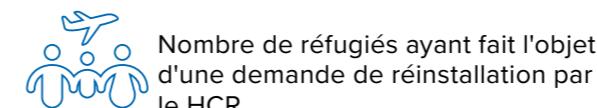
Le HCR restera le chef de file en matière de protection, réunissant différents acteurs pour veiller à ce que les voies légales deviennent une option réellement accessible. L'augmentation du nombre de réfugiés et leur inclusion dans les cadres globaux de migration resteront la priorité et le rôle principal du HCR.

Le HCR veillera à ce que le développement des voies d'admission se fasse dans le respect de la protection en contribuant aux travaux des Groupes de travail mondiaux sur [la mobilité des travailleurs réfugiés](#) et [les voies d'admission dans des pays tiers à des fins d'éducation](#) (en anglais), et améliorera

l'accès à la réunification familiale en dirigeant le [Réseau pour la réunification familiale](#) (en anglais). Ce travail vise à égaliser les chances afin que les réfugiés qualifiés puissent concourir pour obtenir des opportunités. [La plateforme Opportunités du HCR](#) (en anglais), qui aide les réfugiés à trouver des programmes accrédités dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, sera élargie pour inclure les possibilités d'emploi.

Le HCR renforcera sa collecte de données pour suivre les avancées en matière de voies d'admission complémentaires et de réunification familiale, en améliorant le processus de collecte de données conjoint à l'OCDE et au HCR ainsi que les cadres de suivi et d'évaluation du HCR. Sur le terrain, le HCR continuera d'identifier et de renforcer les capacités des partenaires, notamment des organisations dirigées par des réfugiés, à soutenir la préparation et l'accès des réfugiés aux voies d'admission complémentaires. Dans de nombreux pays, le HCR poursuivra ses initiatives visant à mettre en place un cadre systématique assorti de garanties de protection, notamment en Algérie, au Bangladesh, au Cameroun, en Égypte, en Éthiopie, en Inde, en Indonésie, en Jordanie, au Kenya, au Liban, en Ouganda, aux Philippines, au Tchad, en Tunisie et en Zambie.

Principaux indicateurs



Nombre de personnes admises dans le cadre des voies d'admission complémentaires depuis le pays d'accueil

Exemples d'indicateurs de résultats clés

15.1 Nombre de réfugiés ayant fait l'objet d'une demande de réinstallation par le HCR

Pays	Type de population	Niveau de référence	Objectif 2023	Objectif 2024
Bangladesh	Réfugiés et demandeurs d'asile	1082	10 000	10 000
Tchad	Réfugiés et demandeurs d'asile	1209	856	1200
République islamique d'Iran	Réfugiés et demandeurs d'asile	3126	5000	5000
Liban	Réfugiés et demandeurs d'asile	9656	11 800	7800
Libye	Réfugiés et demandeurs d'asile	464	650	700
Ouganda	Réfugiés et demandeurs d'asile	3790	3500	4500



Domaine de réalisation 16

La réfugiée afghane Sara Faizi a ouvert le premier restaurant afghan à Sofia, en Bulgarie. Elle a ouvert son restaurant, Khaala Sara Foodz, grâce à un microcrédit de SIS Credit, une institution non bancaire qui octroie des prêts à taux réduit aux personnes appartenant à des groupes vulnérables.

© HCR/Dobrin Kashavelov

Intégration locale et autres solutions locales



Besoins mondiaux en 2024

Ces dernières années, des déplacements forcés record à une échelle sans précédent ont été observés. Bien que la grande majorité des personnes déplacées souhaitent rentrer chez elles, très peu sont en mesure de le faire. De nombreux pays accueillant des réfugiés sont prêts à trouver des solutions locales, mais ils ont besoin d'un soutien financier, technique et politique.

Des États font preuve de solidarité et soutiennent généreusement les efforts d'intégration, mais les opérations du HCR restent très souvent

sous-financées, et manquent gravement de financements pour les solutions durables – même lorsque l'évolution des conditions locales a amélioré les perspectives d'intégration locale.

Comment le HCR fera la différence

En 2024, le HCR investira dans l'intégration locale et dans d'autres solutions locales dans 141 pays.

Le HCR s'efforcera d'inspirer et de mobiliser une coalition motivée et compétente de partenaires au niveau local et mondial, via le Forum mondial sur les réfugiés et la plateforme politique de haut niveau qu'il représente.

Alors que des millions de vies de personnes vulnérables sont en jeu, le HCR est donc déterminé à maintenir et si possible, à renforcer ses efforts d'intégration locale en consolidant la collaboration avec les autres acteurs du développement, le secteur privé et d'autres partenaires du système des Nations Unies. Il s'agira notamment de soutenir les initiatives modulables qui ouvrent des voies ou contribuent directement à l'intégration locale, dans lesquelles des institutions financières multilatérales aident à répondre aux besoins de logement des réfugiés et de leurs communautés d'accueil. D'autres investissements dans la recherche juridique et dans la faisabilité pratique des options de résidence légale permanente et d'acquisition de la nationalité dans les régions, y compris dans le contexte des communautés régionales existantes, seront étudiés.

Pour mettre en œuvre le Pacte mondial sur les réfugiés et promouvoir les initiatives existantes connexes telles que présentées lors de la 74^e réunion du Comité exécutif, le HCR continuera de promouvoir des solutions durables pour les personnes déplacées de force, notamment par l'intégration sur place et d'autres solutions locales pour les réfugiés qui s'appuient sur ou mettent à profit :

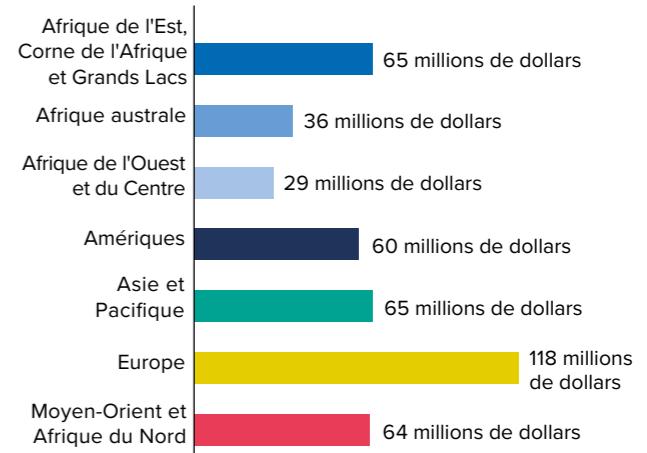
- Les cadres régionaux de protection globale et de solutions (MIRPS, selon son acronyme espagnol), sa plateforme de soutien, le processus de Quito, et l'initiative des villes solidaires aux Amériques. Le HCR entend également poursuivre son soutien aux déplacés internes forcés en Colombie et en El Salvador dans la perspective d'une restitution et d'une restauration générale des droits garantis au logement, à la terre et à la propriété des personnes touchées par les déplacements et les conflits armés. Il interviendra aussi pour faciliter les processus de régularisation dans les zones d'habitat informel, les relocalisations et la constitution de réserves autochtones.

Besoins mondiaux pour l'Intégration locale et les autres solutions locales en 2024

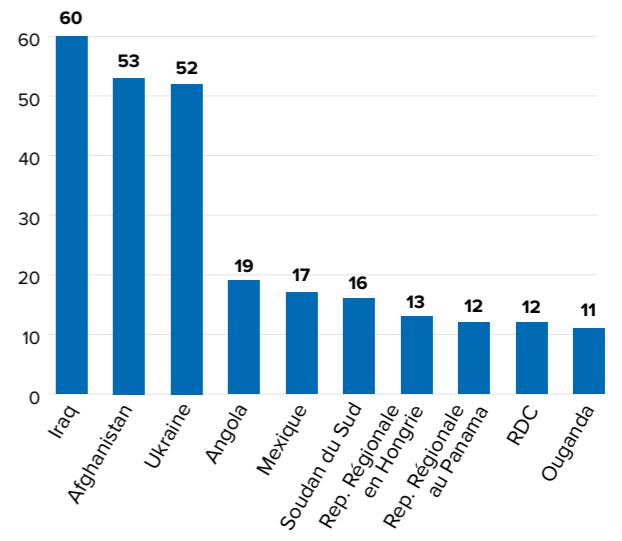
437 millions de dollars

+8% par rapport au budget actuel pour 2023

Besoins régionaux



Les dix budgets opérationnels principaux pour l'Intégration locale et autres solutions locales (en millions de dollars)



- La déclaration ministérielle de soutien adoptée et signée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté de l'Afrique de l'Est, et la feuille de route de la plateforme de soutien de l'IGAD pour le Forum mondial sur les réfugiés de 2023 qui ont été lancés à Djibouti.
- L'appui continu du HCR en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, notamment en ce qui concerne la présentation de demandes de naturalisation par des réfugiés mauritaniens au Sénégal et la délivrance de passeports, d'actes de naissance et de permis de séjour à d'anciens réfugiés ivoiriens au Ghana. La déclaration de Yaoundé sur les solutions à la situation en République centrafricaine et la collaboration avec des institutions régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale pour renforcer les efforts de plaidoyer du HCR continueront à jouer un rôle important.

En Asie et dans le Pacifique, les efforts visant à trouver des solutions pour les réfugiés sri-lankais confrontés à des situations prolongées en Inde se poursuivront, notamment en identifiant des voies d'intégration locale pour les réfugiés qui le souhaitent.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'intensification des activités de plaidoyer auprès des autorités locales et nationales pour créer les conditions permettant de répondre aux besoins des réfugiés sera envisagée – par exemple en Iraq où le HCR soutient l'inclusion de droits améliorés au logement, à la terre et à la propriété dans la législation nationale relative aux réfugiés.

Principaux indicateurs



Proportion de personnes ayant des droits fonciers garantis en matière de logement et/ou de terre



Proportion de personnes bénéficiant de minima sociaux/d'un système de sécurité sociale

Échantillon d'indicateurs de résultats clés

16.1 Proportion de personnes ayant des droits fonciers garantis en matière de logement et/ou de terre

Pays	Type de population	Niveau de référence	Objectif 2023	Objectif 2024
Iraq	Réfugiés et demandeurs d'asile	36%	36%	36%
Nigéria	Réfugiés et demandeurs d'asile	0%	40%	45%
Soudan du Sud	Déplacés internes	10%	25%	25%
Soudan du Sud	Réfugiés et demandeurs d'asile	66%	70%	70%



Domaines d'appui

Des employés du HCR sont debout sur un ferry se rendant au poste-frontière de Qustul en Égypte, où le HCR dirige la coordination et la réponse interagences à la situation au Soudan.

© HCR/Christine Beshay

Domaines d'appui

Introduction

Les cinq domaines d'appui couvrent les fonctions de soutien et de gestion nécessaires pour mettre en œuvre les domaines d'impact et de réalisation de manière efficace et efficiente. Les plans pour les domaines d'appui en 2024 sont résumés ci-après.

Domaine d'appui 17: Systèmes et processus efficaces, modernes et rationalisés

En 2024, le HCR s'appuiera sur de nouveaux systèmes informatiques basés sur le cloud pour gérer les finances et l'approvisionnement (Cloud ERP), les partenariats (Solution de surveillance et de suivi des rapports de projets, PROMS) et de collaboration externe (Synergy), en veillant à ce qu'ils fonctionnent de manière intégrée (Link). Ils viennent s'ajouter à deux autres systèmes lancés

dans le cadre du [Programme de transformation institutionnelle](#) (BTP) (en anglais), qui transforment son approche de la gestion axée sur les résultats (COMPASS, en 2021) et des ressources humaines (Workday, en 2022). En 2024, le HCR se concentrera sur la stabilisation des systèmes du Programme de transformation institutionnelle et formera plus de 4000 utilisateurs de PROMS au HCR et chez ses partenaires. Il soutiendra le système des Nations Unies dans son ensemble en partageant son expérience de ces nouvelles solutions et pratiques numériques dans le cadre d'une communauté de partage des connaissances interagences. Les résultats d'une évaluation des impacts obtenus grâce au Programme de transformation institutionnelle, réalisée avec le soutien de l'UN Advisory Alliance (UNAA), seront disponibles au cours du deuxième trimestre 2024.

Par ailleurs, le HCR continuera d'investir dans les données et la numérisation.

Les efforts de transformation ne se limiteront pas aux systèmes, mais incluront une révision des processus et procédures existants compte tenu de l'adoption de nouvelles technologies.

Les évolutions prévues dans ce domaine d'appui permettront au HCR d'être plus agile, efficace, inclusif et collaboratif, et de défendre la solidarité mondiale envisagée dans le Pacte mondial sur les réfugiés.

Domaine d'appui 18 : Amélioration du soutien opérationnel, de la chaîne d'approvisionnement et des technologies

Conformément à sa « [Politique sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence](#) », le HCR continuera de renforcer la préparation et la réponse des opérations-pays aux situations d'urgence multiples et complexes et à l'augmentation des déplacements, provoqués notamment par le changement climatique. Pour ce faire, il renforcera l'analyse des risques de situation d'urgence et la planification des mesures d'urgence, doublera la capacité des formations afin d'augmenter le déploiement de membres des réserves d'urgence du HCR, maintiendra l'équipe d'intervention d'urgence, et poursuivra le dialogue avec le réseau des partenaires de réserve d'urgence afin de pouvoir répondre aux besoins des opérations-pays rapidement et efficacement.

Le HCR aidera ses opérations-pays à promouvoir un environnement opérationnel sûr et à mettre en place des processus de gestion des risques pour maintenir les risques à des niveaux acceptables. Il réalisera cet objectif grâce à une analyse globale des risques de sécurité, à la mise en oeuvre d'une approche centrée sur la personne, à une réponse immédiate aux incidents de sécurité critiques, à des formations sur la sécurité et à la collaboration avec le Système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Conformément au « [Plan stratégique pour l'action climatique 2024–2030](#) » (en anglais), l'une des principales mesures du HCR pour réduire son empreinte carbone en 2024 consistera à rendre sa chaîne d'approvisionnement du début à la fin plus respectueuse de l'environnement. L'organisation élargira sa collaboration avec d'autres acteurs pour faire de la gestion des approvisionnements un service plus stratégique et fondé sur les données. Elle poursuivra l'achat et la livraison durables d'articles de première nécessité depuis ses stocks mondiaux, qui peuvent répondre aux besoins urgents de jusqu'à 1 million de personnes. Pour plus de détails, veuillez consulter le chapitre sur l'action climatique et le domaine de réalisation 8: Bien-être et besoins essentiels.

Le HCR continuera de promouvoir une culture de l'innovation dans l'organisation et prévoit de soutenir le lancement de jusqu'à 80 projets opérationnels innovants.

Le HCR, qui détient le parc de véhicules le plus important du régime commun des Nations Unies, s'efforcera de le rendre plus sûr et plus respectueux de l'environnement en introduisant des véhicules plus économies en carburant. Après le déploiement du covoiturage dans plus de 100 bureaux en 2023, le HCR continuera de réfléchir à d'autres façons d'encourager des moyens de transport plus durables. De plus, le HCR testera les dernières technologies de gestion du parc de véhicules pour améliorer la sécurité des transports.

Domaine d'appui 19 : Renforcement des ressources humaines et de la culture organisationnelle

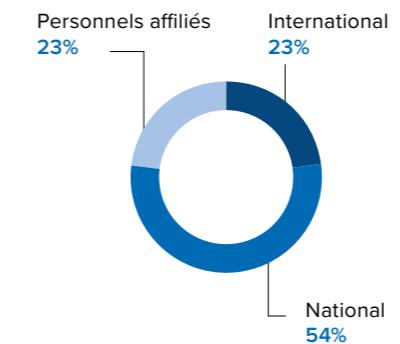
Le HCR poursuivra son processus de transformation des ressources humaines. Il continuera de stabiliser et d'améliorer Workday en 2024, ce qui permettra de renforcer le potentiel de son personnel et de déployer les personnes disposant des compétences requises.

Présence mondiale (au 30 septembre 2023)

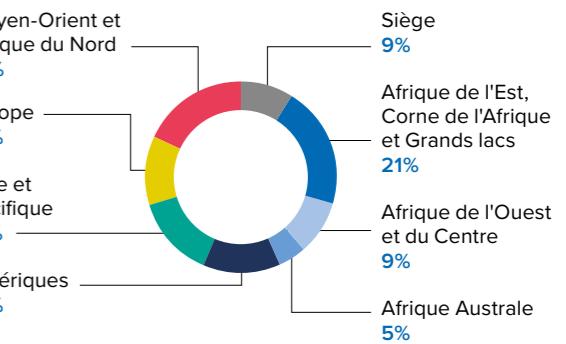
UNHCR est présent dans **133 pays et territoires** avec des bureaux dans **508 sites**.



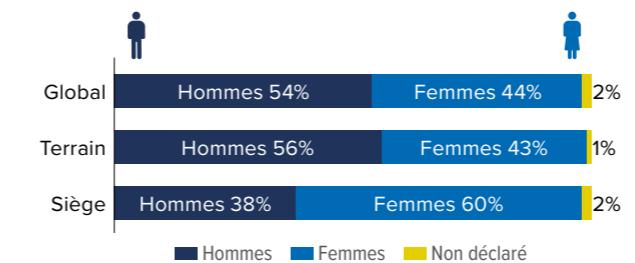
Effectif global par catégorie



Présence mondiale par région



Répartition par genre



Volontaires des Nations Unies, prestataires individuels et consultants employés via UNOPS ou directement, personnels déployés, détachés et stagiaires.

Le modèle de gestion des performances de Workday, « Evolve », devrait améliorer les relations entre managers et employés tout en développant les compétences du personnel pour leur poste actuel et leur future carrière. Le HCR continuera d'investir dans la formation des équipes en charge des ressources humaines (RH) régionales et de la communauté plus large de professionnels des RH sur l'égalité raciale, la parité des genres, l'inclusion des personnes en situation de handicap et d'autres aspects de la diversité.

Cette initiative fait partie intégrante de la politique du HCR en matière de diversité, d'équité et d'égalité

Répartition Siège-Terrain



des chances (DEI) menée à l'échelle de l'organisation dont les priorités et les objectifs ont été définis dans le cadre stratégique DEI. Celui-ci constitue une feuille de route structurée guidant ses efforts volontaires pour promouvoir ces principes dans l'ensemble de l'organisation.

En s'appuyant sur le [cadre sur la santé et la sécurité au travail](#) (en anglais) et sur la stratégie en matière de santé mentale et de bien-être, le HCR continuera de renforcer la première ligne de défense dans les lieux d'affectation à haut risque et de fournir des services directs de santé mentale et de soutien psychosocial.

L'organisation renforcera également les capacités de son personnel grâce à son programme de bourses pour l'innovation afin de permettre au HCR de mieux remplir son mandat.

Le HCR cherchera à assurer un environnement opérationnel sûr en mettant en place de bonnes pratiques en matière de sécurité et de gestion des risques. Il renforcera l'analyse globale des risques de sécurité, améliorera sa réponse aux incidents de sécurité, et renforcera la formation aux risques de sécurité et la collaboration avec le Système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Le HCR est déterminé à renforcer sa culture de gestion des risques dans tous les domaines opérationnels et de gestion, ainsi que son niveau de maturité face aux risques. Une meilleure gestion des risques permettra de prendre des décisions plus éclairées et aidera les équipes à réduire les risques et à saisir de nouvelles opportunités, ce qui améliorera les réponses et l'impact opérationnel.

Le HCR maintiendra son engagement à éradiquer les causes profondes des comportements sexuels répréhensibles sur le lieu de travail et à l'encontre des personnes déplacées de force ou des apatrides, conformément à la « [stratégie et au plan d'action 2023-2025](#) » (en anglais). En 2024, l'organisation organisera une formation fondée sur l'expérience pour le personnel du HCR et de ses partenaires sur la détection et la prévention des comportements sexuels répréhensibles et la réponse à y apporter. Le soutien aux victimes sera renforcé grâce à l'expansion de la fonction chargée de l'aide aux victimes et à la promotion d'outils et d'initiatives tels que [NotOnlyMe](#) (en anglais) et le « [Fonds de sensibilisation et de communication pour la protection contre l'exploitation et les abus sexuels](#) » conjoint HCR-ICVA. Le HCR continuera de rationaliser et de coordonner les efforts à cet égard, en intégrant la protection contre l'exploitation et les abus sexuels dans les mécanismes de réponse aux situations d'urgence.

Domaine d'appui 20: Renforcement des partenariats, de la coordination, de la sensibilisation du public et de la mobilisation des ressources

Le HCR renforcera sa communication pour encourager la solidarité avec les réfugiés, défendra leur droit à la sécurité, favorisera leur inclusion, mobilisera des financements et combattra les discours de haine dont ils sont la cible. Il cherchera à diversifier et à renforcer les partenariats aux niveaux mondial et régional en soutien aux personnes forcées de fuir et aux apatrides. Il collaborera pour établir des liens entre les activités humanitaires, de développement et de consolidation de la paix, et encouragera la localisation et la redevabilité à l'égard des personnes affectées.

Le HCR intensifiera ses efforts pour veiller à ce que les personnes déplacées de force et les apatrides soient inclus dans les programmes des Nations Unies ainsi que dans les politiques et les plans nationaux humanitaires et de développement. Il s'appuiera sur des partenariats stratégiques au sein du système des Nations Unies, mobilisant des expertises complémentaires, et poursuivra sa collaboration avec les ONG et la société civile, notamment avec les acteurs du secteur du sport, en tant que partenaires stratégiques pour faire avancer les priorités opérationnelles et politiques ainsi que les efforts de plaidoyer au niveau national afin de réaliser les objectifs de plaidoyer mondiaux. Le HCR cherchera des moyens de promouvoir davantage la participation d'organisations dirigées par des personnes déplacées de force ou des apatrides, afin d'influencer les discussions politiques et l'élaboration des interventions.

Le HCR jouera un rôle de leadership et de coordination efficace sur le terrain conformément au Modèle de coordination pour les réfugiés et aux cadres du Comité permanent inter-organisations.

Il contribuera activement au développement de politiques, d'orientations, d'outils et de formations destinés aux opérations sur les questions interagences, maintiendra une liste de réserve d'experts interagences et renforcera l'inclusion des personnes déplacées de force et des apatrides dans les documents interagences.

Le HCR renforcera les partenariats stratégiques avec les médias, les principaux acteurs de sensibilisation du public, les universités et la société civile en améliorant l'identification et l'inclusion des acteurs de la société civile dans les processus stratégiques.

Domaine d'appui 21: Gouvernance et leadership stratégique efficaces et contrôle indépendant

Grâce à une représentation et à un engagement de haut niveau, notamment avec le Comité exécutif du HCR, les États, les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les dirigeants politiques, les organisations régionales et internationales et le secteur privé, et grâce à des partenariats stratégiques avec les Nations Unies et d'autres entités, le HCR encouragera et améliorera la protection et les solutions. Le HCR continuera d'organiser le cycle annuel de réunions de gouvernance et de coordonner la préparation des rapports requis.

Le HCR continuera de créer une culture axée sur les résultats, qui gère les risques avec maturité et s'appuie sur des données. Le renforcement de la redevabilité envers les personnes auxquelles il vient en aide constitue une priorité. En 2024, le HCR se concentrera sur le recours à l'évaluation comme outil de gestion, en améliorant les pratiques d'évaluation, l'assurance qualité et le partage d'enseignements et de données. La pratique récente consistant à intégrer les évaluations dans les budgets opérationnels se poursuivra.

L'intégration des recommandations issues des évaluations dans les processus de planification et d'élaboration de rapports fera l'objet d'une attention particulière.

Le HCR prévoit d'augmenter progressivement le nombre d'évaluations réalisées aux niveaux national et régional, et lorsqu'il est nécessaire, de démontrer l'utilité et le potentiel de déploiement de programmes d'envergure ou de projets innovants. Les résultats d'une évaluation indépendante de la réforme de régionalisation du HCR permettront de déterminer les éventuels ajustements nécessaires dans les fonctions du Siège et des bureaux régionaux.

Le HCR accueille favorablement les contrôles, qui lui permettent de renforcer l'efficacité de ses opérations et de remédier à d'éventuels manquements à l'intégrité. En 2024, le Bureau de l'Inspecteur général continuera son travail pour vérifier que le HCR dispose d'un système de contrôle indépendant efficace. Il fournira des conseils stratégiques et des rapports d'enquêtes et formulera des recommandations en matière de contrôle, ce qui permettra à la direction d'améliorer les systèmes et les processus du HCR.

Compte tenu du nombre record de plaintes reçues concernant des comportements répréhensibles (qui est en lui-même une marque de confiance et montre l'amélioration des mécanismes de signalement), le Bureau de l'Inspecteur général cherchera des moyens pour assurer le traitement adéquat des plaintes et renforcera sa capacité à effectuer un travail proactif, notamment en analysant les anomalies constituant de la fraude. Les initiatives lancées en 2023 pour améliorer le travail du Bureau de l'Inspecteur général continueront de se préciser en 2024, notamment concernant les enquêtes numériques et les systèmes d'intelligence artificielle.

ANNEXES

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU HCR ET ÉTATS PARTIES AUX CONVENTIONS RELATIVES AUX RÉFUGIÉS ET À L'APATRIDIE

Le HCR est placé sous la direction de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil économique et social (ECOSOC). En 1958, l'ECOSOC a établi le Comité exécutif du Programme du Haut Commissariat (ExCom) suite à une résolution de l'Assemblée générale. Il a pour fonctions principales d'approuver les programmes du Haut Commissariat, de conseiller le Haut Commissaire dans l'exercice de ses fonctions (principalement sur les questions de protection) et de surveiller les finances et la gestion de l'organisation.

L'ExCom tient une session annuelle à Genève, au mois d'octobre. La 74^e session a eu lieu du 9 au 13 octobre 2023. Des réunions du Comité permanent du Comité exécutif sont organisées à différentes dates au cours de l'année afin de poursuivre le travail entre les sessions plénières.

La participation à l'ExCom est fondée sur la base géographique la plus large possible parmi les États (membres des Nations Unies), ayant un intérêt manifeste et se consacrant à la recherche de solutions aux problèmes des réfugiés. À la fin de 2023, l'ExCom comptait 108 membres – en bleu – dans le tableau ci-dessous qui présente également les pays signataires de la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 et son Protocole de 1967, ainsi que de la Convention de 1954 relatif au statut des apatrides et la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatriodie.

	Convention relative au statut des réfugiés et Protocole de 1967		Conventions relatives au statut des apatrides et sur la réduction de l'apatriodie	
	1951	1967	1954	1961
En 2023, l'Angola est devenu le 108 ^e membre de l'ExCom.	Afghanistan	2005	2005	
	Afrique du Sud	1996	1996	
	Albanie	1992	1992	2003
	Algérie	1963	1967	1964
	Allemagne	1953	1969	1976
	Angola	1981	1981	2019
	Antigua-et-Barbuda	1995	1995	1988
	Argentine	1961	1967	1972
	Arménie	1993	1993	1994
	Australie	1954	1973	1973
	Autriche	1954	1973	2008
	Azerbaïdjan	1993	1993	1996
	Bahamas	1993	1993	
	Bangladesh			
	Barbade		1972	
	Bélarus	2001	2001	
	Belgique	1953	1969	2014
	Belize	1990	1990	2006
	Bénin	1962	1970	2011
	Bolivie (État plurinational de)	1982	1982	1983
	Bosnie-Herzégovine	1993	1993	1996
	Botswana	1969	1969	1969
	Brésil	1960	1972	1996
	Bulgarie	1993	1993	2012
	Burkina Faso	1980	1980	2012
	Burundi	1963	1971	
	Cabo Verde		1987	
	Cambodge		1992	
	Cameroun		1961	1967
	Canada	1969	1969	1978
	Chili	1972	1972	2018
	Chine	1982	1982	
	Chypre	1963	1968	
	Colombie	1961	1980	2019
	Congo	1962	1970	2023
	Costa Rica	1978	1978	1977
	Côte d'Ivoire	1961	1970	2013
	Croatie	1992	1992	2011
	Danemark	1952	1968	1956
	Djibouti		1977	
	Dominique		1994	
	Égypte		1981	
	El Salvador	1983	1983	2015
	Équateur	1955	1969	1970
	Espagne	1978	1978	1997
	Estonie		1997	
	Eswatini		2000	
	États-Unis d'Amérique		1969	1999
	Éthiopie		1969	
	Fédération de Russie	1993	1993	
	Fidji		1972	1972
	Finlande	1968	1968	1968
	France	1954	1971	1960
	Gabon		1964	1973
	Gambie	1987	1966	2014

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU HCR ET ÉTATS PARTIES AUX CONVENTIONS

	1951	1967	1954	1961	1951	1967	1954	1961
Géorgie	1999	1999	2011	2014	Pays-Bas (Royaume des)	1956	1968	1985
Ghana	1963	1968			Pérou	1964	1983	2014
Grèce	1960	1968	1975		Philippines	1981	1981	2022
Guatemala	1983	1983	2000	2001	Pologne	1991	1991	
Guinée	1965	1968	1962	2014	Portugal	1960	1976	2012
Guinée-Bissau	1976	1976	2016	2016	République centrafricaine	1962	1967	
Guinée équatoriale	1986				République de Corée	1992	1992	1962
Haïti	1984	1984	2018	2018	République démocratique du Congo	1965	1975	
Honduras	1992	1992	2012	2012	République de Moldova	2002	2002	2012
Hongrie	1989	1989	2001	2009	République dominicaine	1978	1978	
Îles Salomon	1995				République-Unie de Tanzanie	1964	1968	
Inde					Roumanie	1991	1991	2006
Iran (République islamique d')	1976				Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1954	1968	1966
Irlande	1956	1968	1962	1973	Rwanda	1980	1980	2006
Islande	1955	1968	2021	2021	Saint Kitts et Nevis	2002		
Israël	1954	1968	1958		Saint-Siège	1956	1967	
Italie	1954	1972	1962	2015	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1993	2003	1999
Jamaïque	1964	1980		2013	Samoa	1988	1994	
Japon	1981		1982		Sao Tomé-et-Principe	1978	1978	
Jordanie					Sénégal	1963	1967	2005
Kazakhstan	1999				Serbie	2001	2001	2011
Kenya	1966	1981			Seychelles	1980	1980	
Kirghizistan	1996				Sierra Leone	1981	1981	2016
Kiribati			1983	1983	Slovaquie	1993	1993	2000
Lesotho	1981	1981	1974	2004	Slovénie	1992	1992	1992
Lettonie	1997		1999	1992	Somalie	1978	1978	
Liban					Soudan	1974	1974	
Libéria	1964	1980	1964	2004	Soudan du Sud	2018	2018	
Libye			1989	1989	Suède	1954	1967	1969
Liechtenstein	1957	1968	2009	2009	Suisse	1955	1968	1972
Lituanie	1997	1997	2000	2013	Suriname	1978	1978	
Luxembourg	1953	1971	1960	2017	Tadjikistan	1993	1993	
Macédoine du Nord	1994	1994	1994	2020	Tchad	1981	1981	1999
Madagascar	1967				Tchéquie	1993	1993	2001
Malawi	1987	1987	2009		Thaïlande			
Mali	1973	1973	2016	2016	Timor-Leste	2003	2003	
Malte	1971	1971	2019		Togo	1962	1969	2021
Maroc	1956	1971			Trinité-et-Tobago	2000	2000	
Mauritanie	1987	1987			Tunisie	1957	1968	2000
Mexique	2000	2000	2000		Turkménistan	1998	1998	2012
Monaco	1954	2010			Türkiye	1962	1968	2015
Monténégro	2006	2006	2006	2013	Tuvalu	1986	1986	
Mozambique	1983	1989	2014	2014	Ukraine	2002	2002	2013
Namibie	1995	1995			Uruguay	1970	1970	2004
Nauru	2011	2011			Venezuela (République bolivarienne du)	1986		
Nicaragua	1980	1980	2013	2013	Yémen	1980	1980	
Niger	1961	1970	2014	1985	Zambie	1969	1969	1974
Nigéria	1967	1968	2011	2011	Zimbabwe	1981	1981	1998
Norvège	1953	1967	1956	1971				
Nouvelle-Zélande	1960	1973		2006				
Ouganda	1976	1976	1965					
Pakistan								
Panama								
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1986	1986						
Paraguay	1970	1970	20					

CRÉDITS

Le HCR souhaite remercier tous les membres de son personnel au siège et sur le terrain, ainsi que les consultants, qui ont contribué à la préparation des parties narratives, financières et graphiques de cette publication.

Concept graphique : HCR.

Graphisme, production et impression : Unité d'impression, Service d'appui à la production, Office des Nations Unies à Genève (2323226F).

Les cartes reproduites dans cette publication n'impliquent aucune prise de position de la part du HCR quant au statut juridique des pays, territoires, ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Toutes les données dans ce document sont issues des statistiques les plus récentes dont dispose le HCR ou d'autres Agences des Nations unies. Pour tout rectificatif ultérieur à cette version, prière de se référer aux pages « Global Appeal » du site Global Focus (<https://reporting.unhcr.org/global-appeal-2024>) (en anglais).

Tous les montants sont exprimés en dollars des États-Unis d'Amérique sauf mention contraire.

HCR
Case postale 2500
1211 Genève 2
Suisse
Courriel : HQGARS@unhcr.org
<https://reporting.unhcr.org> et www.unhcr.fr
Twitter@UNHCRgov | Twitter@refugees | [Facebook](https://Facebook@UNHCR) | [Instagram](https://Instagram@UNHCR)

Photo de couverture :
Abdallah, un réfugié soudanais, passe du temps avec sa femme et ses enfants à l'ombre, au centre de transit du HCR à Renk, dans l'État du Haut-Nil, au Soudan du Sud, qui accueille des milliers de réfugiés et de rapatriés. Lui et sa famille ont fui le Soudan après l'éclatement du conflit.
© HCR/Samuel Otieno

reporting.unhcr.org
www.unhcr.fr



Publié par le HCR
Case postale 2500
1211 Genève 2
Suisse

Pour toutes informations et demandes,
veuillez contacter:
HQGARS@unhcr.org

Twitter@UNHCRgov | Twitter@refugees
[Facebook](https://Facebook@UNHCR) | [Instagram](https://Instagram@UNHCR)

